TABLOÏD SPORTS

BOSSY RÉPOND À LA SSJB:

«JE SUIS UN BON QUÉBÉCOIS»

page 7

PANNES D'ÉCLAIRAGE À MONTRÉAL

DU SABOTAGE SUR QUATRE AUTOROUTES

La panne d'éclairage qui s'est produite au cours du week-end sur au moins quatre voies rapides de la région de Montréal, pourrait avoir été provoquée par des saboteurs. C'est ce qu'a appris LA PRESSE, hier. Selon un porte-parole du ministère des Transports, des marques d'effraction ont en effet été relevées sur plusieurs panneaux de contrôle de l'éclairage. Une enquête est en cours.

page A 3

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, MARDI 25 JANVIER 1983, 99e ANNÉE, no 20, 66 PAGES, 4 CAHIERS

LUXUS PAS CHERUM



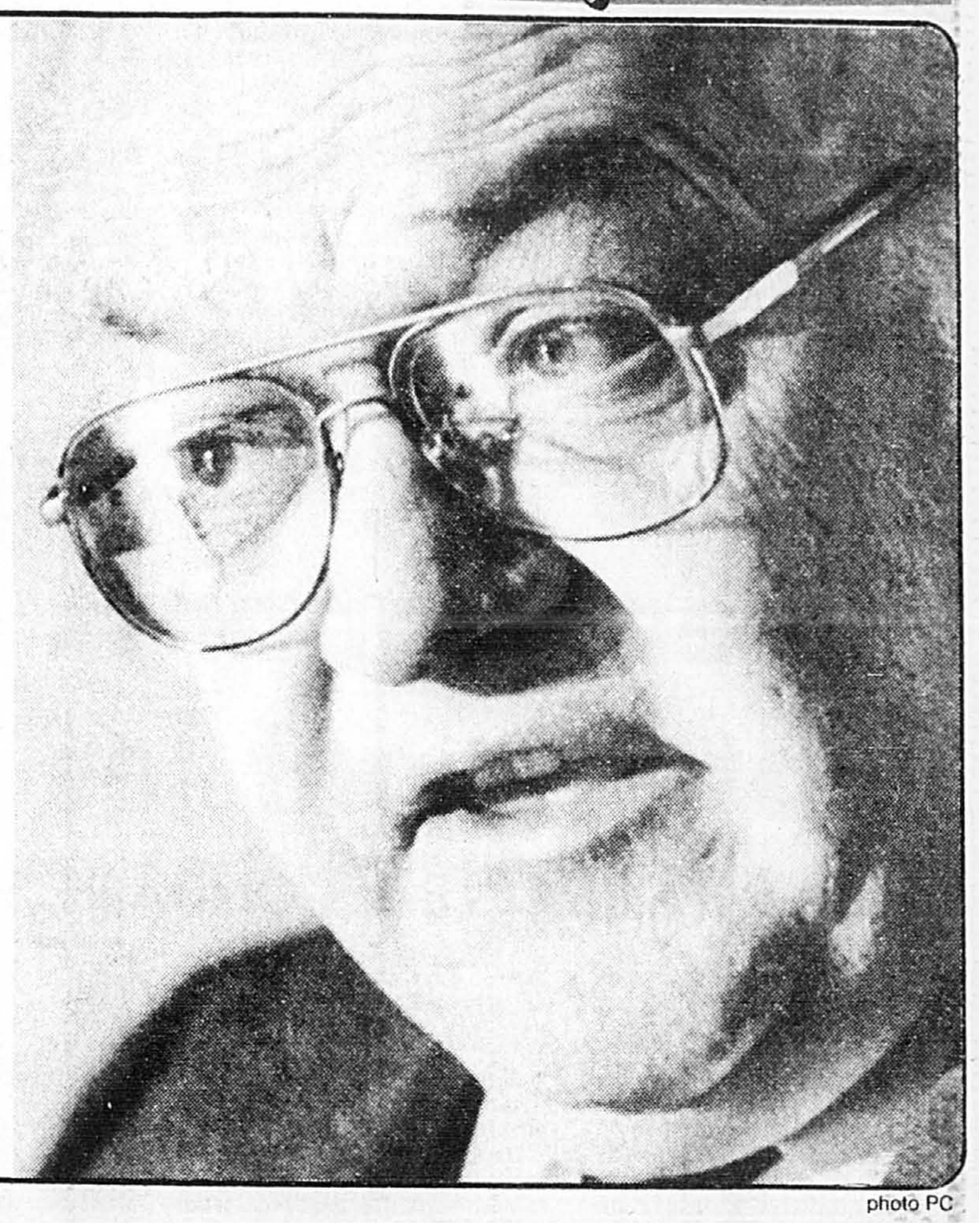
A partir de $5795
le Chrysler
10300, boul. Pie-IX — 323-4330

LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE SANS CLASSE JEUDI

LES 45 CÉGEPS FERMÉS DEMAIN

Le gouvernement ne semble pas avoir l'intention d'intervenir pour mettre un terme au mouvement de grève qui doit être déclenché demain dans les secteurs public et parapublic, tant que les hôpitaux ne seront pas touchés, c'est-à-dire pas avant lundi prochain. Les 132,000 cégépiens se buteront donc demain aux portes fermées des 45 établissements d'enseignement, suivis jeudi par les élèves du primaire et du secondaire. Par ailleurs, selon le président de la FTQ, Louis Laberge, la lutte qui s'amorce vise à assurer «la survivance du mouvement syndical au Québec, le droit à la libre négociation et à la sécurité d'emploi».

pages A 2 et A 11



Le président de la FTQ, Louis Laberge, a affirmé hier que les 40,000 travailleurs de cette centrale, membres du Front commun, sont conscients des dangers qui les attendent en se mettant en grève.

photo PC

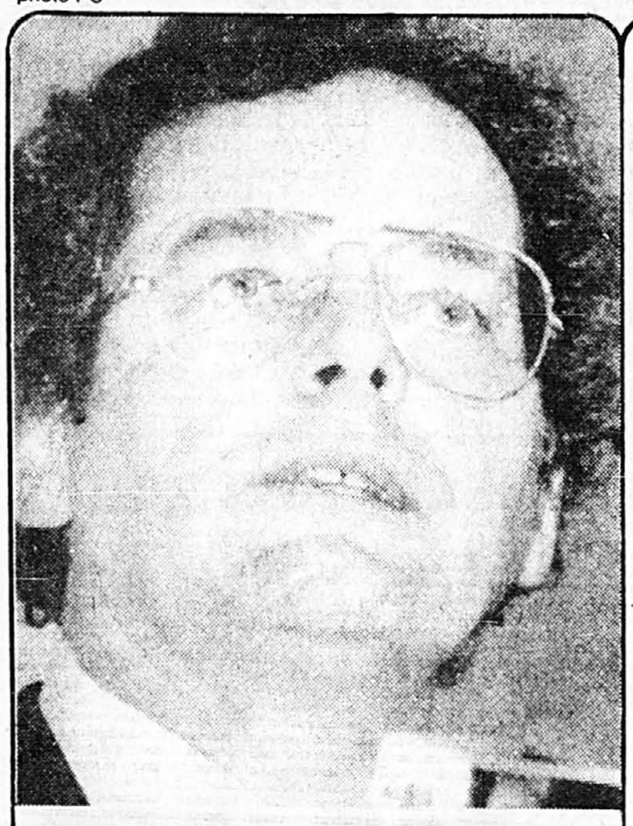


photo PC

MODES

PLACE AU PUNK!

La mode tente de récupérer le phénomène «punk», créant des vêtements qui ont l'air de sortir des puces et des surplus de l'armée, avec trous préfabriqués, maillots imprimés murs de brique remplis de graffiti, faux vieux pantalons retenus par une corde, etc. Mais n'est pas «punk» qui veut, a appris Ingrid Saumart, à ses dépens.

page C 1



photo Pierre McCann, LA PRESSE

L'HUILE À CHAUFFAGE

LA GUERRE DES PRIX BAT SON PLEIN

Depuis décembre, un grand nombre de consommateurs marchandent le prix de l'huile à chauffage. Il faut dire que la guerre des prix bat son plein dans la région montréalaise et que les distributeurs s'arrachent les clients, affichant des prix qui fluctuent d'une semaine à l'autre et acceptant même de faire des rabais allant de 1 à 3,5 cents le litre.

page A 3

FOX: PAS QUESTION DE FAIRE DE LA CENSURE

page A 11

L'ÉCONOMIE

ON CHERCHE PEU À CHANGER D'EMPLOI AU QUÉBEC

C'est au Québec que le travailleur canadien est le plus satisfait de son emploi et aspire le moins à en chercher un meilleur. C'est ce que révèle une vaste enquête préparée pour le Conseil économique du Canada. page B1

ÉDITO

L'AVION DU CANADA: LE F-18 ONTARIEN

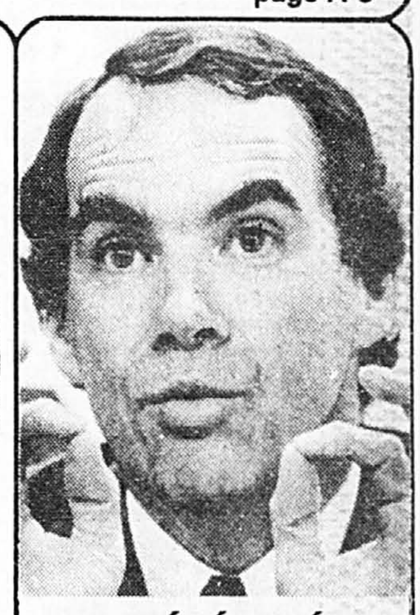
PAR JEAN-GUY DUBUC

page A6

SOMMAIRE

Annonces classées et Sports	C 10 à C 14 14-15
Arts et spectacles	
—Informations	A 12 à A 13
—Cinéma	C 8
Carrières et professions	B 3-B 4
Décès, naissances, etc.	C 15
Économie	B 1 à B 9
Êtes-vous observateur?	C 11
FEUILLETON	C 13
Horoscope	C 11
Le monde	A 6
Mots croisés	C 12
Mot mystère	C 12
Quoi faire aujourd'hui	C 8
Télé-câble	A 12
Télévision	A 12
—Horaires:	A 12
Tribune libre	A 7
Vivre aujourd'hui	C 1 à C 6
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés	18
Bandes dessinées	18





LES DÉLÉGUÉS LITIGIEUX BLAIKIE PRÊT À REMETTRE SA DÉMISSION

page A 4

POUR LES QUATRE PROCHAINS MOIS

LA SQ PREND LA RELÈVE À TROIS-RIVIÈRES

page A 5

Québec n'interviendra que lorsque la grève frappera les hôpitaux

■ QUEBEC — Malgré l'escalade des débrayages annoncéspar le Front commun au cours de la semaine, le gouvernement ne compte pas réagir tant et aussi longtemps que le secteur hospitalier ne sera pas touché. C'est du moins l'impression qui se dégage d'entretiens avec de nombreux membres du personnel politique ministériel au cours de la journée d'hier.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Certaines de ces personnes attachées au bureau politique de divers ministresont referé les médias aux déclarations passées du premier ministre Lévesque et du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, signifiant que tout arrêt de travail dans les hôpitaux serait considéré comme intolérable. Or, comme le secteur hospitalier ne devrait être affecté par des débrayages qu'à partir de la semaine prochaine, il ne faut pas s'attendre à ce que l'Assemblée nationale soit convoquée plus tôt, à moins, évidemment, que la Fédération des Affaires sociales (CSN) mette à exécution sa menace d'un arrêt de travailanticipé si les enseignants étaient victimes de répression.

Au gouvernement, on ne prévoit pas de grève générale dans le réseau des Affaires sociales; on s'attend plutôt à des débrayages sporadiques comme en 1979. On en veut pour preuve la fragilité des mandats de grève chez les syndicats membres de la FAS. Cette dernière aurait beaucoup de difficultés à convaincre ses unités syndicales, où on dénombre une majorité de bas salariés, à voter en faveur de la grève ou encore à reprendre des votes de ralliement.

Mais au comité patronal de négociation des Affaires sociales, on indique qu'il n'est pas nécessaire que tous les travailleurs du réseau débrayent pour paralyser des hôpitaux. Il s'agit que les infirmières ou les techniciens en radiologie abandonnent leur travail pour que les hôpitaux généraux ne puissent fonctionner.

Or, la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et infirmiers du Québec, qui représente quelque 15 000 membres tant dans les hôpitaux généraux que dans les hôpitaux pour malades chroniques ou psychiatriques, compte débrayer dès lundi le 31 janvier à moins d'un contre-ordre dans l'intervalle.

En fait, ce qu'on craint le plus dans le réseau des Affaires sociales, c'est que des grévistes d'autres secteurs viennent perturber les établissements hospitaliers cette semaine en dressant des lignes de piquetage, ce qui obligerait les directeurs à faire appel aux services de la police. Or, comme la FAS a enjoint ses syndicats de débrayer immédiatement si les enseignants étaient réprimés, on pourrait s'attendre à des explosions à tout moment.

La SQ sur les dents

Quoi qu'il arrive, la Sûreté du Québec a pris les dispositions nécessaires pour intervenir à tout moment durant cette semaine fatidique. «La direction de la SQ nous a assuré qu'elle avait pris les moyens de faire face à la musique», a indiqué un porte-parole du ministre de la Justice, en signalant que le corps policier était en mesure d'assurer la protection des édifices gouvernementaux, de même que répondre à toute demande provenant des réseaux des Affaires sociales ou de l'Education.

A Québec, le ministère des Travaux publics n'a pas cru bon d'engager des agents additionnels pour une éventuelle période des grèves. Il appert cependant que chacune des unités administratives du gouvernement aurait prévu qu'au moins une porte soit ouverte, dans chacun des édifices, pour permettre l'entrée des fonctionnaires ou des cadres.

Hier, les représentants du gouvernement étaient dans l'expectative quant aux gestes syndicaux. Le premier ministre Lévesque, quant à lui, est attendu aujourd'hui dans la Vieille-capitale et devrait convoquer pour le jour même une réunion du comité ministériel des négociations, dont font partie MM. Parizeau, Laurin, Johnson, Bérubé, Jean-Roch Boivin et Mme Leblanc-Bantey, afin d'évaluer la situation.

Il est maintenant acquis que les enseignants des commissions scolaires ne débrayeront pas avant jeudi, puisque le congrès spécial de la CEQ a voté en fin de semaine en faveur d'une demi-journée de grève travaillée, mercredi — jour prévu pour le déclenchement de la grève générale des enseignants —, afin de constituer un fonds de $4 millions. Ce sera donc aux enseignants de niveau collégial que reviendra la responsabilité de déclencher le mouvement de grève.

Contre-offensive publicitaire du gouvernement

■ QUEBEC — Voyant sa crédibilité diminuer de jour en jour, le gouvernement a planifié à son tour une campagne de publicité nationale pour contrer le message véhiculé par le Front commun dans les médias. Au bas mot, le gouvernement s'apprêterait à entreprendre une campagne d'un demi-million de dollars en publicité pour informer les travailleurs des secteurs public et parapublic, de même que la population en général, sur ses dernières offres.

Il y a déjà une semaine que les ministères concernés par les négociations dans le secteur public ont préparé leur campagne. Si elle a été retardée, c'est en raison du sommet entre les représentants du gouvernement et les chefs syndicaux, qui s'est terminé vendredi dans l'impasse.

Selon diverses sources gouvernementales, le coup d'envoi de la campagne publicitaire devait avoir lieu samedi dernier, alors que le gouvernement prévoyait réserver quatre pages dans les quotidiens. Mais, comme ces derniers exigent un délai de 48 heures en moyenne avant d'accepter un telle commande, le gouvernement aurait décidé, sous réserve d'une recommandation du bureau du premier ministre, de reporter le lancement de l'opération à mercredi.

Même à contrecoeur, les syndiqués FTQ emboîteront le pas

■ Ce n'est peut-être pas de gaité de coeur mais la majorité des membres de la FTQ qui font partie du front commun du secteur public participeront à la grève progessive de concert avec leurs collègues de la CEQ et de la CSN. Ce débrayage général,illimité et illégale doit débuter demain matin paralysant écoles, soutien scolaire, services sociaux, et enfin, les hôpitaux.

LISA BINSSE

Louis Laberge, le président de la FTQ, qui compte quelque 40 000 membres dans le secteur public, a déclaré hier en conférence de presse que ses membres sont bien conscients des dangers qui les attendent en agissant ainsi. « Nous sommes déterminées à nous battre pour la survivance du mouvement syndical au Québec, le droit à la libre négociation et la sécurité d'emploi ».

Aucune autre réunion n'est prévue avec le gouvernement d'ici au début de la grève. Mais, M. Laberge se dit prêt à considérer toute tentative pour éviter l'affrontement. Entretemps, il préconise une rencontre du front commun aujourd'hui afin de finaliser la stratégie des débrayages.

« En coupant unilatéralement dans les salaires et en imposant 109 décrets qui, dans plusieurs cas, comprennent des reculs de 10 à 15 ans sur les conditions de travail, souligne M. Laberge, c'est tout le système de la libre négociation que jette par terre le gouvernement. Nous ne pouvons pas accepter une telle situation qui remet en cause l'existence même du syndicalisme dans le secteur public ».

Mandats « clairs et forts »

« Nous avons tout essayé pour éviter cet affrontement mais le gouvernement ne nous donne pas le choix : il n'a rien mis sur la table, sauf pour quelques propositions intéressantes pour le secteur privé qui n'ont rien à foutre avec le secteur public, qui puisse constituer une hypothèse de règlement. Nous avons reçu des mandats clair de nos membres et nous devons les respecter ».

M. Laberge soutient que les mandats de grève obtenus sont clairs et forts si l'on tient compte des circonstances particulières de cet arrêt de travail. « Avec les menaces de représailles qui planent (certains sont déjà menacés de congédiement par leur employeur), il est bien évident que les membres chez-nous y pensent par deux fois, ce qui rend ce vote là encore plus fort. Ils ont voté en toute connaissance de cause ».

Dans le réseau des affaires sociales, les mandats obtenus sont de l'ordre de 61 p. cent en faveur de la grève (144 syndicats pour 88 contre). Il y a des votes à venir dans 53 syndicats locaux. À la Fédération des affaires sociales, le plus important syndicat du secteur public de la CSN, le vote n'est pas terminé. Dans le soutien scolaire FTQ le portrait est différent. Dans ce secteur les syndiqués sont majoritairement contre la grève. Mais, les lignes de piquetage seront respectées.

Les services essentiels seront maintenus partout. Les employeurs seront avisés. S'ils refusent de les négocier ce seront les listes syndicales qui primeront.

M. Laberge a profité de l'occasion pour inviter l'ensemble des membres de sa centrale, incluant ceux du secteur privé, à participer massivement à la manifestation devant l'Assemblée nationale le samedi prochain, puisqu'il s'agit, dit-il, « d'une lutte pour préserver des droits syndicaux fondamentaux ».

Les enseignants de cégep débrayeront les premiers

L'ÉLÉMENTAIRE ET LE SECONDAIRE SUIVRONT JEUDI

■ C'est demain que les cégépiens de toute la province se buteront aux collèges fermés par la grève illégale des enseignants. Les écoliers de l'élémentaire et du secondaire subiront le même sort jeudi.

Par ailleurs, contrairement à ce que disent les enseignants, le ministère de l'Education soutient que leur salaire montera en moyenne de 3,45 p. cent en 1982-83. De plus, les enseignants en disponibilité pourraient recevoir, l'an prochain, le même salaire que leurs confrères en poste. Enfin, il n'est pas inutile de savoir que le système d'enseignement, qui a perdu 28 p. cent de ses élèves en 10 ans, n'a dégonflé son effectif enseignant que de 2,8 p. cent.

MARIANE FAVREAU

Donc, à moins d'intervention inespérée, les 45 cégeps de la province seront paralysés par la grève dès demain, privant de cours quelque 132 000 collégiens. Seuls l'école de pilotage de Saint-Honoré et l'Ecole de marine de Rimouski échappent à la règle.

Les employés de soutien etou les professionnels non enseignants qui ont voté contre la grève respecteront tout de même les lignes de piquetage que les syndicats veulent « serrées ».

Les étudiants sont en négociation, par la voie de la Fédération des associations étudiantes collégiales, pour obtenir le maintien de services essentiels (aide financière, accès à certains locaux, services de résidence conformes à l'hygiène et maintien des cafétarias pour ces résidences).

Dans les écoles élémentaires et secondaires — anglaises et françaises — c'est à partir de jeudi que les élèves seront privés de classe (à l'exception des commissions scolaires des Vieilles-forges et de Carignan). Demain, les instituteurs seront au travail: le salaire d'une demi-journée ira dans les coffres de la CEQ pour son fonds de défense, mais les enseignants ne recevront aucune prestation de grève.

Du côté de la CEQ, on estime qu'une journée de grève fait perdre environ $10 millions en salaires. De son côté, le ministère de l'Education évalue à $11 millions les salaires quotidiens ainsi économisés dans le réseau scolaire.

Hausse de salaire

Contrairement à ce qu'avancent les syndicats, le ministère de l'Education soutient que les enseignants auront une hausse de salaire moyenne de 3,5 p. cent en 1982-83, comparativement à 1981-82. Ainsi, un enseignant de 12 ans d'expérience et de 16 ans de scolarité passe de $27 701 à $28 692, malgré la coupure de 19,45 p. cent les trois premiers mois de cette


Yvon Charbonneau

année. Entre dans ce calcul la hausse de salaire de 12 p. cent obtenue en juillet dernier et qui a couru jusqu'en décembre.

Une secrétaire gagnant $15 743 en 1982-83, par rapport à $14 099 l'an dernier, bénéficie d'une hausse de 11,66 p. cent. (Incidemment, les mandats de grève sont minoritaires chez les employés de soutien.)

Par ailleurs, au cours des pourparlers des derniers jours avec les centrales, le gouvernement a offert de reporter à 1984-85 la baisse de salaire des enseignants mis en disponibilité. De plus, il a mis de l'avant diverses mesures pour atténuer l'impact des mises en disponibilité, qui s'annoncent très nombreuses.

Il est impossible de savoir clairement si le moratoire et les diverses autres mesures sont désormais acquises aux enseignants, ou si le gouvernement les retire face au mouvement de grève.

Pas en chômage

Depuis 10 ans, le système scolaire (élémentaire et secondaire) a perdu près d'un demi-million d'élèves. Pendant la même période, le nombre d'enseignants à l'emploi des commissions scolaires n'a baissé que de 2 000. Le nombre de professionnels non enseignants a même augmenté.

En 1970-71, il y avait 1 588 788 élèves dans les écoles, et 70 364 enseignants. En 1980-81, les élèves n'étaient plus que 1 130 015, et les enseignants, 68 349. Baisse globale, donc, de 28 p. cent de la clientèle, et de 2,8 p. cent des enseignants.

Même si on a amélioré les services au fil des ans, il y a ainsi des enseignants mis en disponibilité à cause de la baisse du nombre d'élèves. Ils restent à l'emploi de leur commission scolaire avec leur salaire et tous leurs droits. Mais avec les décrets, le gouvernement veut vraiment « dégraisser » le système.

Deux associations étudiantes refusent d'appuyer la grève

■ Cette fois-ci, les professeurs n'auront pas l'appui de tous leurs étudiants dans leur grève illégale. Tout aussi opposés à la grève des syndicats qu'aux décrets du gouvernement, deux associations étudiantes nationales réclament d'urgence la création d'une commission de médiation formée de représentants de groupes extérieurs et d'usagers, où les étudiants pourraient siéger. Ils suggèrent également de créer un fonds d'urgence de développement à partir de cotisations spéciales de tous les travailleurs.

MARIANE FAVREAU

Traitant gouvernement et syndicats de « parvenus de la Révolution tranquille », le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) et la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ) assurent par ailleurs que la grève discrédite les travailleurs syndiqués aux yeux des étudiants et de la population. « Nous ne pouvons appuyer un tel geste en cette période de crise économique où ce seront encore une fois les plus démunis qui paieront la note », de dire Jean Baillargeon et François Houle, porte-parole respectifs du RAEU et de la FAECQ.

Ils font notamment référence aux salaires confortables versés dans l'enseignement et ils demandent aux parties d'abandonner leurs attitudes corporatistes. Ils cautionnent l'idée d'une commission de médiation, mise de l'avant récemment par Robert Gaulin et des universitaires, estimant qu'il s'agit de la seule façon de permettre aux deux parties « de sauver la face » en évitant la grève.

De plus, les deux regroupements d'étudiants, mandatés par les assemblées générales locales, demandent la création d'un fonds de développement et de solidarité communautaire à partir d'une contribution de tous les travailleurs (secteurs privé et public) équivalant à une heure de salaire par semaine. Ce qui servirait, notamment, à la relance de l'emploi chez les jeunes.

Dans leur démonstration, les étudiants condamnent l'actuel processus de négociation devenu « un outil d'institutionnalisation de la confrontation stérile, et néfaste pour l'intérêt public ». Ils assurent que le gouvernement et les syndicats ont une responsabilité commune face à la dégradation actuelle du climat social.

Ils n'hésitent pas à rappeler que dans le contexte économique actuel, l'ensemble des syndicats du secteur public sont privilégiés par rapport à d'autres couches de la population. Leur attitude « n'attire pas spontanément la sympathie de ce que plusieurs appellent une génération sacrifiée, à laquelle nous appartenons ».

Enfin, ils s'opposent absolument à l'utilisation du droit de grève dans les hôpitaux (comme dans le transport en commun). « Il faut repenser l'utilisation de la grève en même temps que l'ensemble du processus de négociation des secteurs public et parapublic, les deux étant indissociables. »

Mais surtout, qu'on mette vite sur pied la commission de médiation, et qu'on renseigne la population qui ne sait plus ce qui en est, à cause de la propagande massive dont elle est victime.

Le Regroupement réunit neuf associations étudiantes universitaires et la Fédération une douzaine d'associations collégiales.

Déjà les parents s'organisent

■ A quelques jours du déclenchement d'une grève illégale dans l'enseignement, parents et élèves commencent de s'organiser. Par exemple, les parents d'une commission scolaire envisagent un recours à l'injonction, tandis que les élèves d'un cégep demandent à leurs profs de leur maintenir des services essentiels.

MARIANE FAVREAU

Par ailleurs, diverses organisations, dont la Ville de Montréal, prennent des mesures spéciales pour occuper les jeunes ou les garder.

A Baldwin-Cartier, le comité de parents francophones a fait parvenir hier une mise en demeure au Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal. Il avise les enseignants que s'ils ont recours à la grève, demain, une demande d'injonction sera faite à la cour.

La présidente du comité de parents, Mme Thérèse Duvieusart, rappelle que le vote de grève parmi les quelque 625 enseignants de Baldwin-Cartier s'est pris par une dizaine de voix de majorité. Advenant la grève, on irait voir dans les écoles si les enseignants sont au poste, le premier jour. On ne recourrait à l'injonction qu'en fonction de la situation, explique-t-elle. Elle précise que ce recours juridique, décidé depuis plusieurs semaines, ne vise qu'à assurer la présence des enfants à l'école, et non à prendre position pour l'une ou l'autre partie.

A la CECM

Le comité de parents de la CECM, pour sa part, lance un appel au sens des responsabilités sociales des parties pour éviter aux élèves les effets négatifs d'une grève.

Il exhorte les parents à garder leurs enfants à la maison, advenant une grève. Et ce, pour des raisons de sécurité, leur surveillance n'étant pas assurée.

Garder le cégep ouvert

Au cégep Lévis-Lauzon, dans la région de Québec, les élèves demandent à leurs professeurs de maintenir ce qu'ils appellent « des services essentiels » pendant la grève.

Ils veulent ainsi avoir accès au service des prêts et bourses du collège pour des raisons de survie. Et pouvoir aller travailler à la bibliothèque, aux locaux de l'informatique et de dactylographie. Enfin, ils veulent avoir accès au local étudiant.

Des pourparlers sont en cours avec les professeurs, mais l'idée d'une injonction ayant été évoquée par des élèves, les enseignants seraient moins enclins à maintenir ces « services essentiels ». Selon un porte-parole étudiant, on espère toujours en arriver à une entente, d'autant plus que la direction ne s'oppose pas à l'idée.

Le porte-parole étudiant précise que l'association étudiante n'appuie aucune des parties, mais condamne ce qui va à l'encontre des droits étudiants. Dans ce cégep de 3 200 élèves, la session a repris le 17 janvier.

Services spéciaux

De son côté, le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a préparé un plan de services spéciaux à offrir aux jeunes en cas de grève. Ainsi, les patinoires intérieures seront ouvertes pour du patinage libre, le matin et l'après-midi. Les piscines ouvriront tous les jours à partir de deux heures. Il en sera de même pour les centres de loisirs logés ailleurs que dans les écoles.

Au moins un organisme privé offre des camps de jour pour permettre aux jeunes de s'adonner auxsports d'hiver. C'est le cas de la base de plein air Edphy, de Val-Morin. A titre de service, le centre offrira des excursions quotidiennes de ski et sports d'hiver. Pour $10, l'autobus du Centre Edphy prendra les enfants de 6 à 16 ans à la station de métro Henri-Bourassa (à l'angle des rues Basile-Routhier et Henri-Bourassa) à 8h30 pour les ramener à 17h30, au même endroit.

Le forfait comprend le transport, les remontées mécaniques, la surveillance d'un moniteur par 10 enfants. Le jeune doit apporter son « lunch » ou débourser $3 pour un repas. Il faut cependant réserver sa place en téléphonant à Carole, au 669-9068, à Laval.

Aussi, les divers centres du YWCA annoncent qu'ils augmentent leurs places de garderie. Certains organiseront des activités récréatives supplémentaires.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: −6 Max.: −18
NUAGEUX, AVERSES DE NEIGE
VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: PAS DE CHANGEMENT

La Quotidienne
Tirage d'hier: 0281 | Numéro-boni: 248128

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−14	− 1	Neige
Outaouais	− 6	−18	Neige
Laurentides	−11	− 1	Neige
Cantons de l'Est	−15	0	Neige 10 cm
Mauricie	−17	− 7	Neige
Québec	−15	− 4	Neige
Lac-Saint-Jean	−19	−10	Neige
Rimouski	− 3	−12	Neige, froid
Gaspésie	− 3	−13	Neige
Baie-Comeau	− 5	−15	Neige
Sept-Iles	− 5	−15	Neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	7	
Edmonton	−28	−18	
Regina	−20	− 1	
Winnipeg	−18	− 4	
Toronto	2	4	
Fredericton	− 1	+ 1	
Halifax	0	+ 3	
Charlottetown	− 2	0	
Saint-Jean	−5	− 1	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	3	8	N.-Orléans	− 1	13
Buffalo	0	3	Pittsburgh	1	4
Chicago	1	1	S. Francisco	11	16
Miami	14	21	Washington	2	6
New York	4	10	Dallas	1	13

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	0	5	Madrid	− 5	12
Athènes	4	14	Moscou	−15	− 9
Acapulco	20	30	Mexico	12	21
Berlin	0	6	Oslo	− 2	7
Bruxelles	− 2	5	Paris	− 2	7
Buenos Aires	27	37	Rome	− 2	13
Copenhague	3	6	Séoul	− 2	6
Genève	− 6	4	Stockholm	− 4	6
Hong Kong	10	17	Tokyo	− 1	11
Le Caire	—	—	Trinidad	27	30
Lisbonne	4	7	Vienne	− 2	6
Londres	4	8			

Des actes de sabotage sur des voies rapides

Des actes de sabotage semblent à l'origine de la panne d'éclairage survenue au cours du week-end sur au moins quatre voies rapides de la région de Montréal.

ANDRÉ CÉDILOT

Selon les renseignements obtenues par LA PRESSE, les premières vérifications du ministère des Transports du Québec ont permis de déceler des marques d'effraction sur plusieurs panneaux de contrôle des lampadaires qui ont subitement manqué de courant, vendredi, plongeant dans l'obscurité divers tronçons du boulevard Métropolitain et d'autres grandes voies de circulation comme l'autoroute Ville-Marie et les routes 440 et 640, au nord de Montréal.

« Nous n'avons pas toutes les preuves, mais il pourrait s'agir d'une forme de sabotage. À prime abord, nous avons constaté que les portes des boîtes d'acier qui cachent les panneaux de contrôle avaient été forcées... », a déclaré un agent d'information du ministère des Transports, Michel Labonté, qui se garde bien, toutefois, de relier clairement ces incidents au conflit qui sévit dans le secteur public.

Des enquêteurs du ministère des Transports doivent entreprendre aujourd'hui des recherches plus approfondies. A cette enquête interne s'ajoute une surveillance accrue des policiers de la Sûreté du Québec, auxquels on remettra sous peu une liste détaillée des systèmes de contrôle et leur localisation exacte sur les différentes artères de circulation.

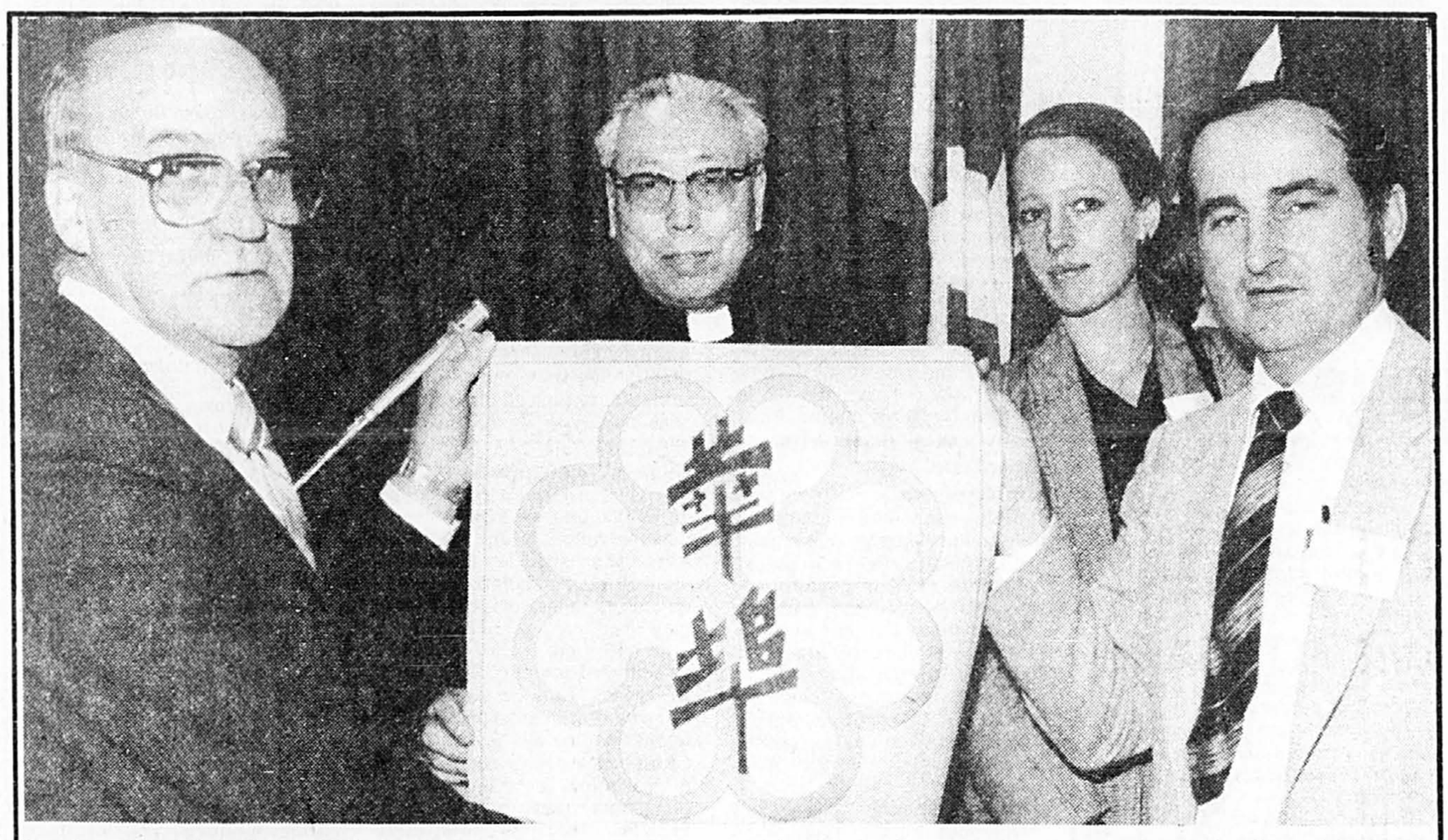
Facile à ouvrir

D'après M. Labonté, on retrouve généralement de tels dispositifs de contrôle de l'éclairage à tous les 1,6 km environ sur les voies rapides. Un simple coup de tournevis ou de pince-monseigneur, à ses dires, suffit à ouvrir la porte du boîtier qui abrite les manettes permettant de régler l'allumage ou l'interruption de l'éclairage d'une portion de la voie de circulation, ou encore de le laisser fonctionner automatiquement, selon la lumière du jour.

« Si l'équipement est aussi facile d'accès, et les manoeuvres très simples, c'est tout simplement qu'on a voulu faciliter le travail des équipes d'entretien », a expliqué le porte-parole du gouvernement, qui voit là l'une des raisons qui a sans doute permis aux présumés vandales de faire rapidement le tour du réseau de stations de contrôle situés sur les voies rapides qui ceinturent la région de Montréal.

C'est l'insistance de la Sûreté du Québec, a reconnu M. Labonté, qui a amené des équipes de travailleurs du ministère des Transports à réparer les différentes pannes de courant, dans la nuit de samedi à dimanche. Hier, près de 90 p. cent des lampadaires touchés fonctionnaient normalement.

En pleine obscurité, vendredi soir, une femme de 36 ans a été tuée et un homme blessé lors d'une embardée à l'embouchure d'une voie de service du boulevard Métropolitain, à la hauteur de la rue Pie IX. La chaussée était glissante et la fine bruine qui tombait n'avait rien pour améliorer la visibilité.



Quelques-uns des ténors de la fonction publique municipale: M. Paul-Émile Sauvageau, commissaire à l'embellissement ; Mme Wendy Graham, architecte paysagiste et M. Pierre Bourque, assistant directeur des Travaux publics et responsable du Jardin botanique, en compagnie du président de l'Association de développement du quartier chinois, le père Thomas Tou.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

IL CONSERVERA TOUTEFOIS SON CARACTÈRE

Le quartier chinois sera méconnaissable

Le quartier chinois de Montréal, qui a subi les plus diverses modifications au fil des ans, tandis que la plupart des occupants ont cherché domicile ailleurs, sera, au cours des prochains mois, bouleversé comme il ne l'a jamais été.

GILLES NORMAND

Toutefois, les travaux évalués à quelque $3,5 millions, qui y ont débuté en 1982 et qui se poursuivront jusqu'en 1984 inclusivement, seront exécutés dans le respect du caractère chinois de cet environnement.

C'est en tout cas l'assurance qu'ont donnné à la communauté chinoise une quinzaine de hauts fonctionnaires municipaux, hier, lors d'une rencontre avec les membres de l'Association de développement du quartier chinois de Montréal, dont le père Thomas Tou est le président.

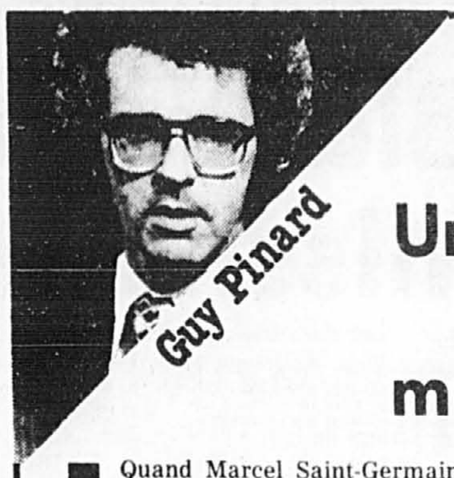
On a voulu que les membres de la presse soient présents à cette réunion d'information, au cours de laquelle les Chinois du quartier, qu'on a consultés sur le tard, insistaient pour que soit améliorée la qualité de la vie pour ceux qui y habiteront, et pour que l'on crée un climat favorable aux affaires des commerçants locaux.

Une grande toilette

Il ressort de cette rencontre que le quartier chinois sera modifié de fond en comble, les réaménagements touchant le vaste territoire compris entre le boulevard Dorchester au nord, la rue Saint-Dominique à l'ouest, l'avenue Viger au sud, et la rue Jeanne-Mance à l'ouest. Une importante partie des transformations s'ajouteront aux travaux de construction du Palais des Congrès et de la Place Guy-Favreau, autour de laquelle sont prévus des aménagements pour l'habitation et pour les affaires (locaux commerciaux ou à bureaux).

Mais c'est au coeur même de ce vieux quartier que les transformations seront le plus bouleversantes pour les Chinois. La rue de Lagauchetière, par exemple, sera méconnaissable après des travaux qui y seront effectués en 1983 et 1984. Elle deviendra un mail piétonnier, entre Saint-Laurent et Jeanne-Mance, à l'exception d'un tronçon, vers la rue Côté, pour permettre l'accès au complexe Guy Favreau. Les livraisons, rue de Lagauchetière, seront possibles le matin, et les modalités seront fixées ultérieurement. La chaussée aura un tout autre revêtement, qui contiendra couleurs et motifs chinois, tandis que les trottoirs seront supprimés. On y plantera des arbres de Chine, dont une espèce considérée sacrée dans ce pays du soleil levant. A chaque extrémité de ce secteur, toujours sur Lagauchetière, on dressera une arche.

On estime que le gros des travaux seront terminés, sur Saint-Urbain également (que l'on vient d'élargir), pour l'ouverture du Palais des congrès, le 26 mai 1983. D'autres transformations seront apportées rue Clark, entre Viger et Dorchester, et rue Saint-Urbain, entre Viger et Lagauchetière, mais on estime qu'elles seront comnplétées en octobre 83. Tout le quartier aura été retouché en 1984.



Guy Pinard

Un cynique chez les musulmans

Quand Marcel Saint-Germain a quitté le Québec le 13 mars 1980 pour aller travailler en Arabie saoudite en compagnie de son épouse et de ses deux enfants, il s'attendait évidemment à un certain choc culturel, malgré tous les efforts déployés par son employeur, Bell Canada, pour l'y préparer.

M. Saint-Germain n'a pas été déçu, les promesses ont été tenues, et plus encore. Cependant, malgré le régime austère qu'il a dû s'imposer pendant quelque deux ans et demi, il n'hésiterait pas un seul instant à y retourner, d'autant plus qu'à son avis, le choc culturel est peut-être plus difficile à supporter au retour qu'à l'aller!

Il faut dire que Marcel Saint-Germain était prêt pour une telle aventure. D'abord parce qu'il avait vécu intensément la révolution culturelle au Québec. Le 22 juin 1960, au moment où M. Jean Lesage s'installait aux commandes du Québec après l'ère duplessiste, Saint-Germain terminait ses études au collège Sainte-Marie et entreprenait de combiner des études en Droit avec une carrière dans le monde du spectacle.

Il était en effet du groupe initial d'une douzaine (ils n'étaient plus que quatre au moment de mettre fin à l'aventure quelque 10 ans plus tard) de néo-universitaires qui se produisait sous le nom de « Cyniques ». Ce groupe avait évidemment contribué à l'évolution du Québec et de certaines valeurs privilégiées par la société québécoise d'alors.

Ensuite, parce que dans le cadre de sa maîtrise en Sciences politiques, il avait appris le chinois et couronné le tout par un séjour d'un mois en République populaire de Chine, à peine quelques jours avant son deuxième mariage.

L'effet combiné de ces deux expériences devait l'amener à souhaiter intensément, avec la complicité de Paule, son épouse, à aller faire un long séjour à l'étranger, si possible au Proche-Orient. La société Bell Canada allait lui en offrir l'occasion.

Un cadre de vie spartiate

La vie n'est pas facile dans les pays musulmans mais elle encore plus austère en Arabie saoudite : pas de vins ni autres boissons alcoolisées, pas de cinéma ni de théâtre, très peu de tourisme (surtout des Arabes en pèlerinage à La Mecque), très rarement des émissions de télévision en langue française, très peu de loisirs, pas de porc, interdiction de fumer en public, très peu de sports (courses de chameaux, tennis et football), interdiction pour l'épouse de conduire une voiture et pour les parents de frapper un enfant, obligation pour l'épouse de se vêtir jusqu'au coup dès qu'elle quitte l'enclave réservée aux employés de Bell et ceinturée par un mur de 2 m (et où on ne manque incidemment d'aucun confort occidental, y compris une piscine où le bikini est heureusement toléré), obligation pour les étrangers de respecter le Ramadan lorsqu'ils se trouvent en compagnie de musulmans, soumission des étrangers au cadre de travail imposé à leurs subalternes arabes, etc.

D'importantes consolations

En revanche, et c'est ce qui explique sans doute l'empressement que mettrait M. Saint-Germain à accepter un autre mandat similaire, il y a de nombreuses consolations qui font oublier les conditions de vie spartiates et la chaleur écrasante (il n'est pas rare de voir le thermomètre dépasser 50 degrés C).

Il y a d'abord la très grande satisfaction de communiquer son expérience à des Arabes comme ceux de la Saudi Telephone, qui vous considèrent comme un expert mais ne toléreraient sans doute jamais une gaffe monumentale. D'ailleurs, à cet égard, le contact humain initial peut influencer les relations entre deux hommes.

Il y a aussi la redécouverte de valeurs comme la famille par exemple. En Arabie saoudite, les liens familiaux sont très étroits, on est fier de ses « vieux » et les enfants sont rois et maîtres, surtout en public.

D'ailleurs, un hasard heureux a permis à M. Saint-Germain de le découvrir dès sa descente d'avion à Riyad. Olivier, son jeune fils (il n'avait pas encore deux ans) et turbulent comme son père dans sa jeunesse, n'avait que faire de la queue de passagers qui attendaient de franchir les contrôles policiers. Et, de découverte en découverte, Olivier devait se retrouver à l'intérieur du poste de police. M. Saint-Germain était dans ses petits souliers lorsqu'il vit ressortir son fils accompagné de policiers, qui étaient heureusement pleins d'égard à son endroit. S'il s'était aventuré à sermonner le fiston, c'est probablement lui qui aurait subi les foudres des policiers.

Enfin, il y a l'occasion offerte à ses employés par la société Bell Canada de voyager à visiter l'Europe, l'Afrique et l'Orient, à raison d'un voyage à tous les quatre mois, pour un total de huit semaines par année. C'est une compensation qui est loin d'être négligeable, d'autant plus qu'elle vient s'ajouter à des émoluments très rémunérateurs. Comme le disait M. Saint-Germain, au retour d'un voyage, on revivait quotidiennement les souvenirs accumulés... tout en préparant le prochain!

L'impossible retour

Préparé psychologiquement et professionnellement pour vivre une telle expérience, rasséréné par l'appui inconditionnel de son épouse, M. Saint-Germain a réussi à remplir son contrat et même l'a rallongé de quelques semaines.

Mais depuis son retour au Québec en août dernier, l'adaptation est beaucoup plus lente. Pour deux raisons.

En premier lieu, en Arabie, il avait tendance à idéaliser ce qui lui manquait le plus, les arbres, la neige, l'hiver, les bars, les diners bien arrosés. Mais il devait être déçu par le rythme de vie du Québec.

En deuxième lieu, il garde l'impression que les Québécois n'ont pas fait un bout de chemin aussi long que le sien. C'est toujours Trudeau, Drapeau et Lévesque qui dirigent le pays, dit-il, comme au moment de son départ.

M. Saint-Germain n'en parle pas avec amertume. Pour le moment, il accepte son sort. Mais il est bien évident qu'il ne faudrait pas qu'on lui torde le bras bien longtemps pour qu'il reprenne son bâton de pèlerin...

Après l'essence, c'est maintenant la guerre du prix de l'huile à chauffage

La guerre des prix de l'huile à chauffage bat son plein dans la région montréalaise. Les consommateurs tentés de faire la chasse aux rabais se retrouvent en effet devant des prix fluctuant d'une semaine à l'autre et d'un fournisseur à l'autre depuis le début de l'année. Il y a le prix affiché, et le prix officieux.

NICOLE BEAUCHAMP
GEORGES LAMON

Le prix affiché, c'est celui que les fournisseurs vous donnent à la suite de la diminution de la taxe fédérale sur le prix du pétrole brut. Il gravite en ce moment autour de 30 cents le litre. Le surplus d'huile à chauffage, engendré notamment par un hiver plutôt clément, a déclenché une concurrence qui se joue à coups d'escomptes temporaires accordés aux consommateurs ou marchandés par ceux-ci. Ces rabais peuvent varier de 1 à 3.5 cents le litre.

Depuis décembre, bon nombre de consommateurs se sont mis à magasiner pour acheter leur huile à chauffage sur un marché où les distributeurs se disputent déjà les clients. Les compagnies pétrolières et les fournisseurs affiliés ou indépendants s'ajustent vaille que vaille à cette pression à la baisse. Ainsi, Esso a avisé tous ses clients qu'ils bénéficiaient d'une « remise temporaire » de 2,2 cents le litre, le prix passant de 31,2 cents au 1er janvier à 29 cents à compter d'hier.

« Plutôt d'attendre que nos clients appellent tour à tour pour demander un escompte, nous l'avons élargi à toute notre clientèle, a déclaré M. Michel Turgeon du service des relations publiques d'Esso. Cette remise temporaire va fluctuer selon le marché. Il s'agit d'un ajustement en raison de la concurrence actuelle. »

De son côté, Texaco renchérit. « Le prix affiché s'établit à 30,9 cents le litre, affirme son relationniste, M. Jos Péladeau. Nous offrons des escomptes dépendant du volume annuel de consommation qui peuvent aller jusqu'à 3,5 cents le litre. » Ces rabais consentis, qui se sont d'abord colportés de bouche à oreille puis vite répandus, embarrassent les fournisseurs. Chez Shell, on mentionne volontiers le prix affiché, soit 30,9 cents le litre. Mais on élude la question des escomptes éventuellement alloués : « Les gens sont toujours libres de discuter avec leurs vendeurs des conditions d'achat », s'est contenté de dire M. Jacques Viau. Même réserve au sujet des escomptes à la compagnie subsidiaire de Sunoco, Ouimet Gobeille Inc. « Nous traitons chaque cas individuellement, selon certains critères comme le volume d'achat », répond M. Vincent Huppé.

Pour sa part, la compagnie Gulf consent à sa clientèle des réductions de 2 à 3 cents sur son prix affiché de 31,1 cents le litre. Sa concurrente BP admet avoir le plus haut prix affiché, soit 31,2 cents, et indique la possibilité de négocier des escomptes sans en préciser l'ordre de grandeur.

Quant aux 180 membres de l'Association des fournisseurs indépendants du Québec, ils affichent un prix de base de 30 à 30,5 cents le litre. Ils doivent eux aussi se plier à cette guerre des escomptes pour conserver leur clientèle.

«L'ange du ring» est toujours emprisonné

BRAMPTON, Ont. (PC) — Donato Paduano dit l'« ange du ring », ex-champion de boxe de catégorie mi-moyen accusé de possession de cocaïne dans l'intention d'en faire du trafic, est resté en cellule hier, personne n'ayant versé une caution de $4,000 comptant.

La cause de Paduano et de deux autres individus, Roger Joseph Barrière et Claude Evon Pepin, qui comparaissaient devant la Cour provinciale de Brampton, a été remise au 31 janvier pour fixer la date de leur procès.

Barrière est également accusé de possession de cocaïne dans l'intention d'en faire du trafic. Pepin est accusé de trafic.

Les trois individus avaient été arrêtés par la police de Peel, vendredi, dans une voiture près de Mississauga. Une petite quantité de cocaïne et de haschich avait été saisie dans la voiture, selon la police.

Barrière et Pepin sont aussi restés en cellule, hier. Leur caution avait été fixée à $6,000 chacun.

Paduano, 34 ans, de Saint-Léonard en banlieue de Montréal, avait remporté la couronne des mi-moyens canadiens en 1969 en battant Joe Durelle, de Sorel. Sa carrière avait atteint un sommet en 1971, alors qu'il était classé troisième dans le monde.

Offrez-vous une visite enrichi$$ante!
LA BOURSE Voyez comment fonctionne la bourse
LE VILLAGE ÉLECTRONIQUE Une révolution dans votre vie financière
LES CONSEILS GRATUITS Offerts par les comptables agréés, notaires et avocats
LES AFFAIRES Franchises • Subventions • Exportation
SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS
PLACE BONAVENTURE 28 JANV. au 1er FÉV.

À CAUSE DES IRRÉGULARITÉS AU QUÉBEC

Peter Blaikie menace de démissionner

Le président national du Parti conservateur, M. Peter Blaikie, démissionnera de ses fonctions dès mercredi à Winnipeg, si le comité exécutif du parti refuse de revenir sur sa décision d'il y a deux semaines qui a donné à l'exécutif du Québec, dirigé par Me Robert Brunet, le soin de statuer sur le cas des délégués litigieux en provenance de cette province.

LA PRESSE a appris de source sure que M. Blaikie a avisé hier plusieurs membres du comité exécutif du parti de ses intentions.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Rejoint au téléphone, l'avocat montréalais a refusé de faire des commentaires sur le sujet. Cependant, l'affaire a fait tellement de bruits ici même à Ottawa que les membres du comité national des lettres de créance ont eux aussi fait part de leur intention de démissionner si le comité exécutif ne revient pas sur sa décision.

Au cours de la fin de semaine, l'exécutif provincial du Parti conservateur du Québec a réinscrit dans leurs fonctions de délégués 16 personnes, dont quatre du comté de Dollard, qui avaient été rejetées à cause d'irrégularités lors de leur sélection. Les autres sont des comtés de Champlain(6), Shefford(4) et Gamelin(2). Les 16 délégués en question sont tous des adversaires de M. Joe Clark.

Devant cette décision, le comité exécutif national a demandé au président du parti au Québec, Me Robert Brunet, de venir s'expliquer lors d'une réunion qui se tiendra mercredi à 15:00 à Winnipeg. Le comité exécutif sera alors appelé à prendre le vote sur une nouvelle motion rescindant la résolution d'il y a deux semaines, qui accordait à l'exécutif du Québec le droit de trancher les cas litigieux dans le choix des délégués de cette province. Toutefois, il faudra un vote des deux-tiers des 24 membres du comité exécutif pour annuler cette résolution.

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, c'est sur le cas précis des quatres délégués du comté de Dollard que le président Blaikie entend remettre sa démission si le comité exécutif refuse de bouger. M. Blaikie a jugé qu'il ne peut fermer les yeux sur le choix de ces délégués après avoir promis un congrès honnête aux membres du parti lors de son élection il y a deux ans, a expliqué un membre de l'exécutif national.

Lors de la sélection des délégués de Dollard, le 11 novembre, plusieurs militants ont accusé l'organisation de M. Jean-Yves Lortie, associée alors à M. Brian Mulroney, d'avoir interdit l'accès de la salle aux partisans de M. Joe Clark, et d'avoir manipulé le vote à l'intérieur. Un rapport interne sur le sujet, préparé par l'avocat montréalais Me Michel Coté, en arrive aux mêmes conclusions, et confirme même la présence d'une douzaine de « fiers-à-bras » à l'entrée de la salle où se tenait la réunion.

Dans le comté de Shefford, les partisans de M. Joe Clark avaient réussi à faire élire leurs délégués par un vote de 25 à 21 lors de la réunion de l'association, mais leurs adversaires ont tenu une autre assemblée une heure plus tard, pour choisir d'autres délégués. C'est cette dernière équipe que l'exécutif provincial a décidé d'inscrire à Winnipeg lors de sa réunion de fin de semaine.

CONGRÈS AU LEADERSHIP

Clark décidera immédiatement après le vote des délégués

OTTAWA (PC) - Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, s'est engagé hier à donner sa réponse au verdict des délégués immédiatement après l'annonce du résultat du vote sur le leadership, vendredi soir à Winnipeg.

« Je ferai comme la dernière fois (au congrès de fevrier 1981) », a laissé tomber M. Clark, lorsqu'il était interrogé à savoir s'il se laisserait une période de réflexion avant d'annoncer la manière dont il interprétera la décision du congrès sur l'opportunité de tenir un congrès au leadership.

En février 1981, M. Clark n'avait pas hésité à conclure à un appui du parti en sa faveur, après que 66.4 pour cent des délégués se furent opposés à une révision du leadership.

Informé des propos de M. Clark, le député conservateur de Joliette, M. Roch La Salle, a réaffirmé qu'il était persuadé que le leader tory allait augmenter son score de 1981, mais n'en a pas moins ajouté qu'il devrait « se donner un petit 20 minutes de réflexion s'il devait perdre une virgule de pourcentage vendredi soir ».

Par ailleurs, dans deux entrevues publiées hier par le Winnipeg Sun et la magazine Maclean, M. Clark s'est prononcé sur une variété de sujets, tels que la question québécoise, ses priorités s'il venait à prendre le pouvoir et son appréciation de son adversaire politique actuel, Pierre Trudeau.

En ce qui concerne le leadership libéral, M. Clark dit croire que Pierre Trudeau sera son opposant lors du prochain match électoral.

« Je pense qu'il n'est pas le genre d'homme à s'esquiver, et ce serait la réputation qu'on lui ferait s'il quittait dès maintenant.

« Deuxièmement, je pense qu'il veut conserver le contrôle sur le Parti libéral parce qu'il en a fait son instrument, et troisièmement, je soupçonne que les professionnels de son parti veulent le garder parce que je crois qu'ils ont raison lorsqu'ils disent qu'il est toujours le meilleur dans leurs rangs. »

Interrogé à savoir s'il craint plus Pierre Trudeau que ses successeurs présumés, John Turner ou Donald Macdonald, Joe Clark répond qu'il « se méfie du caractère « rusé » de l'intelligence de Pierre Trudeau.

« Je ne l'aime pas, ajoute-t-il, et c'est dommage dans un esprit de civilité parlementaire. Je ne peux faire abstraction de son oeuvre qui a été, je le crois, immensément destructrice au pays ».

Quant à la question québécoise, M. Clark affirme que si une majorité de Québécois ont voté « non » au rférendum, c'est parce que Pierre Trudeau leur a menti.

« Il leur a dit que le fédéralisme serait plus souple, mais il a répliqué avec une constitution unitaire », a dit M. Clark.

Au Québec, M. Clark dit accueillir favorablement le nationalisme, dont, dit-il, les libéraux ont peur.



Jacques Bouchard

Reynald Fréchette avait flairé un « piège syndical »

SHERBROOKE — C'est parce qu'il a flairé un piège syndical que le ministre du Travail et député péquiste de Sherbrooke, **Reynald Fréchette**, a refusé de rencontrer les dirigeants syndicaux des enseignants de la région de l'Estrie.

Faisant face à une motion de blâme réclamée par les 27 signataires d'une pétition rédigée en ce sens, l'accusé Reynald Fréchette a donné cette explication, dimanche soir, devant un peu plus de 85 membres de l'association de cette circonscription qui ont assisté à cette réunion spéciale.

Cette renconte avec le député de Sherbrooke avait été demandée par le syndicat des enseignants de l'Estrie. On convoquait pour ainsi dire le ministre Fréchette à une réunion où il aurait été appelé à expliquer l'attitude adoptée par le gouvernement face aux négociations et aux décrets qu'il a imposés aux travailleurs du secteur public et para-public.

Comme les deux parties en cause n'ont pu en venir à une entente sur la façon dont se déroulerait cette rencontre, l'un des anciens organisateurs de M. Fréchette et péquiste de la première heure, l'enseignant **Julien Richard**, avait décidé de faire circuler une pétition. Les deux buts visés étant la convocation d'une assemblée générale spéciale à l'occasion de laquelle un vote de blâme serait pris à l'endroit du ministre.

Opération sans conséquence

Cette manoeuvre s'est cependant soldée par un échec pour les contestataires. Ils n'ont pu trouver un orateur du calibre de l'ex-animateur d'une émission radiophonique de ligne ouverte. Reynald Fréchette, utilisant tous ses talents d'orateur, a donné un spectacle digne de ses meilleures interventions devant l'Assemblée nationale. Ses détracteurs n'avaient pas prévu un orateur de calibre pour lui donner la réplique.

Quelques minutes avant le début de la réunion, l'ex-ministre de l'Union nationale, en compagnie de son épouse traditionnellement coiffée de son éternel petit chapeau rond qui ressemble étrangement à un demi-pamplemousse, étaient arrivés discrètement sur le lieu de la réunion, au cégep de la Reine des Cantons de l'Est.



Photothèque LA PRESSE
Reynald Fréchette

Lui, presque timidement, a attendu le début de la réunion debout à l'arrière de la salle de l'auditorium, en fumant cigarettes sur cigarettes. Quelques personnes, visiblement mal à l'aise, ont osé lui adresser la parole.

Pendant ce temps, son épouse était allée accueillir les participants à la réunion qui s'inscrivaient dans le hall d'entrée où l'on distribuait des feuillets roses à ceux qui avaient le droit de vote. Après avoir fait la bise à plusieurs, elle retournait auprès de son mari en lui apportant un café bien chaud, histoire sans doute de le détendre un peu.

Mise en accusation

La lecture de l'acte de mise en accusation se résumait en quelque sorte à une question d'agenda que le ministre n'aurait pu respecter en raison de son calendrier d'activités ministériels.

Compte tenu de la conjoncture politique actuelle, le ministre Fréchette, dans sa défense, a fait valoir qu'il interprétait cette manoeuvre des enseignants, comme un geste visant à discréditer à la fois le Parti québécois et le gouvernement de René Lévesque. Situation, devait-t-il ajouter en substance, qu'il se devait de dénoncer.

D'ailleurs, la plupart des autres intervenants lors de la période de temps mise à leur disposition pour intervenir sur la question, ont pris la défense du ministre Fréchette qui a été l'objet d'applaudiseements à plusieurs occassions.

Le vote secret a finalement été pris et la motion de blâme a été rejetée par 68 militants. Dix-huit membres se sont prononcés pour. Selon le président de l'association du comté, **Roger Le Clerc**, le parti a 1,095 membres en règle dans cette circonscription.

Deux autres motions de ce genre et pour les mêmes motifs ont été présentées à l'endroit des députés péquistes de Saint-François et de Johnson, **Réal Rancourt** et **Carmen Juneau**. Elles seront débatues lors de réunions qui auront lieu en février. Compte tenu du manque de sérieux et de préparation de ceux qui sont à l'origine de la signature de ces pétitions, elles n'auront sans doute pas plus de succès que dans le comté de Sherbrooke.

Reynald Fréchette a sans doute poussé un soupir de soulagement après cette réunion où il a fait un très bon score.

• • •

À nouveau candidat

A la suite de certaines déclarations formulées par le candidat à la vice-présidence nationale du Parti conservateur, **Jean Riou**, l'avocat québécois **Jacques Blanchard**, a décidé de demander un renouvellement de mandat.

Ce dernier avait en effet décidé de ne pas se représenter à ce poste lors de l'élection du nouvel exécutif du PC qui aura lieu lors du congrès qui se déroule cette semaine à Winnipeg.

En annoncant sa candidature, **Jean Riou**, un ancien permanent du PC à Ottawa, avait laissé entendre que Blanchard n'avait pas fait, pour le Québec, le travail qu'on attendait de lui à l'exécutif national.

Face à une telle accusation, Blanchard a décidé d'affronter son ami... Riou sur le parquet du congrès national. Une lutte, si elle a lieu, qui promet d'être des plus intéressantes.

Quel est le facteur le plus négligé dans l'élaboration des projets résidentiels?

Le concept

La plupart des condominiums sont construits en vue d'un seul objectif: la rentabilité.

Pas le Sanctuaire du Mont-Royal.

Le Sanctuaire a d'abord été conçu pour combler ses résidents.

Lorsqu'il sera terminé, le projet comprendra cinq pyramides d'habitation indépendantes, reliées entre elles par un centre commercial et un superbe complexe sportif.

Dans le confort le plus total, vous visiterez vos amis et profiterez des multiples avantages de cette mini-ville de l'an 2000: restaurant, boutiques, institutions financières, épicerie, piscine, courts de tennis, de squash et de racquetball, golf intérieur, etc.

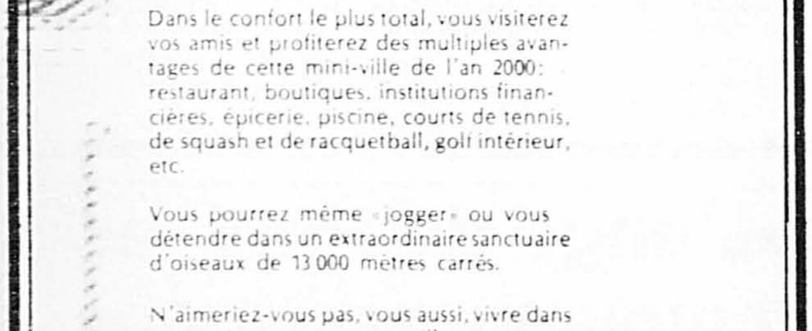
Vous pourrez même «jogger» ou vous détendre dans un extraordinaire sanctuaire d'oiseaux de 13 000 mètres carrés.

N'aimeriez-vous pas, vous aussi, vivre dans cet environnement merveilleusement étudié, en plein cœur de l'Île de Montréal?

Un concept incomparable

le sanctuaire du mont-royal

6000 chemin Deacon, Montréal



• PHASE 1 MARS 1983
• MURB CLASSE 31
• 2 CH. À C.
1 400 PI.CA.
114 500$ ET PLUS
• 3 CH. À C.
1 800 PI.CA.
142 500$ ET PLUS

BUREAU DES VENTES
738-6000
SEMAINE: 10H. À 18H.
WEEK-END: 13H. À 17H.
(SUR RENDEZ-VOUS)

Cours de base de fine cuisine d'Henri Bernard
PROSPECTUS
session hiver-printemps
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
2015, rue de la Montagne suite 610, Montréal
Permis d'enseignement de culture personnelle

Dans votre courrier la nouvelle grille de programmation des abonnés du câble

La télévision payante arrive...

Vous recevrez par la poste la pochette **"ABONNEZ-VOUS AU CÂBLE"** incluant:

- Un dépliant sur la télévision payante à lire attentivement.
- Une nouvelle grille de programmation détachable, à conserver.
- Un coupon d'abonnement à compléter pour ceux qui désirent la télévision payante.

Vu l'importance de la demande, ceux qui rempliront le coupon d'abonnement dans les plus brefs délais auront l'avantage de se faire installer la télévision payante en priorité.



EN PLUS
Cablevision Nationale et Télécâble Vidéotron lancent du 17 janvier au 11 février 1983 une grande promotion d'abonnement au câble pour seulement 11¢ d'installation.

C'est le temps de s'abonner.

CABLEVISION NATIONALE LTEE
Télécâble Vidéotron

Composez: 270-7007

Le Cartier ATTAQUE TÔT

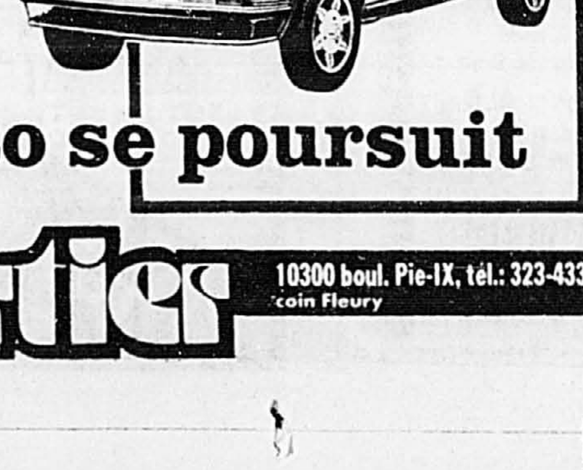
Nommée voiture de l'année par Motor Trend



RENAULT 5
Nous avons un superbe choix de Renault 5 neuves et de démonstration à des prix étonnants.

PRIX SPÉCIAL EN SALLE DE MONTRE SEULEMENT!

(Illustration pas nécessairement conforme au texte)



PRIX SPÉCIAL SUR RENAULT ALLIANCE

Prix spécial sur Renault Alliance commandée dès maintenant. Aussi escompte substantiel sur voiture en inventaire.

À partir de **$6695**

Illustration pas nécessairement conforme au texte

Le salon de l'auto se poursuit
chez
le Cartier

Chez le No I
AMC | Jeep | Renault

10300 boul. Pie-IX, tél.: 323-4330
coin Fleury



Pierre Foglia

Les pornographes anonymes

Il me semble qu'on a traité bien légèrement du grave problème de la pornographie ces derniers jours. Pis encore, on soulevé le problème et on l'a laissé là. En l'air. Comme une érection en attente de dénouement...Finissons-en, disent les hommes. Tranchons, répondent les femmes. Et moi je vous dis qu'on n'arrivera à rien de cette façon. Je suggère que nous les hommes, nous allions prendre une douche légèrement glacée, tandis que ces dames rangeront leurs grands couteaux. Et lorsque, les uns et les autres, nous nous serons rhabillés à peu près décemment, passons au salon et dialoguons.

Entendons-nous d'abord sur au moins un point : il n'y pas de farces à faire avec la pornographie. J'ai moi-même la douleur de compter une pornographe dans ma propre famille et je vous assure qu'il n'y a rien de drôle là-dedans...

Imaginez qu'une de mes vieilles tantes tient un rôle dans « *Tu t'en viens-tu?* », un film porno belge tourné à Caracas. Oh! il est vrai, un tout petit rôle. Dans la première scène du film on voit un gars marcher dans la rue et à ce moment-là, il y a une petite vieille qui passe à bicyclette. La caméra ne nous la montre que de dos et pour quelques secondes seulement, mais j'ai très bien reconnu ma tata Rita...Je précise tout de suite que c'est la seule scène du film tournée en extérieurs et en costumes. Dès la scène suivante, le gars arrive chez sa blonde, ils se mettent tout nu et ça dure deux heures...Tata Rita a beau me jurer, 1, qu'elle n'a jamais mis les pieds à Caracas et, 2, qu'elle n'a jamais su aller à bicyclette, je suis abolument formel : j'ai vu « *Tu t'en viens-tu?* » onze fois, et c'est bien elle.

C'est délibérément que j'étale ainsi le déshonneur de ma famille. Je veux montrer que la pornographie frappe tout un chacun sans distinction d'âge, de rang social, de religion ou de sexe, surtout de sexe. Comme l'alcoolisme, la pornographie est une maladie. Et comme on l'a fait pour les alcooliques, les joueurs, les obèses et autres dénaturés, il faut créer ***les pornographes anonymes***. Ce sera un premier pas vers la dévictimisation de ces grands malades qu'il faut absolument aider à sortir du trou. Les pornographes anonymes, une association où les membres pourront se prendre en mains, au lieu de prendre leur pied comme d'habitude.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un pornographe ?..Vous qui me lisez en ce moment, êtes-vous pornographe ? Le petit test qui suit devrait vous aider à voir clair en vous. Répondez par oui, ou par non...

a) Trouvez-vous que les trous dans les beignes, c'est de l'espace perdu, alors que vous trouvez ça tout à fait normal dans le gruyère ?

b) Votre blonde porte des basculottes trop grands qui lui remontent sous les bras. Lui dites-vous : « C'est bien ça ma chérie, comme ça t'auras pas froid », ou bien : « Au fait, as-tu descendu les vidanges ?

c) Comment appelez-vous un réalisateur de films pornos ? Un saligaud ou un metteur en scène ?

d) Croyez-vous que la femme devrait être presque l'égale de l'homme dans les rapports sexuels ? (Je dis presque parce qu'il ne faut quand même pas exagérer, il en est des jeux amoureux comme des jeux olympiques, la femme y est légèrement inférieure à l'homme, en particulier au saut à la perche).

e) Prenez-vous votre partenaire sexuel(le) pour un objet de votre désir, ou, ce qui revient exactement au même - c'est juste une question de temps - pour un désir sans objet ?

f) Dans la phrase : « *Le coït est le lieu de l'Ailleurs où s'opère la symbiose du vécu transmaternel* », dans cette phrase donc, trouvez-vous très érotisants les trémas sur le « i » de « co-ï-t » ?..

Si vous avez obtenu plus d'un oui, il est grand temps pour vous d'entrer chez les pornographes anonymes. Il faut vous faire soigner. Et il n'y pas 36 positions pour guérir de la pornographie. Il n'y en a qu'une : ***le dos à dos***. De même que lorsqu'on est alcoolique il faut tourner le dos à l'alcool, lorsqu'on est pornographe il faut tourner le dos à la femme (pour un homme), à l'homme (pour la femme).

Le dos à dos est la base même de la thérapie pour vaincre la pornographie. Voici comment opérer. Penchez-vous légèrement en avant, les bras tendus devant vous, comme si vous vous apprêtiez à plonger. Demandez à votre partenaire de coller ses fesses aux vôtres et de faire le même mouvement dans la direction opposée...Et voilà! Il y a contact, donc il y a relation. Mais relation saine. Vous constatez effectivement que dans cette position il vous sera impossible de poser un geste dégradant ou violent...Et voilà, vous êtes guéri ! Mieux encore, vous vous retrouvez à l'avant-garde. Je m'explique : le dos à dos est non seulement le nouveau modèle sexuel, mais il conditionnera aussi bientôt l'ensemble des relations hommes-femmes.

Depuis Adam et Ève qu'on s'obstine à se regarder dans le blanc des yeux sans que ça n'ait jamais rien donné que des drames. Je veux que tu sois belle, lit l'amoureuse dans les yeux de son amant. Je veux que tu sois fort, lit l'amant dans les yeux de la belle. Et ça fait des siècles que ça dure avec le résultat que les unes sont de plus en plus belles, les autres de plus en plus forts, et tout le monde a oublié d'être intelligent. D'où le couple, qui est la source de tous les maux, en particulier la pornographie. Bien sûr, il y en a qui, malgré tous leurs efforts ne sont pas belles, et d'autres qui ne sont pas forts. Parmi ceux-là, on n'en trouve quelques-uns d'intelligents, mais ça ne leur est d'aucune utilité. Il faut citer à ce propos, le mot de Louis XIV, à la veille de son mariage avec l'infante d'Espagne, tel que rapporté par l'historien Pierre Desproges (1) :

— *Sire, dit l'infante Marie-Thérèse, ne souffrez-vous point que l'on vous donne pour épouse si pauvrette demoiselle ? Car point jolie ne suis, et point non plus ne brille par l'esprit...*

— *Madame répondit Louis, c'est très bien ainsi. Car s'il y a un truc qui ne va pas avec le boudin, c'est bien la cervelle!*

Je vous laisse là-dessus en vous enjoignant à pratiquer le dos à dos dès aujourd'hui. Quant à ceux qui vous diront qu'il ne peut y avoir d'avenir dans une position qui ne permet pas de faire des enfants, laissez-les dire...ils ne se servent de l'excuse des enfants que pour continuer à faire leurs cochonneries...

(1) Pierre Desproges, ***Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis***, éditions du Seuil, 1981, collection Virgule... À mon humble avis un livre indispensable.

L'ÉMEUTE D'ARCHAMBAULT

Un seul gardien a vu un collègue se faire battre

JOLIETTE — Un seul des 15 gardiens du pénitencier d'Archambault qui, vêtus de leur uniforme kaki, ont défilé toute la journée au procès des « dix », hier, a affirmé avoir vu deux des accusés frapper son collègue Denis Rivard, l'une des victimes de l'émeute.

MARTHA GAGNON

Quelques minutes seulement après avoir prêté serment, le garde Marcel Jacob, 47 ans, visage carré, lèvres minces, épaules ployées, front dégarni, s'est mis à trembler et à bafouiller. Les yeux pleins d'eau, il a dû s'asseoir pour raconter les mauvais traitements qu'on lui a fait subir le 25 juillet dernier.

Ce soir-là il était chef de secteur. Dès le début de la prise d'otage, il est allé se réfugier avec d'autres dans le local habituellement réservé aux cuisiniers. Il a sonné l'alarme. Les détenus ont alors lancé des objets de toutes sortes, fracassé les vitres.

« Il sont ensuite entrés dans le bureau et ils ont « buché » sur moi. Je suis tombé par terre. Ils nous aveuglaient en nous arrosant avec un boyau.(...). J'ai réussi à me lever et à quitter le local. Le garde Rivard était couché sur le sol; je me suis étendu sur lui pour tenter de le protéger. Mais ils frappaient sur nous avec des tiroirs, des chaises, des bouts de tuyau », affirme le témoin.

« Quels étaient ceux qui frappaient » ? demande le procureur de la Couronne. Il s'empresse de nommer les accusés Maurice Michel et Serge Robidoux. Il ajoute qu'il a aperçu Daniel Boulet qui était près de là. Après plusieurs coups, le gardien a perdu conscience.

La défense insiste sur le fait qu'il était allongé sur son compagnon Denis Rivard, donc qu'il lui était difficile de bien remarquer ses agressseurs.

Tour à tour, les gardes se succèdent à la barre des témoins. Certains ont seulement remarqué la présence d'un ou de plusieurs accusés dans la grande salle de contrôle N où avait lieu l'émeute. D'autres ont eu le temps de voir, par exemple, Maurice Michel briser les vitres du bureau du garde Léandre Leblanc.

On apprend que peu de temps après la prise d'otage, Michel Dunn, qui faisait alors partie du comité des détenus, a tenté de calmer les esprits. Il s'est adressé au gardien Serge Laplante qui se trouvait seul dans la tour de contrôle, pour lui demander d'ouvrir les portes afin d'isoler les agresseurs. L'opération a malheureusement échouée.

À ce moment, Laplante tenait dans ses mains un fusil de calibre .12. Après une longue hésitation, il s'est décidé à tirer un coup de semonce. Ce geste, selon lui, a eu pour effet d'augmenter la colère des détenus qui se sont mis à tout démolir.

Le témoignage du garde Robert Landry permet à tout le monde de se dérider. Il explique qu'au moment des incidents, les détenus de son pavillon n'ont pas participé à l'émeute parce qu'ils étaient plus intéressés par le film pornographique qu'on projetait à ce moment-là.

Le juge Jean-Guy Boilard a profité d'un ajournement pour demander aux avocats de s'entendre afin de ne pas prolonger inutilement le procès. Il précise que plusieurs des témoignages ne font pas avancer le débat.

Grève ou pas, le procès continuera

JOLIETTE — Même si les fonctionnaires déclenchent la grève, le procès des dix accusés d'Archambault se poursuivra.

Le juge Jean-Guy Boilard a émis, hier, une ordonnance pour obliger tout le personnel judiciaire (sténographes, greffier) et les agents de la Sûreté du Québec qui assurent la surveillance, de se présenter au travail tous les jours jusqu'au prononcé du verdict. Il leur a demandé d'accomplir leur tâche, sinon des sanctions seront prises contre eux en vertu du code criminel. La désobéissance peut entraîner des sanctions allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Le juge a rappelé qu'il s'agissait d'un procès important qui mobilisait beaucoup de monde. Il a invité les policiers a utilisé la force requise pour permettre le libre accès au Palais de justice.

Une représentante syndicale a confié à LA PRESSE que les employés n'avaient pas l'intention de protester ni de boycotter le procès actuel.

TROIS-RIVIÈRES

La SQ remplace la police locale

TROIS-RIVIERES (PC) — Dans un geste qui s'apparente à une tutelle, le ministre de la Justice du Québec a confié lundi à la Sûreté du Québec la responsabilité des enquêtes criminelles majeures qui surviendront à Trois-Rivières au cours des quatre prochains mois.

La nouvelle a causé une certaine surprise dans les milieux intéressés d'autant plus que la ville de Trois-Rivières s'apprêtait justement, lundi soir, à envisager cette hypothèse.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a pris les devants sans plus attendre sur une recommandation expresse de la Commission de police du Québec qui lui conseillait, plus tôt en matinée lundi, d'agir en ce sens dans l'intérêt de la sécurité publique.

Le juge Denys Dionne et ses collègues Réjean Breault et Pierre Laforêt, qui dirigent l'enquête sur le corps de police trifluvien, ont recommandé cette panacée temporaire en raison des secousses de l'enquête sur la police, mais aussi après avoir constaté que les effectifs du service des enquêtes de la sûreté municipale sont amputés de plusieurs détectives.

Retraites

Depuis un an, en effet, quelques enquêteurs ont pris leur retraite, d'autres sont absents en raison de congés de maladie, et deux autres, MM. Jean-Marc Carignan et Lawrence Buckley, ont été écartés de la police à la suite de révélations incriminantes découlant de la première semaine des audiences de la CPQ.

Le département des enquêtes de la police de Trois-Rivières fonctionne donc au ralenti, et le travail s'accumule.

Le mandat qui revient à la Sûreté du Québec, district de la Mauricie, a trait uniquement à l'investigation des délits majeurs.



QUÉBEC EN PLEIN CARNAVAL
DU 3 AU 9 FÉVRIER
35.$ PAR PERSONNE, PAR NUIT OCCUPATION DOUBLE
LOEWS Le Concorde
GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC
RÉSERVEZ DIRECTEMENT 418 647-2222
6 JOURS DE FÊTE:
5 FÉV: CARNAVAL DE RIO, À LA SALLE DE BAL ● 3, 4, 5, 6: ENSEMBLE LAJOS MOLNAR AU RESTAURANT ROTATIF L'ASTRAL ● 9: BEL CANTO PAR GEORGES COULOMBE À L'ASTRAL ● ET BIEN SÛR, LE CABARET DISCO TOUS LES SOIRS.

En 1982, nos ventes ont dépassé celles de 1981 qui avaient dépassé celles de 1980 et nous prévoyons qu'en 1983, nous dépasserons celles de 1982

Parce que nos prix sont meilleurs que jamais et que notre service, notre expérience et notre choix restent les meilleurs en ville

COMPLETS prix moyen $350
maintenant à
$149 $179 $199
RETOUCHES COMPRISES
TAILLES 36 (court) à 52 (long)
PARDESSUS • VESTES • PANTALONS • CHEMISES • 20% À 50% DE RABAIS
PAS DE VENTE FINALE TANT QUE VOUS N'ÊTES PAS ENTIÈREMENT SATISFAIT
MONDE MASCULIN G Marks
619 ouest, boul. DORCHESTER
Heures d'ouverture: lundi au vendredi 9h à 18h Samedi 9h à 17h
Tél.: 861-5453

ART CULINAIRE
Monique Chevrier, C.N.D.
MENU DE LA ST-VALENTIN
9 février
par Rollande Desbois
LES TERRINES ET LES PÂTÉS
15 février
par Marcel Kretz
TENUE DE BAR
23 février
par Raymonde Simard
DÉCORATION DE GÂTEAUX
24 février
par Brigitte Châtigny
INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.
10216, boul. Lajeunesse
389-8241
Permis no 749663



BUDGET
CHOIX BUDGÉTAIRES

- Dans les cegeps, 1 500 enseignantes et enseignants, principalement les femmes, vont perdre leur emploi.
- Pourtant, il y a une augmentation importante de la population étudiante.

Alors que d'autres choix s'offrent à lui, le gouvernement a pris parti :

POUR LES PATRONS, CONTRE LA POPULATION

Nous, nos choix n'ont pas changé. Nous voulons un pays sans chômage, ni décret.

FNEEQ CSN FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE CEGEP (CEQ)

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER-D. LANDRY président et éditeur
la presse
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

L'avion du Canada: le F-18 ontarien

Ce sont les chiffres du gouvernement fédéral qui prouvent, sans aucune ambiguité, que le Québec a tout simplement été berné dans le fabuleux contrat des F-18. Car, selon un rapport d'évaluation daté du 15 décembre, et dont les chiffres ne sont pas contestés par les responsables du projet, le Québec n'a encore obtenu que 24,5 pour cent des commandes alors que l'Ontario s'en est approprié 71,4 pour cent. Comme le Québec avait cru à la promesse d'un partage presque égal, comme il n'a profité que de la moitié des 48 pour cent qu'il attendait, il est raisonnable de dire que le Québec a été trompé par ses représentants d'Ottawa.

Il faut se rappeler le contexte du choix du F-18.

Au Québec, autant l'entreprise privée que le gouvernement favorisaient l'achat du F-16, fabriqué par General Dynamics et utilisant des moteurs construits à la Pratt and Whitney de Longueuil. Mais Ottawa, après bien des tergiversations, décidait que le F-18 de McDonnell Douglas serait un meilleur achat.

Un tel contrat concerne d'abord, cela va de soi, la défense militaire. Mais il représente également un apport économique important pour une région et même une province. Un investissement de $3 milliards ne peut que susciter l'intérêt des entreprises, mais aussi des gouvernements.

Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, avait annoncé le choix du F-18; le ministre des Approvisionnements, M. Jean-Jacques Blais, garantissait les retombées économiques au Québec et à l'Ontario; et le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, se servait de ces chiffres pour faire la preuve, en campagne référendaire, de la rentabilité du fédéralisme. On doutait, mais on espérait; on voulait tellement croire, qu'on a accepté le discours et ses promesses. On a été trompés.

Le ministre provincial de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, parle aujourd'hui de malhonnêteté. Même pas; plutôt insignifiance et incompétence de nos élus.

Ils accusent les hommes d'affaires québécois, ils disent ne jamais avoir promis de telles retombées, ils se réfèrent à des dollars 1980, ils se disent qu'il ne faut rien dire, ils prétendent que les contrats accordés ne doivent être confondus avec l'ensemble des contrats qui seront éventuellement accordés, etc. Bref, ils essaient désespérément de se défendre en jetant le blâme sur les autres pour se laver les mains en caucus. Ils font peine à voir.

Les représentants du Québec mêlés à ce contrat ont clairement manifesté leur faiblesse et leur inaptitude à défendre les intérêts des Québécois. Ils étaient probablement sincères, en 1980, quand ils se pourfendaient d'arguments scientifiques et de partages économiques favorables à leurs concitoyens. Mais ils ne décident rien eux-mêmes; ils sont des amateurs perdus dans les grandes lignes où des gens sérieux, ordinairement d'Ontario, savent tirer les ficelles qu'il faut pour servir leurs amis.

Évidemment, un homme comme M. Marcel Léger, qui n'a plus d'autre espoir valorisant que la venue de son parti sur la scène fédérale, utilise une telle situation avec succès: tout le monde va nécessairement lui donner raison. Et à Ottawa, nos représentants se justifient en lançant la pierre à leurs compatriotes québécois. Encore là, ce n'est pas de la malhonnêteté; c'est encore de l'incompétence et de l'insignifiance.

Jean-Guy DUBUC

Inévitables mais pas illimitées...

La société québécoise se résigne encore: les grèves annoncées dans le secteur public paraissent inévitables. Pour se laisser convaincre d'y renoncer, les centrales attendaient du gouvernement, lors du sommet de la semaine dernière, qu'il abandonne littéralement ses positions, et d'abord à l'égard des enseignants. Mission impossible.

On le voit à présent: les aménagements, les concessions, les sursis, les programmes d'emplois, même plus nombreux et plus généreux, ne pouvaient suffire. La CEQ entend protéger des emplois que le contexte démographique, la conjoncture économique et les compressions budgétaires tendent à éliminer. Pour gagner la paix cette année, il fallait choisir: ou bien réduire le nombre d'emplois et accroître l'insécurité, ou bien amputer et bloquer les salaires. Ce qui rend l'entreprise intolérable pour beaucoup d'enseignants, même s'ils sont privilégiés, même en pleine crise, c'est que le gouvernement a voulu tout faire à la fois.

La grève est donc inévitable dans le secteur de l'enseignement. La CSN et la FTQ, sensiblement moins éprouvées, pouvaient y échapper, d'autant que les mandats ne sont ni empressés ni abondants dans les hôpitaux et les centres d'accueil. Mais puisque nos centrales fonctionnent «en front commun» dans le secteur public, MM. Laberge et Corriveau feront aussi la grève, même s'ils n'ont pas envie de descendre dans la rue.

De cette situation, les syndicats autant que le gouvernement doivent savoir tirer les conséquences. Les premiers en évitant l'escalade et les confrontations violentes; l'autre, en s'abstenant de tergiverser ou de réprimer à l'excès.

De ce mouvement de débrayage, on a dit qu'il serait à la fois illégal, illimité et général. Son caractère d'illégalité ne fait aucun doute. La légitimité que des porte-parole syndicaux tentent de lui conférer pour apaiser les consciences tourmentées relève d'une dialectique hautement contestable. Le Québec serait plutôt en présence d'une action systématique de désobéissance civile.

Il n'y a là rien de rassurant. Sauf ceci: illégales, ces grèves ne seront pas, semble-t-il, illimitées et générales. Elles ne seront pas illimitées, d'abord parce que les syndiqués n'ont sûrement pas l'intention d'aller perdre plusieurs journées de salaire pour s'exposer à l'amende et ne rien recevoir en retour; ensuite parce que le gouvernement, après un moment de patience, finira par contraindre les contrevenants à cesser cette aventure sans lendemain.

Elles ne seront pas générales, indique-t-on, puisque le personnel de divers établissements de santé n'ont pas voté la grève et ne comptent pas la voter. Il serait dramatique que les syndicats, par la force ou le chantage, obligent ceux qui ne veulent pas débrayer à faire la grève dans les hôpitaux.

De son côté, le gouvernement abuserait d'un mouvement syndical parfois faible et démotivé — sauf dans l'enseignement — s'il devait recourir à la répression brutale. Il se rendrait au contraire coupable de tergiversations s'il tolérait des interruptions de service dans le secteur vital de la santé et du vieil âge.

Il est permis de penser que la catastrophe appréhendée ne se produira pas. Quoique illégales, les grèves seront plutôt limitées et partielles. Après 20 ans de syndicalisme dans le secteur public, se pourrait-il qu'apparaissent au Québec les premiers indices d'une maturation?

Michel ROY



Droits réservés



Louis Falardeau
(de notre bureau de Québec)

Le Front commun et le pari de la CEQ

L'anecdote — tout à fait fictive — est racontée par un négociateur patronal. Elle met en scène les membres du gouvernement impliqués dans la négociation et leurs principaux conseillers, qui discutent des sanctions à appliquer en cas de grève illégale.

On parle d'abord d'hôpitaux et de centres d'accueil, donc de syndiqués affiliés à la CSN et à la FTQ. Les plus durs des recours sont tour à tour suggérés: fortes amendes, congédiements, perte de la formule Rand, «décertification», etc.

Puis, quand arrive le tour des écoles, donc de la CEQ, la solution est vite trouvée: on ne fait rien! On laisse la grève se poursuivre et les coffres de l'État s'emplir des salaires qu'il n'a pas à verser.

Il s'agit, bien sûr, d'une caricature. Mais toute bonne caricature est bâtie sur la réalité. C'est en effet un secret de Polichinelle que de toutes les grèves appréhendées dans le cadre des négociations avec le Front commun, c'est celle des enseignants qui inquiète le moins le gouvernement.

Un arrêt de travail dans un hôpital a immédiatement des conséquences graves pour les personnes hospitalisées ou qui doivent recevoir des soins. Ne serait-ce que l'angoisse qu'il crée chez elles. La population s'alarme donc et exige une intervention immédiate du gouvernement.

Au contraire, une grève dans les écoles fait la joie des écoliers et le bonheur du fonds consolidé. Les parents sont bien sûr agacés d'avoir à faire garder leurs enfants mais ils se débrouillent tant bien que mal — ils en ont l'habitude — et ce n'est qu'après quelques semaines que leur exaspération atteint des proportions de nature à forcer le gouvernement à agir.

Bien sûr, les enseignés subissent quelque tort. Mais il n'est pas irréparable. On ira un peu plus vite ensuite et s'il le faut, on prolongera l'année scolaire. Ces chambardements ne seront pas sans laisser des traces sur la qualité de la formation des enfants, mais on ne s'arrête pas à ces détails dans une société assez peu rigoureuse pour s'accommoder de grèves dans les hôpitaux!

C'est par contre dans le secteur de l'éducation que le gouvernement juge qu'il a le plus de ménage à faire. Ça nous coûte $800 millions de plus par année qu'en Ontario pour un service tout juste équivalent, soutenait la semaine dernière un minisre qui est au coeur du dossier. La volonté du gouvernement de corriger cette situation ne fait aucun doute.

D'autant plus que les enseignants sont probablement les membres du Front commun qui sont le moins sympathiques à l'opinion publique. Leurs salaires élevés — relativement —, leurs longues vacances, n'ont rien pour tirer les larmes d'une société très majoritairement moins bien nantie. Sans compter qu'on leur impute sûrement en partie les maux de l'école publique, si décriée chez nous. Le dernier Gallup confirme leur impopularité.

Il ressort de tout cela que le gouvernement ne cédera pas facilement à la CEQ. Les quelques millions qu'il lui a consentis au cours de la dernière ronde de négociations paraissent bien peu de choses par rapport aux centaines de millions qu'il lui a «enlevés» par les lois 68, 70 et 105. Mais c'est quand même probablement tout près de cent pour cent de ce qu'il est prêt à lui céder.

Alors, il faut se demander ce que les enseignants, dans ce contexte, peuvent gagner à faire une grève illégale. Elle sera inévitablement suivie de recours judiciaires et de leur cortège d'amendes, sans compter toutes les autres mesures répressives à la disposition de l'État. Et il est certain que le gouvernement ne lâchera pas facilement.

On comprend la colère des enseignants envers qui le gouvernement se montre particulièrement cruel, et leur volonté de se battre jusqu'au bout. Mais jusqu'au suicide? Des milliers d'entre eux — les plus jeunes, les plus militants — n'ont à peu près rien à perdre puisqu'ils luttent pour leur emploi.

Le risque est grand qu'avec la grève la défaite soit encore plus coûteuse. Pour gagner, la CEQ doit avoir l'appui, et pendant longtemps, des autres centrales. Or on sait comment la CEQ doit littéralement traîner depuis quelques semaines tant la CSN que la FTQ, qui sont bien moins durement touchées par l'action gouvernementale et qui montrent peu d'enthousiasme pour cette aventure.

Tout indique que la CEQ fait le pari que la solidarité syndicale, qui a joué jusqu'à maintenant, même si ce ne fut pas toujours facile, sera plus forte que la volonté gouvernementale. Mais il faudrait encore, pour que la grève soit victorieuse, que l'opinion publique, naturellement favorable à la légalité et toujours portée vers le conservatisme en temps de crise, change subitement du tout au tout et embarque dans le camp de la révolte.

Yvon Charbonneau, qui parle de fascisme et de prison, semble penser que la répression qui répondra à la grève illégale pourrait provoquer un tel changement. Nul doute que le gouvernement voudra éviter les excès pour ne pas provoquer pareille réaction.

Reste que si la grève est déclenchée, elle ne pourra avoir d'issue heureuse pour la population québécoise. Car une victoire de la légalité ne pourrait probablement être acquise qu'au prix d'un affaiblissement catastrophique des syndicats.

LE MONDE...

Quel avenir reste à l'OPEP?

Contrairement à ce qui a été annoncé dimanche, l'unanimité entre les pays producteurs de pétrole réunis à Genève (OPEP) est loin d'être faite. On se demande bien d'ailleurs comment l'accord pourrait être total quand chacun, depuis de longs moins, en fait à sa tête, tant en ce qui regarde les niveaux de production que les prix.

L'échec de la conférence de Genève a été salué comme une «victoire» pour l'Iran. «L'Arabie Saoudite a perdu sa suprématie sur l'OPEP et certains de ses amis sont même venus dans notre camp, et cela nous suffit; c'est une victoire», a déclaré le ministre iranien du Pétrole. Tout semble indiquer que l'évaluation du ministre iranien n'est pas fausse. Les prix vont rester inchangés ou ne diminueront pas, tandis que certains pays (notamment l'Iran) vont produire à volonté.

L'Iran a besoin de devises pour sa guerre contre l'Irak. Dans son cas, le pétrole est convertible en armes. Tout est politique, donc le pétrole aussi est politique. Il ne déplairait pas à l'Iran d'exporter sa révolution en Arabie Saoudite quand le sort de Saddam Hussein, l'homme fort de Bagdad, aura été scellé, ce qui n'est pas encore tout à fait acquis.

Là où il n'y a plus accord, concertation, union, peut-on encore parler d'organisation? En d'autres mots, l'OPEP a-t-elle encore un sens? La question se pose. Mais il ne faudrait tout de même pas oublier que l'Organisation, si elle s'est fait universellement connaître en 1973, existe depuis 1960. C'est le Venezuela qui en avait été l'instigateur.

Depuis 10 ans, l'OPEP est allée trop vite, trop loin. Les bonds fantastiques des prix du baril de pétrole, multipliés par 15 sur certains marchés, ont induit les consommateurs non seulement à la prudence mais à l'invention. Économies d'énergie, recherches de sources nouvelles d'énergie, exploitation plus systématique de réserves négligées dans le passé ont entraîné un surplus de pétrole. Il s'ensuit automatiquement une tendance au fléchissement des prix et une concurrence plus grande entre les producteurs. Le ralentissement notable de l'activité industrielle, dans la plupart des pays avancés, ne va pas effacer le surplus.

Si la flambée des prix du pétrole a fait des victimes chez les consommateurs (le Japon et quelques pays d'Europe, pour ne rien dire du tiers-monde), certains producteurs paient cher aujourd'hui leurs rêves de grandeur. Le Mexique est l'un de ceux-là. Il avait misé sur de fortes ventes à des prix élevés. Il côtoie aujourd'hui la ruine.

Les 20 ans d'un traité

Janvier 1983 marque le 20e anniversaire du traité franco-allemand. L'anniversaire a été l'occasion de cérémonies à Paris et à Bonn.

«Le traité franco-allemand est avant tout un symbole, écrit le journal *Libération*. Celui de la réconciliation entre deux peuples qui se sont déchirés pendant un siècle. Lorsqu'on voit le chemin parcouru, lorsqu'on mesure l'incroyable évolution intervenue non pas seulement dans les rapports institutionnels, mais dans les mentalités, il est impossible de ne pas considérer ce phénomène comme l'un des plus remarquables de notre temps.»

Le traité a été l'oeuvre du général de Gaulle et du chancelier Adenauer. Les démocrates-chrétiens (Robert Schuman en France, De Gasperi en Italie, Adenauer lui-même, fondateur du Parti démocrate-chrétien d'Allemagne et ancien membre du Centre catholique, destitué par les nazis en 1933) avaient exercé une influence apaisante sur les ennemis d'hier.

Les relations franco-allemandes se sont développées si bien depuis 20 ans qu'une coopération militaire entre les deux pays n'est pas impensable.

À Bonn, devant le Bundestag, le président François Mitterrand a défendu la décision de l'OTAN de déployer, à la fin de cette année, des missiles de croisière et des Pershing-2. Cette question agite l'Allemagne fédérale à quelques semaines des élections. Elle va constituer le thème principal de bien des discours d'ici au 6 mars, date du scrutin. Il est clair que l'issue de cette consultation intéresse tous les partenaires de l'Allemagne.

Elle intéresse aussi l'URSS, comme le prouve la visite que fit à Bonn le 16 janvier le ministre soviétique des Affaires étrangères. M. Gromyko ne s'est pas déplacé sans arrière-pensées.

Guy CORMIER

TRIBUNE LIBRE

Lettre à Yvon Charbonneau

M. Yvon Charbonneau
Président de la CEQ
Monsieur,

Pendant que la société tout entière traverse une des pires crises économiques de son histoire, pendant que notre jeunesse est en désespoir d'avenir, pendant que le capitalisme et les illusions du modernisme sont à repenser globalement, vous braquez irresponsablement l'ultimatum de la désobéissance civile pour chromer vos privilèges de classe.

Je n'hésite pas à vous accuser, étant moi-même syndiqué du secteur privé (sous l'avis d'une mise à pied à la fin de janvier avec 18 ans d'ancienneté), d'avoir des comportements de bourgeois.

Lorsque les professeurs gagnaient $600 par année et subissaient d'épouvantables conditions de travail, obligés de faire des courbettes devant les notables de la place, le syndicalisme dans l'enseignement était pleinement justifié. Mais, depuis, l'importance de votre place a tellement grandi que comme la fable de la grenouille, «le monde» commence à avoir hâte qu'il vous arrive le même sort...

Les dix dernières années de la CEQ, en particulier, ressemblent beaucoup plus à un abus de pouvoir qu'à un exercice de droit légitime. Quel est votre bilan dans le milieu de l'éducation?

Vous avez essayé, sans offrir en retour d'équivalence, de supplanter le pouvoir du clergé au temps de Duplessis. Malheureusement pour tout le monde vous avez réussi.

Sans vous considérer les seuls coupables de la dégénérescence de notre jeunesse, je vous accuse d'être les premiers témoins passifs et souvent complices de la perversion des valeurs qui avaient, elles, fait leurs preuves, pour leur substituer des slogans et du laisser-faire qui ne pouvaient mener ailleurs qu'au désabusement.

Depuis 20 ans, l'Etat du Québec a investi de nos taxes pour faire de vous les mieux équipés pour promouvoir un idéal à notre peuple. Si vous aviez un peu plus de coeur aux tripes et un peu moins de moutarde, votre mobilisation illégale ne se ferait pas autour d'une semaine de plus en voyage à Cuba, pour vous donner des senteurs de gauche. Votre arrêt de travail se justifierait plus si vous aviez suffisamment à coeur les jeunes, pour chercher en toute urgence une solution à leur situation, au lieu de les laisser mourir dans votre face.

Camarade Charbonneau, vous faites exactement comme les multinationales. Vous siphonnez les coffres de l'Etat pour vos profits et même lorsqu'il en reste à peine pour payer le bien-être social des jeunes que vous avez souvent déformés, c'est vous qui vous emparez de ce bien collectif. Pauvre Marx, s'il avait su, je pense qu'il aurait mis de l'eau dans son encrier.

Le jour où vous serez élu premier ministre du Québec avec votre programme, vous aurez l'occasion de poursuivre votre «abus de pouvoir», mais en attendant, ça suffit.

Lucien NADEAU
Montréal-Est



Yvon Charbonneau

Le projet de loi 109 et le «respect du client»

Monsieur Roger-D. Landry
Président et éditeur
LA PRESSE

Cher monsieur Landry,

À plus d'une reprise durant toutes les années où j'ai été président de l'Institut québécois du cinéma ou président de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel nommée par le Gouvernement du Québec, j'ai failli envoyer des lettres à votre journal, notamment au moment ou celui-ci a largement ouvert ses pages à M. Serge Losique, qui a fait du rapport de notre Commission une analyse aussi longue qu'erronée et fielleuse, mais j'ai résisté à la tentation sachant très bien qu'une réponse, surtout brève et modérée, ne représente jamais de «l'aussi bonne copie» qu'une attaque interminable et outrancière.

Je fus aussi tenté de vous écrire à la suite d'une chronique de Madame Lysiane Gagnon, parue le 21 décembre 1982 sous le titre «Le film au Québec». Il eut été facile alors de démontrer que Madame Gagnon avait «mal fait ses devoirs» quant à son interprétation des clauses 78 et 79 du projet de loi no 109 sur le cinéma et la vidéo et quant à l'esprit qui nous les a fait recommander au Ministre.

Ces deux clauses n'ont pas d'autre but que favoriser la présentation simultanée (ou hâter la présentation) de versions sous-titrées ou doublées en français de films dont la langue originale n'est pas le français. Il est possible — et la Commission pas plus que le ministre ne l'ont caché — qu'en certains cas, la présentation d'un film soit retardée de quelques semaines, mais nous avons bon espoir — et toutes les consultations que nous avons faites en témoignent — qu'il s'agira de cas peu fréquents. Dans cette même chronique, madame Gagnon affirmait que le public, «dans la région montréalaise en tout cas, semble parfaitement content de la situation actuelle», situation qui fait qu'on retarde souvent, sans autre raison que le peu de cas qu'on fait d'une clientèle majoritairement francophone, la sortie d'une version sous-titrée ou doublée en français, celle-ci étant par ailleurs disponible.

En lisant cette affirmation, je me suis demandé comment elle pouvait écrire aussi facilement que le «public est parfaitement content» et comment, surtout, elle pouvait balayer d'un coup de plume des clauses qui forceront nos distributeurs à tenir enfin compte de la majorité de leur clientèle, sans frustrer celle qui — comme moi souvent et comme Madame Gagnon —, a de l'anglais une connaissance suffisante pour apprécier un film dans cette langue.

J'ai bien fait, monsieur l'éditeur, de résister à la tentation de répondre à Madame Gagnon, puisque c'est elle-même qui me donne maintenant les arguments pour le faire. Dans sa chronique du 6 janvier intitulée «Autour d'un succès commercial», madame Gagnon se plaint du fait que le magasin IKEA «va contre l'esprit de la langue française» en tutoyant sa clientèle. Et à M. Rémi Martineau qui justifie la politique de son magasin par le fait que cette initiative n'a suscité que quatre plaintes officielles à Montréal, elle ajoute que «cela n'excuse rien: les consommateurs prennent rarement la peine de formuler des plaintes et de toute façon, ce n'est pas là une affaire de consultation populaire, mais de correction linguistique **et de respect du client»**.

Voudriez-vous, monsieur Landry, demander à Madame Gagnon de bien relire la conclusion de sa chronique du 6 janvier. Elle trouvera dans ce «respect de la clientèle» dont elle parle, les raisons profondes des clauses 78 et 79 du projet de loi 109 et dans le fait que les «consommateurs prennent rarement la peine de formuler des plaintes», elle trouvera pourquoi elle s'est méprise sur la «grande satisfaction» de notre public cinéphile.

Ce public, selon l'enquête du Conseil de la langue française faite en 1979 («Le français et les médias», Pierre Bouchard et Sylvie Beauchamp), se compose pour la moitié de francophones qui ont de l'anglais une compréhension nulle ou trop faible pour assister à la présentation d'un film en anglais. Seulement 30% du public cinéphile francophone va voir des films en anglais. Voilà des chiffres et non des suppositions.

C'est une question qui me semble plus grave qu'une société commerciale qui se permet d'être à «tu et à toi» avec sa clientèle!

Le président
Guy FOURNIER
Montréal

M. Fournier n'apporte aucune réponse aux questions que je posais dans mon article. Et sa lettre confirme bien ce que je disais: M. Fournier, comme le ministre, nous demande de le croire sur parole sans par ailleurs nous donner d'indications précises sur la nature et la quantité des films dont la diffusion pourrait, par suite de ces dispositions restrictives, être soit retardée soit carrément compromise.

Lysiane Gagnon

Pourquoi tant de mystère autour du silo numéro 1?

La question du réaménagement urbain ne fait que peu l'objet de discussions sérieuses à Montréal depuis plusieurs années. Je me réjouis donc de ce que l'opposition de «Sauvons Montréal» à la démolition du silo no 1 ait au moins amené M. Luc Drouin à exprimer dans cette rubrique son manque d'attachement pour ce silo.

Je dois dire, toutefois, que j'ai été déçu de voir que ces commentaires soient venus de M. Drouin, un particulier, et non pas des responsables du projet de démolition. À ma connaissance, ni les administrateurs de la Société Immobilière (Le Vieux Port de Montréal) Limitée, ni leurs supérieurs à Ottawa n'ont fait aucune déclaration publique à propos de la démolition. Ces messieurs semblent déterminés à maintenir le secret dans lequel ils ont pris des décisions qui touchent tous les Montréalais.

Selon M. Drouin, la Société Immobilière a plusieurs projets en vue pour remplacer le silo. Peut-être ces plans existent-ils en effet, mais ils n'ont pas été rendus publics. Comme la démolition du silo no 1 entrainera la suppression de 60 emplois et qu'elle empêchera en outre l'exportation des céréales produites au Québec, il me semble intolérable que les motifs de la démolition n'aient pas été officiellement annoncés.

Je ne peux que conjecturer que la Société Immobilière, comme M. Drouin, trouvent le silo «inesthétique». Or, il faut chercher à des époques révolues, moins civilisées, pour trouver de tels exemples de destruction du milieu urbain pour satisfaire les fantaisies esthétiques de puissants personnages. Il est décourageant de voir un retour à ces pratiques, au prix d'un nombre important d'emplois, ainsi que d'une activité industrielle considérable.

Je tiens à renouveler l'appel de «Sauvons Montréal» pour que la démolition ne soit pas entreprise avant la réalisation d'un examen public des projets de remplacement envisagés. Cette demande est strictement conforme aux promesses qui avaient été faites quand a été lancé le projet du Vieux Port.

Peter LANKEN
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*



Lysiane Gagnon

Après Payette, Erola...

On entend dire, au travers des branches, que Judy Erola, la ministre fédérale de la condition féminine, serait en train de vivre l'expérience pénible de Lise Payette après sa gaffe des *Yvettes*.

Mme Erola, qui a eu le malheur de remettre en question la sacro-sainte question de l'exemption (versée au mari) pour la femme au foyer, en se demandant si un autre système ne ferait pas mieux justice aux femmes, se trouverait actuellement en proie à la hargne de ses collègues libéraux, qui n'en finissent plus de lui reprocher cette « gaffe ». Lors d'un dernier caucus, Mmes Monique Bégin et Céline Hervieux-Payette auraient été parmi les seuls députés à prendre la défense de Mme Erola, les autres faisant comme font les lâches: hurlant avec les loups.

On dit que certains députés ne se satisferaient même pas de ce que Mme Erola ait reculé par rapport à sa déclaration initiale. Ils exigeraient en plus des excuses publiques. La contrition et le ferme propos ne suffirait pas, il faudrait en plus le sac de cendres, le cilice et l'expiation sur la place publique.

C'est bien toujours pareil: un homme politique fait une gaffe — et Dieu sait qu'ils ne s'en privent pas! — et l'on passe l'éponge. A la femme, on ne pardonne pas la moindre erreur, et le moindre faux-pas de sa part réveille illico toute l'hostilité latente que suscitait sa seule présence en politique.

Même si, sous l'angle strictement *politicien*, Mme Erola a peut-être fait un faux-pas en s'avançant trop loin en ce terrain délicat, il faut tout ignorer de ce dossier pour qualifier ses propos d'« erreur » et pour lui en tenir rigueur. Mme Erola n'a fait en somme que reprendre à haute voix une partie des suggestions maintes fois faites par les groupements féministes les plus modérés, par le Conseil consultatif de la femme à Ottawa comme par la Commission Bird en 1970, soit le transfert des sommes versées au titre de l'exemption dans des programmes fiscaux destinés aux parents.

Du côté québécois, les mêmes idées ont souvent été brassées, et hier encore le Conseil du statut de la femme affirmait son espoir de voir les gouvernements agir à ce chapitre, « maintenant que cette question fait partie d'un débat public. ».

Qui doit partir? La victime ou l'agresseur?

Un précédent important: une femme vient d'obtenir une injonction en Cour supérieure pour forcer son mari, un alcoolique qui la bat, à quitter le domicile conjugal et à ne pas y remettre les pieds d'ici à ce que le tribunal ait statué sur la procédure de séparation qu'elle a amorcée.

Voilà qui ramène un minimum de justice et de bon sens dans la pénible saga des femmes battues. En vertu de quoi en effet serait-ce à la femme de fuir le domicile conjugal, comme si c'était elle la coupable? Pourquoi faudrait-il que ce soient les victimes qui aient à se réfugier dans des dortoirs déprimants, ou à camper en parasites chez des amis ou des parents, alors que Monsieur, lui, reste bien au chaud dans ses affaires?

Bien sûr, l'injonction ne règle pas tout, ne serait-ce que parce que le conjoint violent peut toujours outrepasser la loi et revenir au domicile dont il connait l'emplacement.

Pour que les victimes soient vraiment à l'abri, il faudrait que le conjoint violent puisse être interné selon une procédure expéditive, et dans des institutions où il bénéficierait d'un soutien psychologique susceptible de calmer ses pulsions agressives. C'est ce que recommandaient l'an dernier Mmes Micheline Carrier et Monique Michaud, dans une étude sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal. Elles suggéraient la création de centres d'internement et de réhabilitation pour les conjoints violents. Ainsi, les maisons d'accueil pour femmes violentées pourraient d'autant plus facilement étendre leur action de soutien (sous la forme de services externes) qu'elles ne seraient plus obligées de servir de refuge quasi-permanent aux femmes et aux enfants agressés. La « femme battue » a besoin de plus que de sécurité physique en effet: elle doit rompre sa solitude et entrer dans des réseaux d'entraide, pour refaire son image à ses propres yeux, car elle a souvent tendance à se mépriser elle-même.

Un bon dossier

A lire, dans ***La Vie en Rose*** de ce mois-ci: un bon dossier sur les femmes âgées: 17 pages d'information, où l'on parle de pauvreté et de solitude mais aussi d'extraordinaires réservoirs d'énergie et de vitalité. Un beau texte de Marthe Blackburn, une délicieuse chronique de Monique Dumont, qui explique comment la vieillesse vient bien avant qu'on ait 65 ans: c'est quand, dit-elle, devant un *punk* ou un *new wave*, on évoque sa période beatnik, quand on voit l'analogie entre la mode actuelle (les *lofts* « high tech » dans les immeubles désaffectés) et celle d'il y a dix ans (le décapage des vieux meubles), bref quand on commence « à voir du vieux dans du neuf »...

Saviez-vous que l'Association pour la défense des droits des retraités et des pré-retraités (7,000 membres) est maintenant dirigée par une majorité de femmes et qu'on y a créé un comité de la condition féminine? Sylvie Dupont et France Leblanc ont interviewé quatre dirigeantes de l'AQDR: des dames bien comme il faut, qui ont passé l'âge du radicalisme... Hé bien, lisez ce qu'elles ont à dire, ces femmes, sur les curés, les médecins, les maris, la maternité, la contraception, le travail ménager, etc. Une table ronde magnifique, remplie d'humour et de vérités crues. Drôle et bouleversant à la fois.

La censure

Il faut féliciter le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, pour le calme avec lequel il a su résister aux pressions de ceux qui veulent voir l'Etat censurer la télévision payante parce qu'elle offrira de l'érotisme ou de la porno (personne n'a jamais pu déterminer exactement la différence entre ces deux concepts: ce qui est érotique pour l'un(e) peut être pornographique pour l'autre, et vice-versa).

M. Bertrand s'est conduit avec bien plus de maturité que son homologue fédéral, M. Fox, qui, faisant semblant de jouer les vierges offensées, a passé la patate chaude au CRTC.

Je sais que plusieurs ne sont pas de mon avis, mais je regrette que tant de féministes fassent le jeu des forces les plus réactionnaires de la société en réclamant le retour de la censure.

Si l'on censure *Playboy* aujourd'hui, demain ce sera le cinéma d'art, Fellini au grand complet, ou bien des opeuvres comme *Les Fées ont soif* ou le *Dinner Party* de Judy Chicago, qu'on censurera. ***Et les oeuvres féministes seront les premières à tomber sous le couperet des censeurs***: d'une part parce que ce ne seront pas les féministes qui contrôleront le système de censure, et d'autre part parce que ce sont toujours les femmes qui sont les premières opprimées par les sociétés censurantes. Voir l'Iran des mullah.

Il suffit de voir qui sont leurs alliés, dans ce combat anti-porno: des alliés qui refuseraient aux femmes le droit à la contraception efficace comme à l'interruption d'une grossesse non-désirée, qui sont contre l'éducation sexuelle à l'école, qui se scandaliseraient devant la plupart des productions féministes, etc. Dans le même groupe de partisans de la censure anti-porno, je ne m'étonnerais pas de trouver ceux qui manifestaient devant le théâtre où l'on jouait *Les Fées* en en réclamant l'interdiction pour cause d'obscénité...

Plus qu'un simple catalogue c'est le guide du jardinier 1983 de w.h.perron

Format 8½" x 11"

Prix 1,00 $ pour frais de poste et manutention.



Le catalogue Perron... C'est un avant-goût du printemps.

Vous trouverez dans ses pages illustrées le plus grand choix de nouveautés, plus tous les articles qui ont fait la réputation de Perron: semences, plantes, fleurs, semences de gazon, équipement de jardinage, bulbes ainsi que de précieux conseils pour jardiniers chevronnés ou débutants.

Plus de 180 pages dont 52 présentées en superbes couleurs.

w.h.perron 515, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Québec H7V 2T3

Remplir et poster le bon dès aujourd'hui. Joindre 1,00 $ en indiquant si vous désirez le guide en français ou en anglais.

Pas de C.O.D. (P.S.L.) ☐FRANÇAIS ☐ANGLAIS L.P.

Nom.....

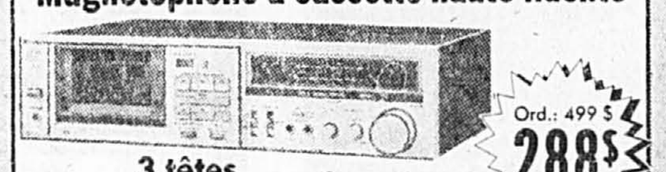
Adresse..... App.....

Ville..... Prov..... Code.....

audio centre

Hitachi

Magnétophone à cassette haute fidélité



3 têtes
(20 - 20.000 H_2)
Metal — Dolby

Ord.: 499 $
288 $

3 JOURS SEULEMENT

482-4420
5260, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Seul l'Estérel vous met sur la bonne piste

Semaines de ski de fond et alpin à partir de 345 $

AMATEURS DE SKI ALPIN, chaque matin nos guides-moniteurs vous mènent là où la neige est à son meilleur. De Saint-Sauveur jusqu'au Mont-Tremblant, notre autobus vous y conduit... joyeusement! AMATEURS DE SKI DE FOND, il y a 5 000 acres de forêts et de lacs avec 50 km de sentiers entretenus. Nos guides vous les feront découvrir... avec plaisir. AMATEURS DE SPORTS... multiples, le Complexe sportif intérieur de l'Estérel vous réserve des plaisirs... divers! Gymnase, racket-ball, piste de jogging, piscine chauffée, bain tourbillon, saunas, ping-pong, billard, etc... AMATEURS D'APRÈS-SKI À SON MEILLEUR, il est impossible d'oublier les raffinements de notre cuisine française et les soirées de rêve passées au coin du feu, au salon bar de l'Estérel! AMATEURS DE PRIX ABORDABLES, vous êtes servis à souhait! Le forfait de 6 jours/5 nuits à partir de 345 $ par personne (sans taxe de vente ou frais de service à rajouter) comprend la chambre pour deux, le petit déjeuner, le dîner, plus... mille et un enchantements! Aucun autre hôtel des Laurentides n'offre une gamme aussi complète d'aménagements sportifs intérieurs ou extérieurs!

l'Estérel

Renseignez-vous en écrivant ou en nous appelant à C.P. 38, Ville d'Estérel, Québec J0T 1E0
Tél.: (514) 228-2571, 866-8224 (ligne directe de Montréal)
De l'Ontario, appelez à frais virés à: (416) 889-7531

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Donald Lavoie attend la balle qui mettra fin à ses jours

■ Lorsqu'il a été appréhendé par la police en décembre 1980, Donald Lavoie n'avait dans sa chambre qu'un minable échantillon de l'armement qu'il avait décidé d'acquérir pour faire la « guerre » (c'est son expression) à Claude Dubois, longtemps son patron et qui lui versait même un salaire hebdomadaire.

Simple détenteur d'un Colt .65 et d'un « scanner » pour capter les fréquences policières au moment d'être surpris dans son appartement, le quadragénaire qui témoigne depuis la semaine dernière au procès des frères Jean-Guy et Adrien Dubois et de Claude Dubeau, tous accusés du meurtre de Jacques Mc Sween, soutient que son projet et celui de son compagnon Jean Tremblay, était de se munir non seulement de pistolets, de revolvers et de mitraillettes, mais également de grenades, de bazookas, et même de dynamite.

Contre-interrogé par Me Jacques Bouchard, Lavoie avoue qu'il avait d'ailleurs participé à l'affaire Prucha, qui a rapporté $120 000 à ses auteurs justement pour avoir les fonds nécessaires à cette opération...armement.

Il semble toutefois qu'aujourd'hui son attitude soit tout à fait changée.

Soutenant qu'à cette époque, il ne vivait pas , mais continuait tout simplement de respirer, il précise qu'aujourd'hui, et plus spécialement depuis certains incidents survenus le 22 novembre 1980 (sur lesquels d'ailleurs la défense s'objecte à ce qu'il donne le moindre détail), il vit sur du temps « emprunté ».

Au jury que préside le juge Claire Barette-Joncas, il fait savoir qu'il a l'impression très nette qu'un jour ou l'autre, il va recevoir une balle dans la peau.

Et au hasard de ses congés humanitaires, par exemple, lorsqu'il ressort de l'endroit où il les a passés, il ne s'inquiète plus de savoir si les policiers qui ont tâche d'assurer sa sécurité (il y en a déjà eu huit, mais ils ne sont plus maintenant que trois ou quatre) sont dans les environs pour prévenir tout attentat.

Fataliste, il ajoute : « Le jour ou je mourrai, je mourrai. Je suis déjà un peu mort, de toute façon ».

Puis, sans regarder les prévenus, il lance encore :

« Je ne leur ai jamais dit, mais ils le savent maintenant ».

La défense s'intéressant fort aux promesses qui ont pu lui être faites pour qu'il déballe son énorme sac, il ne cache pas les conditions de détention particulières qui lui sont faites au centre de détention de Parthenais.

Il dit ne pas avoir confiance plus que de raison dans les policiers, et conséquemment, rien ne l'assure qu'un jour on ne l'enverra pas effectivement au bagne, avec les dangers que cela pourrait comporter pour lui.

L'enfant jouait avec le feu : 2 morts

■ Un père et son fils de cinq ans ont péri asphyxiés, hier, dans un incendie que l'enfant a accidentellement provoqué en jouant avec des allumettes. Le drame s'est produit dans une maison d'habitations de la rue Bellechasse, dans l'est de Montréal.

Les deux victimes sont Gérard Courville, 41 ans, et son garçon de cinq ans, Patrick. En arrivant sur les lieux, vers 9 h 25, les pompiers ont découvert les deux corps dans une chambre à coucher ; le père gisait dans le lit, tandis que le bambin, qui respirait encore, reposait sur le plancher. Il a immédiatement été transporté à l'hôpital Sainte-Justine, mais les médecins n'ont pu rien faire pour lui sauver la vie.

D'après l'enquête, le feu a pris naissance dans un divan du salon. La découverte d'un carton d'allumettes partiellement consumé sur une petite table du même appartement laisse présumer que les flammes ont été allumées par le petit Patrick. Pris de panique, il se serait réfugié auprès de son père qui dormait dans la pièce voisine. Craignant sa réaction, il n'aurait pas osé le réveiller et l'avertir de sa terrible maladresse.

L'interrogatoire de proches de la famille Courville a par ailleurs permis aux enquêteurs d'apprendre que ce n'était pas la première fois que Patrick jouait avec des allumettes. Le père, qui vit séparé, avait la garde du bambin.

Les flammes ayant été rapidement maîtrisés par les pompiers, les dégâts se sont limités à l'appartement des deux victimes, au 3910 de la rue Bellechasse. Le salon a surtout été endommagés. On estime les pertes à environ $4 000.

Voici de nombreux autres spéciaux du
«SOLDE DU BON VIEUX TEMPS»
Place Bonaventure
26-27-28-29 JANVIER

GALERIE DU TÉLÉPHONE
La seule place où vous devez acheter votre équipement téléphonique
MEILLEUR CHOIX — MEILLEUR SERVICE — MEILLEURS PRIX

PHONANZA
Prix incroyable de $27.95
— compact
— morceau unique
* support mural optionnel

EMPRESS
Ord.: $149,95
solde: $99.95
— jolie sculpture
— élégante
— couleurs jaune ou bleu

DOMINO $39.95
— pratique
— couleurs contrastantes noir et blanc
— le combiné peut être positionné à droite ou à gauche

BONNIE/CLYDE
— style du bon vieux temps
— vous pouvez l'acheter dans une téléboutique à $145,95 ou l'acheter ici à $89.95

• Nous avons aussi plusieurs spéciaux:
• téléphones sans fil • répondeurs automatiques
Place Bonaventure
(près du cinéma)
878-9284

LE DEMI-PRIX
1/2 prix
sur vaste choix de complets vestons sport blazers paletots pantalons...
Un léger supplément pour les retouches
ces réductions sont valables jusqu'au 31 janvier
ARMAND BOUDRIAS
LES TERRASSES ENTRÉE MAISONNEUVE 845-6251/6252 | PLACE BONAVENTURE 875-2013 | 6818, RUE ST-HUBERT 273-2651 | PROMENADES ST-BRUNO 653-9422 | PLACE QUÉBEC 524-5263

le Viaduc
SOLDE
DU BON VIEUX TEMPS
LES 26-27-28-29 JANVIER

88% - 90% DE RABAIS
75 sacs en vinyle Rég. $27 SOLDE $3
45 ceintures Rég. $22 à $30 SOLDE $2 à $3
AKI-SACS

Liquidation de tout l'inventaire de bijoux
AMER-IND

20% - 25% DE RABAIS
25% - sur variété de poterie hongroise peinte à la main
20% - sur couvertures tissées à la main
ARTISANAT HONGROIS

50% - 75% DE RABAIS
100 montures et lunettes solaires
LES BARNIQUES

40% DE RABAIS
Sur toute la marchandise
LE BOBOUQUET

25% - 50% DE RABAIS
Sur toute la marchandise
BOUTIQUE ABOUD

33% - 46% DE RABAIS
Couvre-lits brodés Rég. $100 - $300 SOLDE $67 - $200
Robes de chambre brodées en laine Rég. $129 SOLDE $69
Boîtes en papier mâché Rég. $6.95 - $36 SOLDE $4.17 - $21.60
BOUTIQUE DU LADAKH

69% - 79% DE RABAIS
1000 jeans de denim
Rég. $32.99 - $39.99
SOLDE $9.99 ou 3 pour $25.
LA CULOTTERIE

20% - 40% DE RABAIS
20% sur 50 colliers de perles de fantaisie
40% sur 50 bracelets et chaînes plaqués d'or
40% sur 5 noeuds papillons en cuir
40% sur 12 peignes décoratifs
LES DOO-DADS

20% - 50% DE RABAIS
Sur toute la marchandise
LE DRAGON D'OR

18% - 50% DE RABAIS
25 recouvrements assortis en fourrure pour coussins Rég. $30 - $75 SOLDE $15 - $37
4 vestes en agneau frisé Rég. $480 SOLDE $300
20 peaux de chèvres Rég. $69.95 SOLDE $56.95
EL CONQUISTADOR

50% DE RABAIS
Sur les ensembles-pantalons, chandails et blouses
BOUTIQUE EULANDY

20% - 50% DE RABAIS
Vêtements de détente pour hommes et femmes
45% DE RABAIS
Soutiens-gorge Wonder-Bra et Daisy Fresh
FINESSE LINGERIE

10% - 20% DE RABAIS
10% sur 15 étagères en bambou
20% sur 2 tables de coin
15% sur 40 paniers
LA HUTTE DE BAMBOU

30% - 40% DE RABAIS
40% sur les sculptures de bois d'Amérique du Sud
30% sur toute la marchandise importée d'Amérique Latine
INCA INTI

40% DE RABAIS
Grande collection de bijoux en or 18 carats
Rég. $200 - $2,000
SOLDE $120 - $1,200
LAPIDARIUS

50% - 66% DE RABAIS
50% sur 100 balles de laine 100% acrylique (pour tricoter)
66% sur 15 jolis articles de macramé
MAISON DU MACRAMÉ

15% - 30% DE RABAIS
Variété de plaques murales décoratives
Rég. $15 à $300
MAISON HÉRALDIQUE

20% - 25% DE RABAIS
50 couvertures tissées à la main Rég. $50 - $100 SOLDE $37.50 - $75
50 poufs en cuir véritable Rég. $40 - $80 SOLDE $30 - $60
100 Caftans en soie et en coton Rég. $40 - $250 SOLDE $32 - $200
LE MAROCAILLEUR

20% - 53% DE RABAIS
100 robes. Rég. $49.95 SOLDE $25
50 blouses. Rég. $16.95 SOLDE $7.95
20% - 50%
de rabais sur les tapis orientaux (motifs perses)
MODES DU PAKISTAN

10% - 20% DE RABAIS
20% sur matelas-futon (100% coton, style japonais)
10% sur les douillettes et bases de lit
NU-AGE

20% - 40 DE RABAIS
120 montres et cadrans Cardinal
Rég. $20 - $80 SOLDE $16 - $64
40% sur bagues pour hommes et femmes (10, 14, 18 carats)
PERLE D'ORIENT

20% - 60% DE RABAIS
Robes, blouses, jupes et ensembles-pantalons
BOUTIQUE SERENA

40% - 65% DE RABAIS
15 pantalons de lainage doublés. Rég. $60 SOLDE $28
50 blouses de polyester Rég. $50 - $70 SOLDE $25 - $35
15 robes Rég. $65 - $110 SOLDE $38
SPORTMODE

30% - 45% DE RABAIS
60 lampes en céramique
Rég. $22.98 - $69.98
SOLDE $15.99 - $37.99
TIFFANY LUEUR

20% - 50% DE RABAIS
50 poufs en cuir Rég. $35 SOLDE $17.50
30% sur les bijoux en argent et les vêtements
20% sur les articles en laiton et artisanat
TRÉSORS D'ORIENT

50% DE RABAIS
15 sorties de plage
TROIS PETITS POINTS

30% - 50% DE RABAIS
30% sur articles pour cadeaux
40% robes de coton à manches longues
50% sur blouses à manches longues ou courtes
KALI

Place Bonaventure

Le solde de l'année . . . à Place Bonaventure

SOLDE du Bon Vieux Temps

90 % DE RABAIS

4 jours seulement

26, 27, 28, 29 JANVIER

Des milliers d'articles spécialement sélectionnés . . . pour toute la famille . . . articles pour la maison, cadeaux, chaussures, cosmétiques et parfums, lingerie, etc. . . .

EXAMINEZ BIEN LA LISTE DES AUBAINES CI-DESSOUS.

MERCREDI, LE 26 JANVIER

	PRIX RÉG. (Chaque item)	SOLDE (Chaque item)	MAGASIN
10 h			
51 robes de coton assorties	$55.00	$5.50	Aujourd'hui
30 jumpsuits "Jag" en denim	$77.99	$7.79	La Culotterie
200 paires de sandales chic en peau de serpent	$69.95	$6.99	Aldo Boutique
150 porte-rouleaux (essuie-tout, papier d'aluminium, etc.)	$3.99	39¢	Stokes
10 h 30			
50 jupons à la taille (Grenier) P-M-G	$12.50	$1.25	E.H. Paquette
52 sacs de fin de semaine Jaguar en vinyle	$47.50	$4.75	Geo. Mercier
60 foulards assortis	$9.95	$1.00	Maison du Coton
25 jumpsuits soyeux de soirée	$99.95	$9.95	Boutique Selection
11 h			
15 paires de souliers habillés pour dames	$39.95	$3.99	Bally
150 blouses pour dames	$29.00	$2.90	Le Château
36 robes "style marin"	$66.00	$6.60	Jadia
55 robes longues de jersey (couleurs assorties)	$195.00	$19.50	Yves St-Simon
11 h 30			
200 thermomètres bucaux "Realmont"	$3.95	39¢	Pharmacie Bonaventure
35 chandails pour dames	$22. - $26.	$2.20 - $2.60	Christina Marie
10 coussins Kapok 18" x 18". Duvet végétal.	$17.50	$1.75	Nu-Age
Midi			
100 vernis à ongles - 50 crayons à sourcils	$4.25 ch.	42¢ ch.	Audrey Morris
14 h			
100 flacons (8 oz) de bain moussant "Village"	$3.95	39¢	Pharmacie Bonaventure
20 paires de souliers pour hommes	$70. et plus	$7.00	Flormont-Florsheim
150 cartons de 6 Coca-Cola (300 mL)	$1.26	12¢	Provi-soir
50 sacs à main de suédine	$27.00	$2.70	Maison Jérôme
14 h 30			
40 boîtes en papier-mâché	$6.95 - $9.	70¢ - 90¢	Boutique du Ladakh
120 chandails à col roulé	$12.99	$1.29	Mia
15 h			
400 cornets de grandeur moyenne	75¢	7¢	Dairy Queen
25 chemises pour enfants, 6-12 ans. Motifs africains	$10.00	$1.00	Modes du Pakistan
200 T-shirts	$6.99	70¢	Reitmans
100 pantalons en polyester et coton pour filles	$23.98	$2.39	Au Coin des Petits
15 h 30			
12 ponchos de l'Equateur tissés à la main	$60.00	$6.00	Inca Inti
60 paires de boucles d'oreilles de fantaisie	$10. - $15.	$1. - $1.50	Les Doo-Dads
50 classeurs - 8 pages	$6.25	62¢	Timbres Orbite
150 T-shirts à manches courtes pour enfants (avec dessins)	$3.99	39¢	Rossy
16 h			
75 tuques en tricot d'acrylique	$4.00	40¢	Armand Boudrias
50 pièces de bijouterie chinoise	$3.99 - $9.99	40¢ - $1.	Le Mandarin
150 chandails à col roulé (100% acrylique)	$9.99	99¢	Suzy Shier
16 h 30			
60 jeans de velours côtelé	$9.99	99¢	La Culotterie
11 paires d'escarpins blancs en cuir	$49.95	$5.00	Chaussure Dack
100 bracelets assortis aux couleurs estivales	$3.00	30¢	M. Jean
84 T-shirts pour garçons	$6.99	70¢	Place des Petits (Reitmans)
17 h			
15 chandails de l'Equateur (motifs Inca)	$29.95	$3.00	Inca Inti
50 ascots	$12.50	$1.25	Bar Chemise Intercont'l
17 h 30			
45 blouses d'importation (lin et coton)	$55.00	$5.50	Cotillon
100 paires de boucles d'oreilles plaquées or et importées d'Espagne	$6.95	70¢	Trésors d'Orient

JEUDI, LE 27 JANVIER

	PRIX RÉG. (Chaque item)	SOLDE (Chaque item)	MAGASIN
10 h			
45 chandails en laine d'agneau et blouses	$46. - $185.	$4.60 - $18.50	Capucine
50 sacs à main de suédine	$28.00	$2.80	Maison Jérôme
100 paires de boucles d'oreilles plaquées or et importées d'Espagne	$6.95	70¢	Trésors d'Orient
10 h 30			
200 paires de sandales chic de couleur bronze et or	$69.95	$6.99	Boutique Aldo
49 robes de printemps et d'été assorties	$55.00	$5.50	Jadia
100 T-shirts - coton et polyester	$5.00	50¢	Au Coin des Petits
11 h			
32 bracelets plaqués d'or pour dames	$18.50	$1.85	Cinderella
45 blouses (100% coton)	$15.00	$1.50	Maison du Coton
4 pantacourts	$44.00	$4.40	Alain Giroux
6 jupes	$50.00	$5.00	Alain Giroux
5 jupes-culottes	$57.00	$5.70	Alain Giroux
11 h 30			
100 flacons (7 oz) de shampooing "Village Freshpeach"	$4.95	49¢	Pharmacie Bonaventure
60 cravates assorties en polyester	$10.00	$1.00	Bar Chemise Intercont'l
30 vestes "Jag" en denim	$64.99	$6.49	La Culotterie
Midi			
100 chandails à manches gigot	$19.98	$1.99	Suzy Shier
12 h 30			
50 fards à paupières - 50 rouges à lèvres	$5.95 ch.	59¢ ch.	Audrey Morris
13 h			
25 chandails à encolure en V de Spalding	$40.00	$3.99	Les Quatre Saisons
13 h 30			
50 classeurs - 16 pages	$13.00	$1.30	Timbres Orbite
14 h			
100 huiles de bain moussantes (emballage-cadeau/3 oz.)	$3.50	35¢	Pharmacie Bonaventure
20 paires de souliers pour hommes	$70. et plus	$7.00	Flormont-Florsheim
75 paires de peignes aux couleurs estivales	$5./la paire	50¢/la paire	M. Jean
14 h 30			
6 blazers en 'tweed irlandais'	$70.00	$7.00	Cotillon
1000 cartes assorties	$18./dz	$1.80/dz	Grenier d'Art
25 jumpsuits soyeux de soirée	$99.95	$9.95	Boutique Selection
15 h			
50 soutiens-gorge avec garniture de dentelle (Grenier) 32-34-36	$12.50	$1.25	E.H. Paquette
30 livres: Gilles Villeneuve	$19.95	$1.99	Bertrand
30 blouses - 100% coton (manches longues)	$29.95	$3.00	Kali
15 h 30			
44 robes assorties de coton, polyester, crêpe et ensembles pantacourts	$96.00	$9.60	Aujourd'hui
40 ensembles à découpage (couteau et fourchette)	$16./ens.	$1.60/ens.	La Cocotte
100 chandails à col roulé avec poches	$14.99	$1.50	Suzy Shier
16 h			
20 paires de pantoufles (couleur bourgogne)	$14.95	$1.50	Chaussure Dack
182 "Jouets-vers" de Mattel	$2.99	29¢	Dominion Playworld
16 pantalons de coton pour dames (taille petite seulement)	$14.95	$1.49	Modes du Pakistan
16 h 30			
50 tasses de céramique tournées à la main	$6.95	70¢	L. De Bellefeuille
50 sacs à main en cuir et en suède	$100.00	$10.00	Chaussures French
17 h			
87 sacs "fourre-tout" de Jaguar en vinyle	$31.00	$3.10	Geo. Mercier
20 chandails tricotés à la main (100% laine d'Alpaga)	$59.95	$6.00	Inca Inti
17 h 30			
20 paires de souliers sport pour hommes	$29.95	$2.99	Bally
50 vestons pour dames	$32.00	$3.20	Le Château
18 h			
120 knickers	$19.99	$1.99	Mia
10 oreillers doubles Kapok. Duvet végétal (25" x 19")	$24.00	$2.40	Nu-Age
19 h			
60 knickers assortis	$19.99	$1.99	La Culotterie
19 h 30			
10 ponchos (100% laine d'Alpaga) tricotés à la main	$75.00	$7.50	Inca Inti

VENDREDI, LE 28 JANVIER

	PRIX RÉG. (Chaque item)	SOLDE (Chaque item)	MAGASIN
10 h			
32 paires de souliers sandales en cuir véritable (noir)	$115.00	$11.00	Mayfair
120 chandails assortis	$19.99	$1.99	Mia
10 h 30			
15 paires de pantoufles à talons plats	$31.95	$3.20	Chaussure Dack
30 blouses de gaze pour adolescents	$10.00	$1.00	Modes du Pakistan
20 murales artisanales en macramé (14" x 60")	$29.95	$2.99	Stokes
11 h			
20 pyjamas en polyester et coton de Molyclaire	$30.00	$3.00	E.H. Paquette
200 sacs à main (modèles et couleurs assortis)	$29.99 et $39.95	$2.99 et $3.99	Boutique Aldo
200 blouses	$14.99	$1.50	Reitmans
11 h 30			
300 paires de lunettes de soleil "Avis de Joelles"	$19.95	$1.99	Pharmacie Bonaventure
10 coussins Kapok (18" x 18"). Duvet végétal.	$17.50	$1.75	Nu-Age
200 couteaux à éplucher "Victorinox"	$3.25	32¢	W.L. Chipchase
13 h			
40 chandails de ski High Sierra	$40.00	$3.99	Les Quatre Saisons
50 fards à paupières - 50 fards à joues	$5.95 ch.	59¢ ch.	Audrey Morris
14 h			
20 paires de souliers pour hommes	$70. et plus	$7.00	Flormont-Florsheim
100 boules de savon à l'ancienne	$1.00	10¢	Pharmacie Bonaventure
150 cartons de 6 Coca-Cola (300 mL)	$1.26	12¢	Provi-soir
14 h 30			
45 jupes	$15.00	$1.50	Maison du Coton
50 sacs à main de velours côtelé avec bandoulière	$26.50	$2.65	Maison Jérôme
100 chandails à col roulé en polyester et coton	$9.98	99¢	Au Coin des Petits
15 h			
25 T-shirts (100% coton)	$25.00	$2.50	Bar Chemise Sport
150 blouses pour dames	$29.00	$2.90	Le Château
500 Coca-Cola — 12 oz.	60¢	6¢	Dairy Queen
15 h 30			
20 chandails aux styles variés	$45. - $50.	$4.50	Cotillon
6 chandails brodés, en laine du Cachemire	$89.00	$8.90	Boutique du Ladakh
14 chemises sport	$55.00	$5.50	Antoine Gabriel
16 h			
50 sacs à main en cuir et en suède	$100.00	$10.00	Chaussures French
400 affiches	$6.00	50¢	Grenier d'Art
16 h 30			
15 jupes - 100% coton (avec taille élastique)	$34.95	$3.50	Kali
50 classeurs - 8 pages	$6.25	62¢	Timbres Orbite
100 paires de boucles d'oreilles plaquées d'or et importées d'Espagne	$6.95	70¢	Trésors d'Orient
17 h			
65 robes assorties	$35.00	$3.50	Aujourd'hui
108 chandeliers en verre	$3.00	30¢	Bowring (cadeaux)
25 jumpsuits soyeux de soirée	$99.95	$9.95	Boutique Selection
17 h 30			
20 paires de boucles d'oreilles en or 14 carats (en forme de boules)	$30.00	$3.00	Charbonneau Joailliers
30 knickers "Jag"	$42.99	$4.29	La Culotterie
18 h			
75 sacs à bandoulière de Jaguar en vinyle	$38.00	$3.80	Geo. Mercier
18 h 30			
15 chandails de l'Amérique du Sud. 100% laine et tricotés à la main.	$75.00	$7.50	Inca Inti
19 h			
40 sacs de nylon avec bandoulière	$23.50	$2.35	Maison Jérôme
100 T-Shirts (manches 3/4)	$19.98	$1.99	Suzy Shier

SAMEDI, LE 29 JANVIER

	PRIX RÉG. (Chaque item)	SOLDE (Chaque item)	MAGASIN
10 h 30			
11 paires d'escarpins beiges en cuir	$49.95	$5.00	Chaussure Dack
20 vestons	$45.00	$4.50	GiCa
72 pantalons pour garçons	$9.99	$1.00	Place des Petits (Reitmans)
90 T-shirts imprimés avec fermeture-éclair	$19.98	$1.99	Suzy Shier
11 h			
20 paires de souliers pour hommes	$70. et plus	$7.00	Flormont-Florsheim
35 lunettes de ski CEBE	$24.00	$2.39	Les Quatre Saisons
200 paires de sandales chic	$69.95	$6.99	Boutique Aldo
11 h 30			
12 sorties de plage imprimées. Polyester. Taille universelle. (Grenier).	$44.00	$4.40	E.H. Paquette
50 pantalons chic pour dames	$19.99	$1.99	La Culotterie
105 blouses et T-shirts assortis	$26.00	$2.60	Jadia
Midi			
10 paires de souliers habillés pour dames	$59.95	$5.99	Bally
25 sacs à main de velours côtelé avec bandoulière	$22.50	$2.25	Maison Jérôme
25 jumpsuits soyeux de soirée	$99.95	$9.95	Boutique Selection
12 h 30			
60 noeuds papillon assortis	$10.00	$1.00	Bar Chemise Intercont'l
26 ensembles verre et porte-savon	$14.00	$1.40	Bowring (Salle de Bain et Literie)
40 brosses à cheveux (40% sanglier)	$7.50	75¢	M. Jean
200 chandails	$9.99	$1.00	Reitmans
13 h			
25 raquettes de tennis Vantage de Slazenger	$35.00	$3.49	Les Quatre Saisons
34 ensembles cendrier et presse-papier en albâtre	$20./ens.	$2./ens.	La Cocotte
15 robes	$39.95	$4.00	Maison du Coton
100 shorts en ratine de velours et de coton pour filles	$5. - $23.98	50¢ - $2.39	Au Coin des Petits
13 h 30			
150 T-shirts	$3.99	39¢	La Culotterie
25 vases à fleurs	$12.00	$1.20	L. De Bellefeuille
400 pantalons sport pour hommes et femmes	$39.00	$3.90	Le Château
14 h			
67 porte-billets de Pierre Cardin	$22.50 - $30.	$2.25	Geo. Mercier
24 blouses (manches courtes et longues) aux couleurs assorties	$24.95	$2.50	Kali
50 classeurs - 16 pages	$13.00	$1.30	Timbres Orbite
100 paires de boucles d'oreilles plaquées d'or et importées d'Espagne	$6.95	70¢	Trésors d'Orient
14 h 30			
200 paires de lunettes de soleil Avanti de Sun Vogue	$17.95	$1.79	Pharmacie Bonaventure
100 jupes de velours côtelé	$19.99	$1.99	Mia
30 jupes longues (bleu et blanc). Taille petite seulement.	$12.95	$1.29	Modes du Pakistan
15 h			
60 paires de bas (65% laine, 35% nylon)	$5.00	50¢	Armand Boudrias
15 h 30			
10 ponchos (100% laine d'Alpaga) tricotés à la main	$75.00	$7.50	Inca Inti

Un article par client dans chaque magasin.

Surveillez les milliers d'autres aubaines dans tous les magasins de Place Bonaventure.

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS:

Mercredi — 9 h 30 - 18 h
Jeudi et vendredi — 9 h 30 - 21 h
Samedi — 9 h 30 - 17 h

Place Bonaventure

Voici de mombreux autres spéciaux du

«SOLDE DU BON VIEUX TEMPS»

Place Bonaventure

26-27-28-29 JANVIER

LINGERIE TIFFANY

LE PASSAGE 861-4568

PLACE BONAVENTURE

Sous-vêtements	10%
Pantoufles «Packard»	20%
Robes de nuit et détente	30%
Ensemble déshabillé	40%
Pyjamas	50%
Velours «Regency» et «Kitten»	60%

QUANTITÉS LIMITÉES

Toutes les tailles

Petite — Small — Medium — Large

---

les salons **Maxime** COIFFURE INC.

PLACE BONAVENTURE
ALLÉE DE LA MODE

20% de rabais

le mercredi 26 janvier
sur toutes les coiffures et les soins pour cheveux
À Place Bonaventure seulement
Pour rendez-vous **866-3896**

* *Les soins esthétiques sont à prix ordinaires*

MIKE DAREL

Boutique pour hommes

Profitez de nos
SUPER SPÉCIAUX
de 20% à 50%
de rabais
sur toute la marchandise en magasin.

(Chemises, costumes, cravates, chandails, les cuirs, vestons sport, etc.)

à nos deux boutiques

Place Bonaventure — Château Champlain

SOLDE DU BON VIEUX TEMPS

10% à 60% de RABAIS!

SOUTIENS-GORGE:
Wonder Bra, Daisy Fresh, Grenier, Boléro, etc.
Ord.: de 7,00 $ à 36,00 $
Spécial: de **2,75 $ à 16,95 $**

CULOTTES:
Daisy Fresh, Wonder Bra, Grenier, Blue Swan.
Ord.: de 3,25 $ à 8,50 $
Spécial: de **1,95 $ à 3,95 $**

LINGERIE:
Molyclaire, Michel Robichaud, Claudel, Perri-Ann et autres marques réputées.
Ord.: de 16,00 $ à 127,00 $
Spécial: de **9,95 $ à 85,00 $**

Maillots et vêtements de plage:
Grenier, Rose Marie Reid, Yves St-Laurent, Triumph, et autres marques renommées.
Ord.: de 19,00 $ à 88,00 $
Spécial: de **9,95 $ à 69,95 $**

E.H. Paquette

PLACE BONAVENTURE
Niveau Métro 875-2073

BALLY

AUBAINES

MODÈLES POUR DAMES

29.95 à 99.95

AUSSI SÉLECTION DE SACS À MAIN EN VENTE

MODÈLES POUR HOMMES

59.95 à 99.95

VENEZ CHEZ BALLY
VOUS TROUVEREZ UN SUPERBE CHOIX DE RAVISSANTES CHAUSSURES
PLACE BONAVENTURE SEULEMENT

Solde **DU BON VIEUX TEMPS**

MANTEAUX, ANORAKS ET IMPERMÉABLES	RÉDUITS DE 30%
COMPLETS 100% LAINE 2-3 pièces - Ord.: $250 à $350	JUSQU'À $100 D'ÉCONOMIE
VESTONS SPORTS Ord.: $165 à $225	JUSQU'À $75 D'ÉCONOMIE
PANTALONS SPÉCIAL Ord.: $40 à $55	$35 2 pour $60
CHEMISES SPORT Ord.: $35 à $65	RÉDUITES DE 30%
CHANDAILS Ord.: $40 à $195	RÉDUITS DE 30%
CRAVATES Ord.: $12.50 à $25	RÉDUITES DE 50%
20% sur toute LA MARCHANDISE À PRIX RÉGULIER	
4 JOURS SEULEMENT SUPPLÉMENT POUR RETOUCHES	

ag
ANTOINE GABRIEL
L'élégance au masculin

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL, QUÉBEC

Dack

VENTE SPÉCIALE

$29.95

Lignes discontinuées...

Petites et grandes pointures disponibles seulement

TANT QU'IL EN RESTERA

Dack

Chausseur des Canadiens les mieux habillés

Place Bonaventure seulement

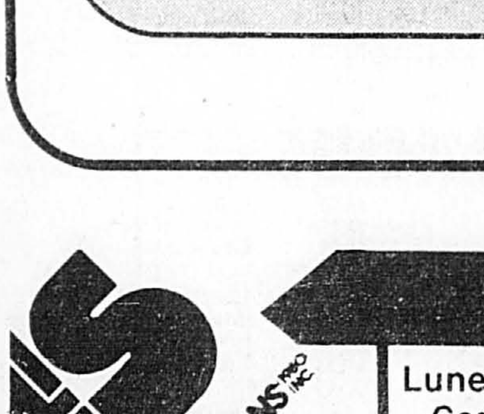
SOLDE SUPER SPÉCIAL

BOUTIQUE LES QUATRE SAISONS INC.

Lunettes de ski «Goggles» Cébé	Jambières	Mitaines de ski pour hommes et femmes	Bottines de ski Heierling
50% de réduction	$3.99	$19.99	Cobra pour hommes prix cour. 120. 59.99 Star pour dames prix cour. 120. 59.99 Confort pour dames prix cour. 160. 79.99

SOLDE SUR LES PLUS NOUVELLES CRÉATIONS 82/83 POUR LE SKI

DU 26 AU 29 JANVIER DANS TOUTES NOS SUCCURSALES



50% de réduction

SUR CHANDAILS DE SKI de
Demetre • Head • Lido

ENSEMBLES ET BLOUSONS DE SKI de
Head • Ditrani • D.S. Reid • Jardi • Pedigree • Whitestag • Smash

COSTUMES DE SKI DE FOND

BOTTINES DE SKI SALOMON

30% de réduction

	Prix cour.	SOLDE
SX60	$245	$171.50
SX70	245	171.50
SX80	270	189.00
SX90	330	231.00
SX90E	360	252.00

Bottines Lange, Nordica

30% de réduction sur skis Head, Fischer, K2, Rossignol

COSTUMES DANSKIN POUR LA DANSE

20% de réduction et plus encore...!

COIN DES JEUNES

50% de réduction sur tous les ensembles de ski TOPHER, PEDIGREE. Tailles 6-16

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS

BOUTIQUE LES QUATRE SAISONS

Bonaventure 875-2126 — Centre Fairview 694-4118 — Les Galeries d'Anjou 352-9729

60% de rabais

sur un choix de:

robes, tailleurs, gauchos et blouses.

Place Bonaventure

CAPUCINE PRÊT À PORTER

Spécial

Café et liqueurs douces

(grandeur régulière)

15¢

entre 15 h et 16 h
Mercredi - jeudi - vendredi
26, 27, 28 janvier
RESTAURANTS DU MARCHÉ

Place Bonaventure

SECTEUR PUBLIC

Une grève pour célébrer vingt ans de débrayages

■ Il est douteux que les stratèges syndicaux y aient songé, mais la série de débrayages qui débute aujourd'hui coincide presque avec le 20ième anniversaire du début des débrayages auxquels les Québécois se sont maintenant plus ou moins habitués dans les secteurs public et parapublic.

C'est en effet à l'automne 1963 qu'éclatait une des premières



PIERRE VENNAT

grèves illégales en milieu hospitalier, celle des 235 infirmières de l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, membres de la CSN. Après 30 jours de conflit, les grévistes obtinrent un certain droit de regard sur l'organisation des soins, dominée jusque-là par des religieuses.

Une autre grève illégale, la première grève générale dans le secteur hospitalier dans le grand Montréal, ne dura que six heures en juillet 1964 et impliqua 15,000 travailleurs. Les employeurs, peu habitués à ce moyen de pression, cédèrent, renoncèrent à l'arbitrage obligatoire et accordèrent à ces travailleurs la première convention collective régionale dans le secteur hospitalier.

A la même époque, les enseignants de la Commission scolaire de Sainte-Foy déclenchèrent la première grève en 15 ans dans le secteur de l'enseignement, débrayage illégal de trois jours, pour obtenir la réouverture de leur convention collective.

En janvier 1964, c'était au tour des enseignants de l'Estrie de déclencher une grève rotative qui dura 30 jours, soit jusqu'à la signature d'une convention. Dans la région de Québec, quelque 650 autres enseignants, à l'emploi de 13 commissions scolaires débrayaient trois semaines en vue de faire appliquer une sentence arbritrale.

Le seul véritable précédent connu était celui de l'Alliance des professeurs de Montréal qui déclencha en 1949, pendant six jours, la seule grève d'enseignants de toute la période duplessiste. Duplessis se vengea en faisant supprimer l'accréditation syndicale de l'Alliance.

Pour comprendre la situation actuelle, il faut savoir qu'au début des années 60, les enseignants étaient presque les seuls travailleurs massivement syndiqués au sein des services publics. Membres de la Corporation des instituteurs (CIC), les syndicats d'enseignants à cette époque étaient encore très en marge du mouvement syndical organisé. Leurs effectifs, évalués à quelque 10,000 membres en 1945, n'atteindront que 16,000 à la veille de 1960. Le droit de grève leur a été interdit en 1944 et la lutte de l'Alliance des professeurs de Montréal, en 1949, constitue la seule grève d'enseignants de toute cette période.

De toute façon, au début des années 60 les enseignants sont presque les seuls, parmi les travailleurs des services publics, qui soient massivement syndiqués. C'est alors que démarre une vaste campagne d'organisation syndicale. Le mouvement gagne les travailleurs des hôpitaux et des services sociaux, les fonctionnaires ainsi que les professionnels du gouvernement, les employés d'Hydro-Québec et de la Société des alcools.

Pourtant, dès 1962, Jean Lesage, alors premier ministre libéral du Québec, avait déclaré que *la Reine ne négocie pas avec ses sujets.*

Négociations et grèves à la chaîne

Toutes ces luttes devaient amener le gouvernement Lesage à promulguer, le 1er septembre 1964, le premier véritable Code du travail au Québec.

Grande victoire syndicale, le code reconnaissait le droit de grève aux travailleurs des services publics, à l'exception des fonctionnaires, des pompiers, des policiers et des agents de la paix. Dès 1965, cependant, la Loi de la fonction publique devait conférer aux fonctionnaires, à leur tour, le droit de grève.

Théoriquement, ce droit de grève ne devait être utilisé qu'exceptionnellement et avec discernement.

Malheureusement, nul besoin n'est d'être féru d'histoire syndicale pour réaliser que tel ne fut pas le cas.

En fait, elles sont si nombreuses que l'espace manque pour les énumérer toutes.

Dès la première ronde de négociation dans les secteurs publics en 1964, sans Front commun intersyndical, la sauce s'est gâtée. Le 4 décembre, les 4,000 employés de ce qui était alors la Régie des alcools, affiliés à la CSN, déclenchèrent la première grande grève dans ce secteur. Leur conflit allait durer jusqu'au 18 février 1965, imposant une quasi-abstinence aux Québécois pendantr les Fêtes.

Du côté des enseignants, la première grève légale a été déclenchée le 4 janvier 1966 dans les écoles élémentaires et secondaires du territoire de Répentigny. Elle devait durer un mois.



En 1964, le gouvernement Lesage reconnaissait le droit de grève aux travailleurs des services publics. Photothèque LA PRESSE

L'Etat réagit et, au printemps 1966, recourt pour la première fois à des injonctions pour interdire la grève. Les ayant défiées, 13 dirigeants du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, affiliés à la CSN, se voient condamnés pour outrage au tribunal et deviennent les *premiers martyrs syndicaux* du secteur public au Québec.

Toujours en août 1966, 32,500 travailleurs d'hôpitaux déclenchent la première grande grève dans le secteur hospitalier. Elle devait durer trois semaines et déboucher sur la première convention collective à l'échelle du Québec dans ce secteur. L'existence même de cette convention collective constitutait une sorte de nationalisation implicite des hôpitaux par le gouvernement Johnson.

En novembre 1966, une première grève générale s'amorce dans le secteur de l'éducation. Le mouvement fait boule de neige et engloble, en janvier 1967, plus de 15,000 enseignants. La grève prend fin le 20 février par l'adoption du bill 25, la première loi spéciale adoptée par l'Assemblée nationale pour forcer le retour au travail de syndiqués du secteur public et leur imposer des conditions de travail.

En mai-juin 1967, première grève des 8,000 travailleurs d'Hydro-Québec. Elle est menée par le Syndicat canadien de la fonction publique, avec le soutien de la FTQ.

L'arrivée de Parizeau

En 1968, le gouvernement Johnson crée un ministère de la Fonction publique. La politique salariale de l'Etat est alors décidée après avoir été élaborée par celui qui est devenu depuis le grand argentier de l'Etat québécois, Jacques Parizeau, alors conseiller économique du gouvernement.

Considérant avoir échoué, chacun de leur côté, lors des négociations de 1969, les syndiqués de l'éducation et des affaires sociales décident à compter de la fin de 1971 de négocier en Front commun CEQ-CSN-FTQ.

C'est le début des négociations *modernes* que l'on connaît. A noter que le premier Front commun englobait les fonctionnaires provinciaux qui étaient encore affiliés à la CSN, ainsi qu'une bonne partie des infirmières et, du moins dans les premiers temps, les employés d'Hydro-Québec, trois groupes qui cette année n'en font pas partie.

Le Front commun en est à sa troisième tentative de négociation.

La première donna lieu à une vague de débrayages et à l'emprisonnement des trois présidents Louis Laberge, Yvon Charbonneau et Marcel Pepin. Certains lui attribuent également l'éclatement de la CSN, la désaffiliation des fonctionnaires et la création de la CSD, mais le malaise était sans doute plus profond qu'un simple désaccord sur la façon de négocier.

Les négociations de 1976 furent également fort mouvementées dans les derniers temps du régime Bourassa. Celles de 1979-80 furent considérées comme plus civilisées, bien que là encore il y eut débrayage, notamment - une nouveauté - dans le secteur du soutien scolaire.

L'on évita les décrets et on finit par s'entendre en négociations.

On sait ce qui devait arriver. La loi 105, adoptée peu avant les Fêtes, venait annuler certains effets des gains salariaux obtenus par les syndiqués.

C'est un bien curieux anniversaire qu'on célèbre. Le 20ième anniversaire d'un système de relations de travail qui n'a pas fonctionné!

Télé payante: pas question de censure

— FRANCIS FOX

■ Clamant une fois de plus son indignation face au phénomène appréhendé de la pornographie à la télévision payante, le ministre fédéral des Communications, Francis Fox, a fortement invité, hier, les détenteurs de licences de télévision payante à « s'autoréglementer » à défaut de quoi le gouvernement le fera à leur place.

DANIEL MARSOLAIS

Conférencier invité au déjeûner-causerie le plus réussi du Publicité Club de Montréal (est-ce le fait du hasard s'il y avait plus de 300 convives à ce déjeûner?), le ministre Fox a cependant précisé qu'il n'est pas question que le gouvernement fédéral instaure la censure pour contrôler les films qui seront présentés à la télévision payante. « Il revient aux tribunaux », a-t-il déclaré, « de déterminer ce qui est pornographique ou pas ».

Le Code pénal canadien ne contient pas de disposition particulière pour ce qui touche la « pornographie », mais l'article 159 établit que la production, la distribution ou la mise en circulation de matériel « obscène » constituent une infraction criminelle. Aux fins de la Loi, est réputée obscène « toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles, ou de choses sexuelles et de l'un quelconque ou plusieurs des sujets suivants: le crime, l'horreur, la cruauté et la violence ».

Comme l'a implicitement reconnu le ministre, il faudra donc attendre la présentation de ces films, dont certains seront produits à Montréal par la maison *Playboy*, avant qu'un tribunal puisse se prononcer sur leur degré d'obscénité. Cela étant, le ministre Fox n'en continue pas moins de s'élever contre ce genre de programmation et il estime que la responsabilité des détenteurs d'une licence de télévision payante va bien au-delà de ce qui est ou n'est pas criminel. « Ce qui me désole le plus dans cette affaire, de dire le ministre des Communications, c'est de voir que les progrès accomplis depuis deux ans au Canada dans l'élimination des stéréotypes sexistes risquent d'être sérieusement compromis par ce genre de programmation ». De l'avis de M. Fox, il n'est pas nécessaire qu'un film soit pornographique pour être sexiste et il espère que les reponsables de la télévision payante comprendront le message.

Pour le ministre fédéral des Communications, « il est temps que les détenteurs de licences rencontrent le CRTC afin de définir un code de déontologie, sinon ce sera aux gouvernements eux-mêmes de le faire. Ceci, dit-il, parcer que nous sommes arrivés à un point limite où la pornographie et la censure se touchent ».

Interrogé à l'issue du déjeûner, le vice-président de *Premier Choix*, Gilles Sainte-Marie, a déclaré qu'il ne s'opposait pas à une rencontre avec le CRTC, mais que dans ce genre de débat, il croit plutôt que c'est la règle du consensus social qui doit prévaloir. Par ailleurs, M. Sainte-Marie a révélé que la société *Premier Choix* est entièrement libre d'acheter ou de refuser les films que la maison *Playboy* réalise actuellement dans les studios de Télé-Métropole.

Loto-Québec et la SAQ échapperont aux débrayages

■ À ceux qui rêvent toutes les fins de semaine de devenir enfin millionnaires ou tout simplement d'être plus à l'aise, continuez de rêver. Loto-Québec ne sera pas touchée par le mouvement de débrayage illégal dans le secteur public.

Les employés de la Société des loteries et courses, membres d'un syndicat CSN, sont couverts par la Loi 105 et ses 109 décrets. Mais, ils ont tout de même décidé la semaine dernière de voter contre la grève que s'apprête à déclencher le front commun.

Donc, les tirages de la Loto-Québec auront lieu comme d'habitude.

Quant aux magasins de la Société des alcools du Québec, ceux-ci demeureront ouverts. Les employés, également touchés par les décrets gouvernementaux, ne feront pas la grève. Ce qui n'exclut pas des moyens de pression internes.

Voici de nombreux autres spéciaux du
"SOLDE DU BON VIEUX TEMPS"
Place Bonaventure
26-27-28-29 JANVIER

ROSSY
PLACE BONAVENTURE
SOLDE DU BON VIEUX TEMPS

Briquet «BIC»
SPÉCIAL $ 0.77

Cintres en plastique
couleurs assorties.
SPÉCIAL 6/1.00

Bas-culottes «ROSSY»
pointes renforcées et pieds sandales
SPÉCIAL $ 0.77

Pâte à dents «CLOSE UP»
50 ml + 100% extra
SPÉCIAL $0.88

Couches «PAMPERS»
Premiers Pas
boîte de 48
SPÉCIAL $ 9.39

Ensemble de draps imprimés et unis
Jumeau $ 15.97
Double $ 19.97
Queen $ 27.97

Désodorisant «WIZARD»
SPÉCIAL 2/1.54

Mini contenants asst. blancs en plastique au choix
SPÉCIAL 2/1.00

Tampons d'acier saponifiés «JETS»
pqt de 15
SPÉCIAL $ 0.77

CHARGEX VISA
PLAN DE MISE DE CÔTÉ
Plusieurs autres spéciaux en magasin. La marchandise n'est pas nécessairement telle qu'illustrée.
MasterCard

GRANDE VENTE Annuelle
DE LA BOUTIQUE CHALEUR
FAUT PAS MANQUER ÇA!
jusqu'à 75% DE RÉDUCTION
PLUSIEURS MODÈLES AVEC 10-20-30-40 ET 50% DE RABAIS
PLUSIEURS POÊLES SONT ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION FÉDÉRALE (P.C.R.P.

OFFRE UNIQUE
POÊLE FRANKLIN
SELKIRK
EN ACIER
incluant:
• Franklin 26"
• Pare-étincelles
• Porte bûche (fonte)
Rég. $389.95
$99.95
PAYEZ ET EMPORTEZ
QUANTITÉS LIMITÉES

VASTE CHOIX DE
POÊLES, TUYAUX, CHEMINÉES, JEUX D'OUTILS, ACCESSOIRES.

Conestogo SR C1
Rég. $539
$395

LE CAMPAGNAR
incluant:
• Pare-étincelles
• Soufflerie
• Jeux d'outils
SUPER SPÉCIAL
EN MAGASIN!

POÊLE «Maison»
incluant:
• Pare-étincelles
• Soufflerie
Rég. $679
$499.95

KINGSMAN CABIN
Rég. $480
$395

LA PLUS VASTE SALLE DE MONTRE AU QUÉBEC
PLUS DE 175 MODÈLES DE PLANCHER

MEMBRE WOOD ENERGY INSTITUT NATIONAL D'ÉNERGIE DU BOIS
LA BOUTIQUE CHALEUR INC.
470, BOUL. ROLAND-THERRIEN LONGUEUIL 463-1870
EXIGEZ TOUJOURS UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE POUR VOTRE TUYAU NOIR DE RACCORDEMENT LES tuyaux ASTON INC.

EN VEDETTE



Sinatra, Borge et le cancer

■ Le chanteur Frank Sinatra et le pianiste-comédien Victor Borge fraternisent joyeusement avant d'entrer en scène pour le concert qu'ils ont donné dimanche au Radio City Music Hall. Les profits de la soirée ont été versés au Memorial Sloan-Kettering Cancer Center. Ils serviront à payer les traitements des patients dont les ressources financières sont épuisées ainsi qu'à la recherche sur le cancer.

Yoko veut un référendum

■ Yoko Ono, la veuve de John Lennon, a fait publier hier une page entière de publicité dans le *New York Times* pour réclamer un référendum national « en faveur de la paix contre un holocauste nucléaire de quelque taille qu'il soit ». Cet appel à « un référendum national de la paix » figure sous le titre général « Capituler devant la paix ». Elle explique que, « nous, en tant qu'êtres humains, nous perdons régulièrement notre équilibre émotionnel quand nous découvrons que les autres pensent différemment. Il y a eu en conséquence de nombreuses guerres. Il est temps d'admettre qu'il est juste de porter différents chapeaux alors que notre coeur bat toujours au même rythme ».

Jacqueline Susann vue par son mari



■ Irving Mansfield, dont la femme, le célèbre écrivain Jacqueline Susann, a succombé au cancer il y a huit ans, à l'âge de 53 ans, a terminé la biographie de cette dernière et vient d'en publier un premier extrait dans le magazine *Family Circle*. Dans cet extrait, il parle avec des détails touchants d'un enfant autistique que Jackie mit au monde mais dont les Mansfield ne parlèrent jamais publiquement. Une autre biographie de Jacqueline Susann, par Barbara Seaman, est en préparation pour la maison Morrow.

JACQUES DEMY finalement, c'est la gloire

■ Tempes grisonnantes, tiré à quatre épingles comme les décors de ses films (dans les tons marine et gris), d'une gentillesse exquise, Jacques Demy est sans nul doute le Français le plus chaleureux à nous rendre visite depuis le début de l'année. L'atmosphère s'y prête d'ailleurs: la conférence de presse qu'il donnait hier se déroulait dans la chambre d'hôtel la plus chaude en ville.

LUC PERREAULT

La raison de sa visite est double: d'une part, la sortie justement d'*Une chambre en ville* (prévue pour le 11 février à l'Élysée) et, d'autre part, la signature (prévue pour aujourd'hui) de son contrat avec Denis Héroux pour la réalisation de *Louisiane*, une coproduction franco-canadienne dont le tournage débutera au printemps aux États-Unis.

Une chambre en ville, film entièrement chanté (comme *Les Parapluies de Cherbourg* et *Les Demoiselles de Rochefort*), tient à la fois de l'opéra et de la comédie musicale, un genre à part dans le cinéma que seul Demy, jusqu'ici, a pratiqué.

« C'est une histoire vraie. C'est parti un peu de l'histoire de mon père qui, paysan, est arrivé à Nantes à vingt ans et qui a cherché une chambre en ville et a logé chez cette baronne dont le mari était colonel. Quand il me racontait cette histoire, étant enfant, ça éveillait en moi plein de choses. Il n'arrivait que des choses épouvantables et ça me bouleversait et j'ai toujours voulu faire ce film, le raconter. »

L'action, il la situe à Nantes en 1955, à l'occasion d'une grève de métallurgistes. L'histoire finira dans le drame mais elle donnera lieu aussi à une très belle histoire d'amour. Avec Dominique Sanda, Michel Piccoli, Dannielle Darrieux et un acteur peu connu chez nous, Richard Berry.

Pour mener à bien ce projet, il a fallu à Demy patienter sept ans. Dans ses tiroirs, il avait eu le temps d'accumuler des scénarios (dont un *Anouchka* avec les Soviétiques, abandonné pour des raisons de politique, et *Dansing* qu'il devait faire avec Montand et Adjani). On l'avait oublié.

Quand le film est sorti à Paris, l'automne dernier, il se dirigeait vers un échec complet. 72 critiques français qui avaient aimé *Une chambre en ville* ont publié une annonce dans *Le Monde* disant que c'était un grand Demy. Depuis, c'est un succès. Il vient d'obtenir le Prix Méliès en plus de décrocher neuf nominations dans la course aux César.

Pour Jacques Demy qui recevait en décembre le Grand Prix du cinéma français (et sur lequel on vient de publier un livre), même si elle vient à 55 ans, c'est quand même la gloire.

MUSIQUE



Claude Gingras

À L'OSM

La « Dante-Symphonie » de Liszt en première

■ Cette saison, comme on sait, Charles Dutoit a quelque peu modifié la formule qu'il avait adoptée pour les programmes de la série « Gala » de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Quatre des huit programmes seulement sont consacrés à un seul compositeur. Dans l'ordre: Haydn, Mozart, Liszt et Beethoven. Le programme de cette semaine, troisième « Gala » à un seul compositeur, est consacré à Franz Liszt, le grand romantique dont la vie couvre presque tout le XIXe siècle (il naquit en 1811 et mourut en 1886).

Le chef invité de ce concert double (ce soir et demain soir, 20h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts) est le Japonais Hiroshi Wakasugi, *Generalmusikdirektor* de l'Opéra de Düsseldorf et principal chef de l'Orchestre de la Radio de Cologne, qui fait avec ce concert ses débuts au Canada.

Le soliste sera le jeune pianiste canadien Paul Stewart, né en Nouvelle-Écosse en 1960.

En première partie de programme, on réentendra deux oeuvres très connues de Liszt: le poème symphonique *Les Préludes* et le deuxième Concerto pour piano, en la majeur. À ces deux pages célèbres s'ajoutera une nouveauté à l'OSM: la *Dante-Symphonie*, pour grand orchestre, avec section finale pour choeur féminin.

Les Préludes sont inspirés de cette pensée, attribuée à Lamartine, mais dont le *Larousse de la Musique* précise qu'elle est d'un obscur poète du nom d'Edmond Autran: « Notre vie est-elle autre chose qu'une série de préludes à ce chant inconnu dont la mort entonne la première et solennelle note? » Quant au deuxième Concerto, il est formé d'un seul grand mouvement constitué de six sections qui s'enchaînent.

Après l'entracte, on entendra la *Dante-Symphonie*, inspirée par la *Divine Comédie* de Dante. Liszt voulut d'abord écrire un opéra sur ce « voyage à travers les trois règnes de l'au-delà », puis il choisit la formule d'une symphonie en trois mouvements correspondant aux trois parties du vaste poème épique de Dante: *L'Enfer*, *le Purgatoire*, *le Paradis*. Mais son ami Wagner (qui allait recevoir la dédicace de l'oeuvre) le dissuada de composer une musique sur la troisième partie, expliquant que « personne ne saurait exprimer vraiment les joies du paradis ». Liszt remplaça donc la *Paradis* projeté par un bref *Magnificat* pour choeur féminin qui suit sans interruption le deuxième mouvement, ce qui donne une oeuvre totalisant environ 45 minutes (minutage suggéré dans la partition) formée de deux grandes parties: a) *Inferno* (orchestre seul); b) *Purgatorio* (orchestre seul) et *Magnificat* (choeur et orchestre).

Le titre exact de l'oeuvre, tel qu'il figure dans la partition, est *Eine Symphonie zu Dantes Divina Commedia* (c.-à-d. « Une Symphonie sur la Divine Comédie de Dante »). Deux harpes et un harmonium s'y ajoutent à l'orchestre traditionnel. Sans comporter la richesse d'inspiration de la *Faust-Symphonie*, écrite à la même époque (et dirigée il y a cinq ans à l'OSM par Decker), la *Dante-Symphonie* reste une fort belle oeuvre et méritait certainement d'être inscrite au répertoire de l'OSM.

Kenneth Gilbert vendredi

Les habitués des concerts publics du Réseau français de Radio-Canada entendront le réputé claveciniste et musicologue canadien Kenneth Gilbert vendredi soir, 20h30, salle Claude-Champagne. M. Gilbert, qui a signé des éditions musicologiques des oeuvres pour clavecin de François Couperin et de Domenico Scarlatti, a consacré son programme à ces deux compositeurs. Il jouera deux « ordres » (c.-à-d. suites de pièces) du premier et huit des petites sonates en un mouvement du second.

Dimanche

Deux concerts dimanche, à la Place des Arts: a) salle Wilfrid-Pelletier, 14h30, dans le cadre des « Concerts Esso » de l'OSM, concert des principaux lauréats du Concours OSM 1982; b) salle Maisonneuve, 15h30, le Quatuor à cordes Vermeer.

Dirigé par Franz-Paul Decker, le programme « Esso » fera entendre deux lauréats seulement: Philippe Magnan, hautboïste, dans le Concerto K.314 de Mozart, et Julie Triquet, violoniste, dans le Concerto de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la Symphonie no 83, dite « La Poule », de Haydn, et sera donné sans entracte.

Présenté par Pro Musica, le Vermeer jouera des Quatuors de Haydn (op.103), Schumann (op.41 no 2) et Beethoven (op.130). Cet ensemble américain, entendu au Ladies' Morning Musical Club il y a quelques années, fait ses débuts à Pro Musica. Son premier-violon est un Québécois, Pierre Ménard.

TÉLÉ-CÂBLE

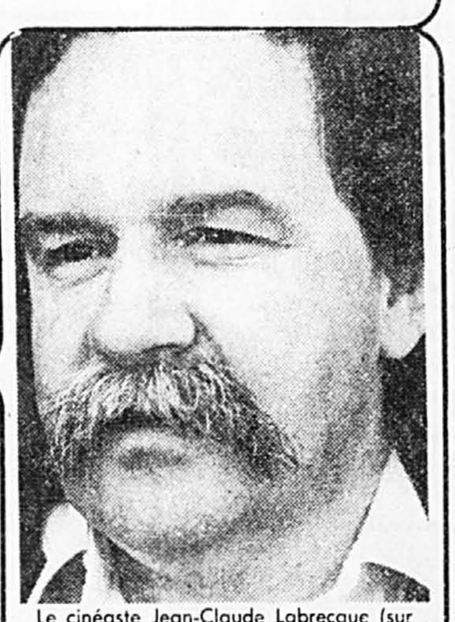
Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 25-15
18:30
JOGGING AGROPUR

Émission d'information pour les 615,000 joggers québécois. Animation: Jo Malléjac et Claudine Douville.

TVCQ 24
11:00
ST-DENIS/ STE-CATHERINE

Une émission en direct qui porte sur l'actualité hebdomadaire et la vie de la communauté de l'Université du Québec à Montréal.



Le cinéaste Jean-Claude Labrecque (sur la photo) s'entretient avec Franco Nuovo, de l'émission Avant-Première / Cinéma de ses projets cinématographiques à 20h00 au canal TVJQ 26-20.

TVJQ 26 - 20

TÉLÉ DES JEUNES

08:00 MUSTI
Reprise à 17h15. A) « Au zoo »: Musti fait la connaissance de curieux animaux; b) « En hiver »: Musti découvre Monsieur Lapin recouvert de neige et ne bougeant plus.

08:15 PILIS
Reprise 12h15. 1) « L'éléphant rose »; 2) « Le vieux facteur ».

08:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN

09:00 GOOD STUFF
Reprise à 14h00. Mystery and misunderstanding lie at the heart of four episodes in this Good Stuff program.

10:00 LES ENFANTS DU THÉÂTRE
Le jeu des époques et le jeu des complémentaires amènent les jeunes à improviser tout en utilisant leurs connaissances et leur imagination.

10:30 BIBLIN
Reprise à 13h00. Jésus à 12 ans au Temple de Jérusalem (Luc 2,40-52), Biblin se heurte à un fait de la vie de Jésus à 12 ans qui le questionne sur l'obéissance.

10:45 LES OURSONS
« Comment ils s'endorment »

11:00 COUREURS DES BOIS
« L'écureuil ».

11:30 SCIENCE ATOUT
1) Philibert et le voleur de melon; 2) Les forces; 3) Nos amis les insectes.

12:00 MAG 26

12:30 JEUX DE MOTS
Invités: Aude Fleurant, Patrick Turcotte, Marc Lavoie.

13:15 FAIS DODO

13:30 RADIO-VIDÉO
Invité: Rick James, Olivia Newton-John, Billy Joel, Duran Duran, Chris de Burg.

15:00 MLLE CLÉ DE SOL
Les enfants jouent au jeu du chef d'orchestre, ils reçoivent ensuite les invités de Mlle Clé de Sol qui leurs parlent d'instruments anciens.

16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN

16:30 GLOBULE ET ROBINET
« Le cinéma » Globule et Robinet tournent un film dans lequel vous serez les vedettes.

17:00 MAG 26

17:30 AM STRAM GRAM
Une initiation à l'imprimerie.

18:00 MINIFÉE
« Les vacances de Minifée ».

18:30 LE COSMOTEC
Le Commodore nous parle du feu, élément dangereux mais combien utile.

TVSQ 25-15

TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.

07:30 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.

08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du samedi.

08:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 07h00.

09:00 HOCKEY LIGUE AMÉRICAINE
Du palais des sports à Sherbrooke, les Jets reçoivent les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse.

12:00 CYCLISME
Compétitions cyclistes qui durent 3 jours. Le pointage est cumulatif. En vedette: Lacouline et Langlois.

14:11 INTERMÈDE TVSQ-31

14:30 TÉLÉ-BILLARD 83
Voir 06h00.

15:30 HANDBALL
Tournoi international de handball féminin. Seront présents: Italie, Canada, Chine, France, Corée du Sud... Cette semaine: Danemark vs URSS.

16:42 INTERMÈDE TVSQ-31
Voir 05h09.

17:00 LA BONNE HABITUDE
Voir 07h00.

17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du dimanche.

18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Arel.

18:30 JOGGING AGROPUR
Voir encadré.

19:00 LES QUILLES
Tournoi « Champion » de petites quilles par équipes. Daniel Champagne et Sergio Azzola vs Alain Béland et Marcel Paradis.

20:00 BOXE AMATEUR
Voir 03h00.

22:09 INTERMÈDE TVSQ-31

22:30 RAQUETTE ET RANDONNÉE
Série d'émissions d'information sur la pratique de la raquette. Conseils présentés par la Fédération Québécoise de raquette.

23:00 PHILATÉLIE
Voir 05h30.

23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVJQ 26
21:30
AVEC AMOUR

En collaboration avec J.Y. Desjardins de la Clinique de Consultation et de thérapie sexuelles, l'animateur Gilles Proulx discute de la santé sexuelle.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVJQ 20
16:30
GLOBULE ET ROBINET

Globule et Robinet tournent un film dans lequel vous serez les vedettes.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** « Sports et Loisirs » est diffusé au canal 29. « Enfants et jeunesse » au canal 26 et « Cours » au canal 25.

Une mine d'or!
Les aubaines des ANNONCES CLASSÉES DE la presse
285-7111









Des classiques au pilori

RÉGINALD MARTEL

La direction reproche entre autres choses au professeur Crête d'avoir été agressif en classe, d'avoir fait des colères et d'avoir mis des élèves à la porte.

Jean-Pierre Crête, professeur de français au cégep de Shawinigan, a été suspendu de ses fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le directeur général de l'institution, M. Jean-Guy Farrier, a expliqué dans un communiqué que « la décision se fonde sur un certain nombre de griefs touchant son comportement général, et notamment sur un manque grave de discernement dans son choix de textes. »

Mais selon le dossier dont *LA PRESSE* a pris connaissance, le choix de textes littéraires soumis par leur professeur aux collégiens et collégiennes, âgés de 17 et 18 ans, a été décisif. Il s'agit du roman *le Cassé*, de M. Jacques Renaud, et de certains des contes de M. Yves Thériault réunis sous le titre *l'Oeuvre de chair*: « Le steak au poivre initiateur », « Le carré de porc inachevé » et « Un gigot réparateur. » Il semble que *le Petit Prince*, d'Antoine de Saint-Exupéry, et *Pleure pas Germaine*, de M. Claude Jasmin, n'aient pas suscité de difficultés.

Le geste rappelle un peu l'époque de *l'Index* de l'abbé Bethléem ou, plus récemment en Ontario, le sort fait par certaines autorités scolaires à des oeuvres de la plus éminente des romancières contemporaines du Canada anglais. Ce qui semble très grave en l'occurrence, au-delà même de l'atteinte à ce qu'on appelle ici « la liberté académique », c'est qu'on censure des oeuvres qui à des titres différents sont généralement considérées comme des classiques de la littérature québécoise.

La sexualité, tous ceux qui ont lu l'oeuvre de M. Thériault le savent, fait partie de cette oeuvre comme elle fait partie de la vie. Dans *l'Oeuvre de chair*, il est évident que l'érotisme, tout comme la gastronomie, occupe une place importante. Et la qualité de l'écrivain est telle que les contes en question sont de véritables oeuvres d'art, à situer parmi les sommets de l'oeuvre immense de M. Thériault.

Quant au roman de M. Jacques Renaud, *le Cassé*, il fait ausssi partie à juste titre des classiques de la littérature québécoise. Pour la première fois avec tant de vigueur et de sincérité, un écrivain québécois s'attachait à donner à la langue populaire, et aux réalités qu'elle véhicule, leur expression littéraire. Le roman de M. Renaud a été à l'origine de débats fondamentaux sur la question du « joual »; il a été aussi un des premiers textes de la modernité littéraire québécoise de la décennie soixante. *Le Cassé*, d'ailleurs, est enseigné ou a été enseigné dans au moins 28 cégeps du Québec.

Les textes proposés aux cégépiens par le professeur Crête avaient été approuvés en mai 1982 par la direction des services pédagogiques du cégep de Shawinigan. Des interventions de l'extérieur auraient précipité les sanctions. Un groupe qui s'est donné le nom de « Parents vigilants » a demandé à la direction de l'institution « de faire cesser immédiatement cette pratique de présenter à nos enfants des textes de très mauvais goût, de cruauté sadique, d'incitation à la violence (...) et de perversion sexuelle donnant une triste version de ce que plusieurs jeunes pourraient penser être la réalité. » Une lettre de l'Association des parents du cégep de Shawinigan va dans le même sens.

Parmi les pourfendeurs des classiques québécois cités, on note les Chevaliers de Colomb et l'AFEAS de Sainte-Thècle, les Optimistes et l'AFEAS de Saint-Tite, le Cercle des fermières de Lac-aux-Sables et le CLSC de Saint-Tite.



Les francophones hors Québec n'auront pas tous accès à la télé payante en français

Alors que les Montréalais de langue anglaise seront traités avec la plus grande équité, puisqu'ils auront accès à deux canaux anglophones de télé payante, c'est-à-dire autant que la majorité francophone qui aura aussi accès à deux canaux, les francophones habitant à l'extérieur du Québec n'auront pas la partie si belle. À Toronto, par exemple, où habitent assez de francophones pour justifier la présence d'une station de télé de Radio-Canada, la chaîne française de Premier Choix ne sera accessible que « plus tard dans l'année, probablement en septembre ». Et cela même si le satellite transportant Premier Choix arrose Toronto.

C'est ce qu'a confirmé hier matin lors d'une conférence de presse à Montréal M. Michel Cloutier, directeur national à l'affiliation à First Choice/Premier Choix.

« Nous ne sommes pas les seuls dans la télévision payante, a précisé le vice-président Gilles Ste-Marie. Pour la distribution des canaux, nous dépendons des câblodistributeurs. Or, Rogers, le gros câblo de Toronto, a décidé d'offrir notre canal français plus tard, soit en septembre. »

La population francophone du Toronto métropolitain est de 45 455, selon Statistiques Canada. Or, Radio-Canada évalue à 150 000 son potentiel d'auditoire à Toronto, qui comprend en plus des gens de langue maternelle française, des anglophones et des allophones parlant français.

Par ailleurs, M. Cloutier a affirmé que les localités à forte concentration francophone à l'extérieur du Québec, telles Ottawa, Hawkesbury, Cornwall, le Nord de l'Ontario et Saint-Boniface (la banlieue de Winnipeg) recevront le canal français au début de février, lors de l'entrée en ondes de la télévision payante.

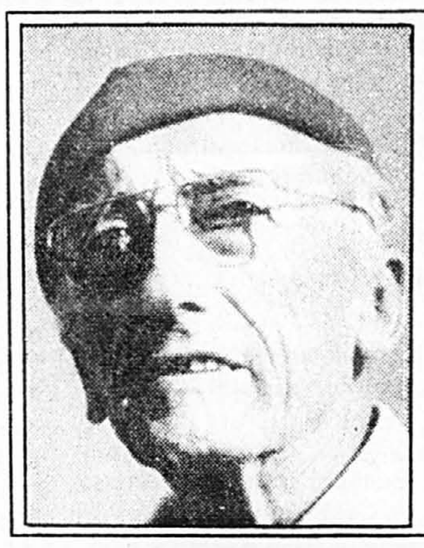
M. Ste-Marie a précisé que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a fait des pressions sur les compagnies de câble à Toronto pour que la chaîne française entre en ondes plus tôt, mais que les francophones devront attendre jusqu'à septembre pour voir la télé payante dans leur langue. On sait que « descendre » un signal du satellite coûte de l'argent aux câblodistributeurs (le tarif serait de quelque $2 000 par mois pour une petite entreprise) et que plusieurs câblos refuseraient de se lancer dans de telles dépenses craignant de ne pas attirer assez d'abonnés.

Par ailleurs, le satellite qui transporte le signal du canal francophone de Premier Choix n'arrose pas encore tout le Canada, a déclaré M. Cloutier, précisant qu'actuellement son champ s'arrêtait à la frontière de Manitoba et de la Saskatchewan. Ce qui signifie que les francophones des provinces de l'Ouest attendront un bon bout de temps pour avoir accès à la télévision payante francophone. « Notre intention est que Premier Choix en français soit disponible à travers le Canada », a dit M. Cloutier. On sait que le CRTC a accordé une licence nationale à First Choice/Premier Choix, ce qui signifie d'un océan à l'autre. Cette entreprise est la seule à détenir une licence nationale dans les deux langues.

Adieu Messaline

Par ailleurs, la programmation érotique de février de Premier Choix vient d'être amputée de *Messaline, impératrice et putain*, qualifié par la publicité de « film érotique à l'italienne, où l'humour sait parfois être cru ». Il appert que c'était trop cru. Selon le directeur de la programmation, M. Claude Picher, l'oeuvre a été retirée parce qu'elle était violente et vulgaire. Il souligne toutefois qu'*Emmanuelle et les filles de Madame Claude* est toujours à l'affiche.

Autre film qui ne sera pas projeté en février par Premier Choix: *Gallipoli*, un film australien pas cochon, mais auquel il manquait des éléments en français. C'est remis à plus tard.



CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 (17) — L'Objectif
Parmi les sujets: la chicane des conservateurs au Québec.

20:00 (5) — NBC Reports
Sujet: l'état du mouvement syndical aux États-Unis.

20:00 (6) — The Fifth Estate
Un reportage sur les atroces expériences faites par les Japonais sur les prisonniers de guerre pendant la dernière guerre mondiale. Le titre: *The Shame of Japan*.

20:00 (99) — Le Grand Échiquier
Le commandant Jacques Cousteau est l'invité d'honneur de cette émission de plus de trois heures. Parmi les invités: Fabienne Thibault et John Denver.

20:30 (17) — «Les Sept Jours de Janvier»
Un film politique de l'espagnol J.A. Bardem dans lequel le fils d'un général est mêlé à un attentat contre des syndicalistes. Avec notamment Madeleine Robinson.

21:30 (2) (9) (13) — Première page
Parmi les sujets à l'affiche, un reportage-choc sur les tourments d'une enseignante de Berthierville à la veille de la grève illégale.

HORAIRE RÉVISÉ

19:00 (17) — Pierre Nadeau rencontre Le Dr Pierre David.

00:30 (7) (10) r — McMillan and Wife
«Deadly Inheritance»





À VOIR AUJOURD'HUI

EN MATINÉE: composez 722-1451
EN SOIRÉE: à 7h00, 7h30, 9h00, 9h30.
7h00 BAISERS DANGEREUX de Henrik Stangerup
7h30 LA GUERRE DU FEU (dernière semaine)
9h00 LA CLASSE OUVRIÈRE va au paradis
9h30 LES AVENTURIERS de l'arche perdue (derniers jours)
ces 4 films JUSQU'AU 27 janvier SEULEMENT!
L'AUTRE CINEMA 5420 Parkhaven 722-1451



l'atelier continu inc.
REPREND SON ENVOL AVEC ICARE
le 27 JANVIER à 20 heures
1200, RUE LAURIER EST
LAURIER 270-1178



VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS

H.O.T.S. 18 ANS
PALACE: 1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45 VAN HORNE: Sem., 7:10, 9:10 DORVAL: Sem., 7:30, 9:15
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8243
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
PALACE 1 698 ST-CATHERINE O 866-6991 McGILL

COMEBACK POUR TOUS MICHAEL LANDON
KENT: Sem., 7:20, 9:40 PALACE 3: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30 PALACE 4: 1:10, 3:10, 5:50, 8:10 DORVAL: Sem., 7:00, 9:20
PALACE 698 ST-CATHERINE O 866-6991 McGILL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O 489-9703
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586

48 HRS. 18 ANS Nick Nolte Eddie Murphy
KENT: Sem., 6:00, 7:50, 9:40 PALACE 5: 1:30, 3:20, 5:10, 7:00, 8:50 PALACE 6: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40 DORVAL: Sem., 7:40, 9:30
PALACE 698 ST-CATHERINE O 866-6991 McGILL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O 489-9703
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

EN NOMINATION POUR 8 «GOLDEN GLOBE» 14 ANS
AN OFFICER AND A GENTLEMAN
LOEWS 4 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL
12:00, 2:20, 4:40, 7:05, 9:30.

Best Friends BURT REYNOLDS POUR TOUS
LOEWS: 12:05, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20 GOLDIE HAWN
LE CINÉMA: Sem., 7:15, 9:20
FAIRVIEW: Sem., 7:00, 9:05
LOEWS 2 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S 52 697-8095
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

KISS ME GOODBYE POUR TOUS SALLY FIELD JAMES CAAN JEFF BRIDGES
AVENUE: Sem., 7:15, 9:15 FAIRVIEW: Sem., 7:20, 9:20
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S 52 697-8095

Walt Disney's Peter Pan POUR TOUS enfants $2.00 en tout temps
PRIX RÉDUITS POUR ADULTES ET ÉTUDIANTS
SEM. 7.10, 9.15. AVEC ENFANTS
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O 486-0973 VENDÔME

STILL OF THE NIGHT
LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL
12.20, 2.15, 4.10, 6.10, 8.00, 9.55. POUR TOUS

MY FAVORITE YEAR POUR TOUS
PALACE 2 698 ST-CATHERINE O 866-6991 McGILL
12:30, 2:20, 4:00, 5:40, 7:20, 9:00











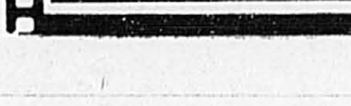












CHÂTEAU: 1:25, 4:45, 6:25, 8:05 LAVAL: Sem., 6:40, 8:20 VERSAILLES: Sem., 6:00, 7:40
CHATEAU 2 ST-DENIS & BELANGER 271-0209
LAVAL 5. CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON





le Bateau POUR TOUS
Un voyage aux limites de l'enfer.
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 DOLBY STEREO Pdes A
1:30, 4:00, 6:30, 9:05

Catherine plus Chérie 18 ANS
Ces adorables Victoriennes
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129
Sem.: 6:20, 8:05

BELMONDO POUR TOUS
PARISIEN: 1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:35 LAVAL: Sem., 6:00, 7:55, 9:50
L'AS DES AS
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7775

«VOUS TOMBEREZ EN BAS DE VOTRE FAUTEUIL !» 14 ANS
GREENFIELD: Sem., 7:10, 9:10 LAVAL: Sem., 7:00, 9:10 VERSAILLES: Sem.: 7:10, 9:10
LA VENGEANCE DES FANTÔMES
Ils connaissent tout ce qui vous effraye.
GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129
V.F. de POLTERGEIST
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776

VAINQUEUR DE 3 OSCARS POUR TOUS
LES ROUGES warren Beatty Diane Keaton
12.45, 4.25, 8.15.
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O 866 3856

2e FILM AU LAVAL. ÉLYSÉE: Sem. 7:05, 9:10. LAVAL: Sem., 6:00, 8:00. 14 ANS
PARADIS POUR TOUS
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

AIRPLANE II THE SEQUEL PARAMOUNT PICTURE POUR TOUS
12:10, 2:05, 4:00, 6:00, 7:50, 9:45
LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL

CANNES FILM FESTIVAL AWARD WINNER JEREMY IRONS in MOONLIGHTING POUR TOUS
1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-0689



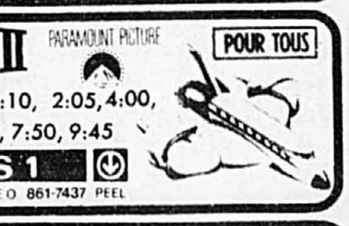






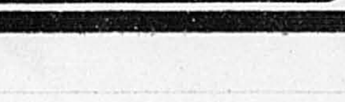












CINÉMAS LaCité
FACILE D'ACCÈS AUTOBUS 80 & 129 mètre P. des A. 5 RUES AU NORD DU CINÉMA IMPÉRIAL 4 RUES À L'OUEST DU CINÉMA ÉLYSÉE
3575 ave du Parc, angle Prince-Arthur tél: 844-9470

EN FRANÇAIS LaCité 1 3575 AV DU PARC 844-9470
CITÉ 1: 7:05, 9:05 POUR TOUS
LE SECRET de VERONIKA VOSS
ALLEMAND AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS LaCité 2 3575 AV DU PARC 844-9470
CITÉ 2: 7:10, 9:15

Un film de RAINER WERNER FASSBINDER 14 ANS
Barbara Sukowa Mario Adorf
SEM.: 7:00, 9:10
LaCité 3 3575 AV DU PARC 844-9470

DYAN CANNON TUESDAY WELD ALAN KING POUR TOUS
12:35, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20
AL PACINO Avec les compliments de l'Auteur! UN FILM DE ARTHUR HILLER
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O 866-3856

GREENFIELD: Sem., 7:20, 9:20 LAVAL: Sem., 7:15, 9:25 VERSAILLES: Sem., 7:00, 9:10 POUR TOUS
LA COLÈRE DE KHAN STAR TREK II
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1982 POUR TOUS
LA NUIT DE SAN LORENZO
un film de PAOLO et VITTORIO TAVIANI
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
Sem.: 7:25, 9:30

Laura: 1:05, 4:30, 8:00 La Nuit: 2:45, 6:15, 9:40 14 ANS
La Nuit de la Mort
2e GRAND FILM
CHATEAU 1 ST-DENIS & BELANGER 271-0209

LINO VENTURA POUR TOUS
LES MISÉRABLES
réalisé par Robert Hossein
ADULTES.....$5.50 ADOLESCENTS (14-17 ans) $5.00 ENFANTS (13 ans et moins).....2.00
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O 866-3856
1:10, 4:45, 8:30

AUCUN LAISSEZ-PASSER LES UNS ET LES AUTRES POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O 866-3856
1:00, 4:30, 8:00.

FIRST BLOOD 18 ANS
SYLVESTER STALLONE
LOEWS 5 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL
1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.

PINK FLOYD THE WALL 14 ANS DOLBY STÉRÉO
YORK 1487 ST-CATHERINE O 937-8978 GUY
ADULTES.....$5.50 ÉTUDIANTS (14-17 ans).....$5.00 AUCUN LAISSEZ-PASSER
12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

Message du président de la CEQ au congrès spécial (23 janvier 83)

UNE LUTTE QUI S'IMPOSE

Un face-à-face depuis longtemps prévisible

Le Congrès de juin dernier a pris la mesure de la situation qui nous est faite à l'occasion de cette ronde de négociation
— lorsqu'il a dénoncé et condamné les stratégies économiques et de relations de travail tant d'Ottawa que du Québec
— lorsqu'il a stigmatisé l'argumentation pernicieuse du pouvoir à l'adresse des services publics et de celles et ceux qui y travaillent
— lorsqu'il a soulevé l'attention sur la perte de crédibilité de l'État québécois, à travers cette stratégie basée sur l'autoritarisme et l'unilatéralisme croissants
— lorsqu'il a rejeté les lois 68 et 70
— lorsqu'il a réaffirmé notre volonté de négocier sans contrainte l'ensemble de nos conditions de travail et soutenu avec vigueur le droit de la population à des services publics gratuits et de qualité.

Sept mois plus tard, nous nous retrouvons cette fois en Congrès spécial pour faire le point sur notre lutte, et surtout pour faire le consensus le plus large possible autour du seul objectif pensable dans les circonstances: notre solidarité, notre unité.

À ceux qui veulent nous rendre responsables de la crise économique ou budgétaire, nous avons une seule réponse à formuler: c'est justement parce que nous sommes conscients de la crise et parce que nous prenons nos responsabilités que nous menons la bataille actuellement.

La crise économique, c'est une phase dont il faut sortir sans avoir dilapidé nos acquis sociaux et démocratiques.

La crise budgétaire du gouvernement, c'est la crise de gestionnaires-en-panique qui ont couru le risque d'une crise sociale majeure.

La responsabilité du mouvement syndical en pareilles circonstances, c'est d'assumer le risque d'une bataille où nous aurons fait sauter les lois-cadenas, où nous aurons sauvegardé nos droits collectifs, nos conditions de travail et d'emploi, c'est de prendre en compte les intérêts et besoins réels des centaines de milliers de sans-travail, d'assistés sociaux, des millions d'usagers des services publics, c'est de s'opposer à l'autoritarisme et à la fatalité.

Notre espace de liberté, seuls ceux qui nous ont menés à cette crise ont intérêt à ce qu'il diminue. De cet espace de liberté, nous sommes responsables, acteurs et artisans.

Une responsabilité sociale aussi

Mais en menant cette lutte pour retrouver notre plein droit syndical, nous faisons aussi la preuve que nous prenons nos responsabilités face à nos concitoyennes et concitoyens qui ont besoin de services publics accessibles et de qualité. Le Front commun a eu le courage de démontrer durant tout l'automne à quel point les politiques de compressions/coupures de services du gouvernement du Québec contribuaient à nous enfoncer dans la crise. Ce sont nos organisations syndicales — et non pas les ministres — qui ont pris sur elles d'attirer l'attention du public sur la dégradation des services de santé, sur l'insuffisance des services d'éducation, sur le vécu de plus en plus intolérable qui est le lot du million et plus d'assistés sociaux, de chômeuses et chômeurs et de jeunes dans cette société. Tout comme ce sont nos organisations qui, à travers les années, ont batailié d'arrache-pied pour l'établissement ou l'amélioration de divers régimes de sécurité sociale et de rentes, pour la démocratisation et la gratuité de services publics d'éducation et de santé, pour la santé et la sécurité des travailleurs...

Ce n'est pas l'actuel ministre des Affaires sociales, «Johnson le dauphin» qui prend sur lui de dénoncer publiquement le manque de lits, d'équipement et de personnei dans les hôpitaux du Québec. Ce sont des travailleuses et travailleurs de la santé qui prennent cette responsabilité de dire la réalité... cette réalité où dans certains secteurs on frôle la médecine de brousse, où des patients meurent ou aggravent leurs maladies faute de soins appropriés en temps opportun, où l'on doit parfois fermer les services d'urgence pendant 12 heures ou plus faute d'espace et de budget, où comme c'était le cas à l'Hôtel-Dieu de Montréal l'été dernier on a même demandé au personnel de faire sécher les serviettes et les draps souillés avant de les envoyer laver, parce que la buanderie fait payer au poids! «Personne n'a accepté, raconte une infirmière de cet hôpital. Il n'y a pas de place, et puis il nous aurait fallu des masques à gaz. Sans parler du risque de contamination», lit-on dans l'Actualité, janvier 1983. C'est le Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec qui a dénoncé cette situation; non pas le ministre Johnson lequel de son côté se pète le stéthoscope en disant que «nous avons un des meilleurs systèmes de santé au monde»..., en soutenant que «la crise a l'immense avantage de nous obliger à distinguer l'accessoire de l'essentiel...».

Ce n'est pas le ministre de l'Éducation non plus qui fait le tour du Québec pour définir quels services éducatifs il faudrait assurer aux adultes, aux enfants en difficulté, aux enfants d'âge préscolaire; ce n'est pas ce ministre qui fait le point sur notre retard au plan de la fréquentation scolaire de niveau collégial et universitairc. Qui s'alarme de la situation faite aux dizaines de milliers de jeunes de notre société qui devraient normalement trouver un emploi ou une place dans un établissement de formation? Ces réalités, c'est, entre autres, notre organisation qui prend la responsabilité de les décrire, de les dénoncer quand il le faut, de les transformer à travers l'action collective de nos membres.

Stopper ce gouvernement prétentieux et autoritaire

À la vision d'un gouvernement prétentieux qui croit tout régler à coup de décrets, de lois spéciales, de sanctions, c'est notre responsabilité d'opposer une autre vision de la réalité, plus positive, plus raisonnable. La réalité, c'est que par les lois 70 et 105 et par ses décrets, à cause de l'abus de force et de l'autoritarisme de ces mesures, le gouvernement a miné la crédibilité de l'État québécois qui a accentué le désordre social, ce type de désordre qui permet encore davantage, à la faveur de la crise, aux gros de manger les petits. Face à ces fauteurs de trouble, c'est encore une fois le mouvement syndical qui a pris la responsabilité d'opposer une autre conception de l'ordre social, d'un ordre social où le travail aurait préséance sur le capital, où la lutte contre le chômage aurait préséance sur la lutte contre l'inflation, où le droit au travail serait reconnu comme droit fondamental pour tous. C'est encore une fois le mouvement syndical qui a pris ce genre de responsabilité dans notre société. Et nous entendons continuer à le faire.

C'est dans ce sens d'ailleurs que ce Congrès est saisi d'un projet de résolution confirmant l'engagement de notre organisation sur le terrain de la lutte pour l'emploi, de la revendication d'une politique de plein emploi, de la mobilisation la plus large possible contre le chômage. Dans le contexte que nous traversons, il est impérieux que nous passions à l'action concrète face à cet enjeu qui est au centre de nos revendications dans le secteur public, mais qui se retrouve au centre des préoccupations de l'ensemble de la population laborieuse aussi.

La perte de notre pouvoir contractuel

Pour ce qui est de l'aboutissement des négociations que nous avons tenté de faire depuis septembre dernier et de reprendre depuis une semaine, il est maintenant bien évident que nous ne pourrons pas faire l'économie d'une énorme mobilisation, laquelle passera par la grève à compter de cette semaine. Ces rencontres au sommet auxquelles nous avons pris part, nous auront permis de vérifier une fois de plus le véritable scénario gouvernemental. Ce scénario peut se résumer comme suit:
• remplacer la négociation par des discussions et de la consultation;
• implanter un régime de décrets tenant lieu de conventions;
• récupérer 400 millions de dollars sur nos salaires à court terme, et faire reculer notre base salariale pour des années;
• augmenter la charge de travail et l'insécurité d'emploi d'un grand nombre;
• s'approprier de façon unilatérale nombre de droits ou prérogatives jusqu'ici partagés avec le syndicat.

Ainsi alors que notre objectif central au chapitre de l'emploi est de protéger le niveau de postes atteint lors des dernières conventions par l'obtention de ratios, de planchers d'emploi etc., et ce, afin d'éviter le gonflement du nombre de mis en disponibilité, c'est aux mesures de résorption des mis en disponibilité que le gouvernement nous offre de collaborer. Au plan des salaires, pendant que nous subirions le recul sans précédent que comportent les décrets, c'est autour d'un comité d'étude sur la future politique salariale que le gouvernement nous oriente. Pendant que nous perdrions de plus en plus le contrôle sur notre tâche et notre emploi, c'est dans une batterie de comités conjoints que nous irions engloutir nos énergies.

Bref, c'est notre pouvoir, comme syndicats, de contracter qui nous serait arraché si nous laissions les choses telles qu'elles sont, en vertu des décrets.

Rien de substantiel sur l'essentiel

Le scénario gouvernemental destiné tout autant à séduire une partie de l'opinion publique qu'à calmer une fraction contestataire du parti au pouvoir, n'aura pourtant trompé personne. Certes Jean-Paul Desbiens, alias Frère Untel, continuera de déclamer que la grève est un instrument dépassé, et l'abbé Gérard Dion de prétendre que le Front commun est déraisonnable, sans voir ni l'un ni l'autre que la grève est le recours de dernière instance auquel nous sommes acculés, et ce, à l'appui, entre autres, de revendications frisant le statu quo sur le normatif et le gel salarial. Que l'on ne vienne pas nous dire que nous ne tenons pas compte du contexte de crise!

Le Comité de liaison du Front commun en est donc arrivé le 23 janvier dernier aux conclusions suivantes:
• les propositions gouvernementales issues des rencontres de la semaine dernière doivent être rejetées;
• les mandats de grève s'exerceront selon le plan déjà annoncé en Front commun;
• les objectifs de cette grève sont la récupération de notre droit de négociation, la lutte contre les lois 68, 70, 105 et les décrets et l'élimination de la répression.

Ce n'est donc pas à ce moment-ci que le gouvernement aura réussi à nous diviser comme Front commun et à nous isoler comme CEQ.

Nous sommes en train de faire ravaler son pari à ce chérubin de Bérubé pour qui «la vie est belle»: selon sa règle à calcul, nous aurions dû normalement manquer de souffle et tout oublier en janvier...

Une seule issue: la négociation

C'est le contraire qui se produit. C'est la défaite une fois de plus, grâce au maintien de notre unité, de la stratégie gouvernementale. Il ne reste ainsi qu'une voie de sortie au gouvernement, la seule d'ailleurs à laquelle il se soit refusé à ce jour, soit la négociation réelle avec le Front commun. C'est par cette voie, et par cette voie seulement, que passeront à la fois la solution à ces négociations, le rétablissement d'une certaine paix sociale, une amélioration de l'efficience et de la qualité des services publics. Et cette voie de la négociation, c'est toujours et encore notre proposition, une proposition que nous devrons à compter de maintenant soutenir par la grève.

Une grève légitime et essentielle

L'action de grève n'est ni un pique-nique pour celles et ceux qui la font ni une bonne nouvelle pour les usagers des services publics. Si nous en sommes là, c'est que nous n'avons plus le choix.

Un sondage CROP réalisé au début de décembre pour notre compte a révélé que la population n'appuie pas (27 % seulement sont d'accord) la démarche de lois spéciales et de décrets du gouvernement; le même sondage dénote par contre que 69 % de l'opinion approuve notre dernier compromis salarial, soit le gel pour un an et que 72 % des gens se disent d'accord à maintenir la sécurité d'emploi dans l'enseignement.

La lutte que nous devons poursuivre est devenue tout aussi indispensable que légitime.

Les décrets, c'est l'arbitraire érigé en mode de vie; les décrets, c'est la négation de la légitimité de l'action syndicale; les décrets, c'est ni plus ni moins que de la dictature. Et cela nous ne le prenons pas!

Lévesque a bien tort de faire son lit avec les Reagan et Thatcher. Il adopte, ce faisant, la voie de la faillite économique et de la faillite sociale.

En plus de la sympathie d'une bonne partie de l'opinion envers nos objectifs, nous avons reçu l'appui des groupes de parents, de l'ANEQ, de nos collègues enseignants syndiqués des autres provinces et de la FCE et de plusieurs autres syndicats et organisations diverses.

La lutte que nous menons est devenue essentielle pour celles et ceux que concerne le régime de négociation du secteur public ainsi que pour d'autres groupes qui s'inscrivent dans la même mouvance.

Toutes ces luttes sont reliées, car c'est partout que nos droits sont menacés et que nos conditions de travail sont attaquées.

Nos adversaires ont fait le pari qu'ils vont nous disperser ou nous écraser.

Notre riposte doit être sans équivoque possible.

NOTRE FORCE, c'est notre capacité de proposer et de défendre nos propositions dans le débat public et par la mobilisation dans l'action.

NOTRE FORCE, c'est aussi une large partie de la population qui craint à bon droit d'être écrasée à son tour, advenant l'échec du mouvement syndical.

NOTRE FORCE, c'est notre sens de l'organisation et de la discipline syndicales.

NOTRE VRAIE FORCE, c'est dans la détermination, la solidarité, l'unité dont nous ferons la preuve entre nous dans notre centrale tout comme en front commun, dans nos instances nationales tout comme dans chaque région. C'est cet appel que je me dois de vous lancer à ce moment-ci de notre histoire syndicale.

Yvon Charbonneau
Président

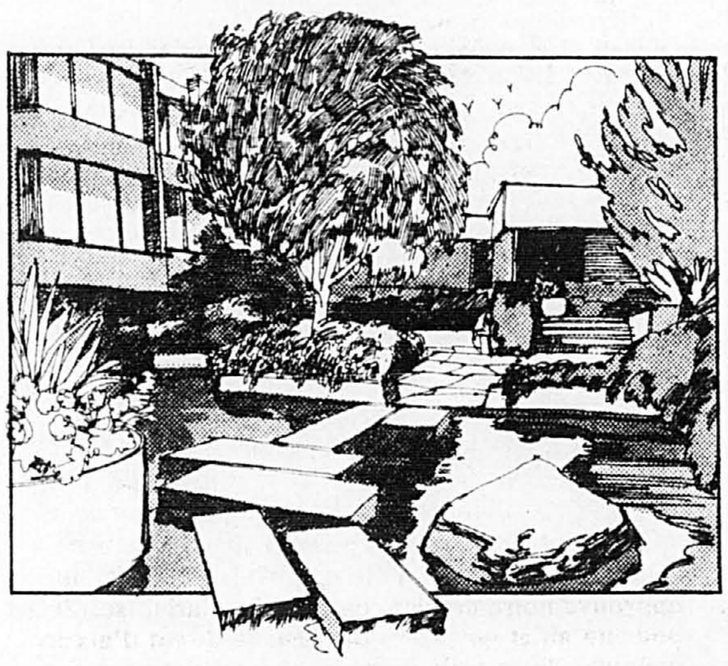
Centrale de l'enseignement du Québec

Espace réservé par la Centrale de l'enseignement du Québec

ET LA FÊTE CONTINUE...

au Bonaventure Westin, l'hôtel au sommet de la Place Bonaventure.

Nous avons entrepris des rénovations à coups de millions et voilà la première étape terminée. Maintenant, le Bonaventure Westin est plus magnifique que jamais et ses attractions sont encore plus nombreuses.



UN PARADIS GASTRONOMIQUE.

Non seulement savons-nous vous mettre en appétit, mais nous savons également vous distraire. Tous les plaisirs de la table vous attendent au Castillion où le service est impeccable et où les musiciens vous sérénadent comme à la belle époque. La Bourgade vous offre une table et une atmosphère familiale... et un buffet gargantuesque pour le Brunch du dimanche. Le Belvédère est notre café de la place où vous pouvez vous détendre sous un climat toujours favorable.

LE FESTIVAL DES FRUITS DE MER.

À partir du mois de mai jusqu'à la fin de l'été, il y aura célébration des délices de la mer... chaque midi et soir au Castillion. (Plus tard au cours de l'année: le Festival des Huîtres, entre autres).

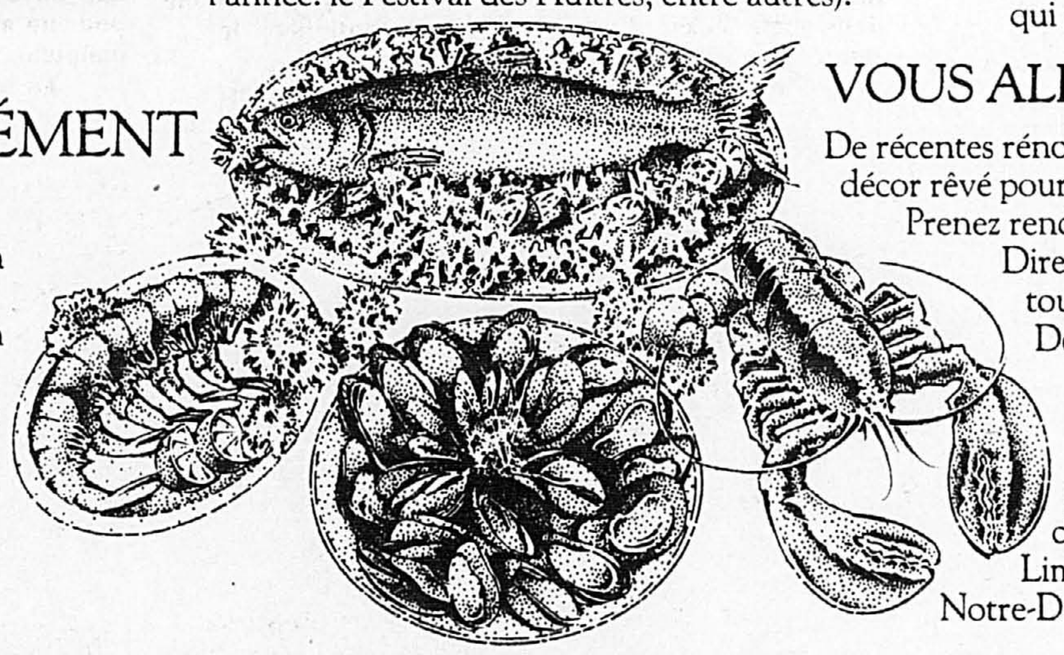


Le "55", LUNCH-ÉCLAIR DES GOURMETS, CONTINUE.

Puisque les Montréalais acceptent volontiers de manger en vitesse pourvu qu'ils mangent comme des rois, Le Castillion continuera à offrir des repas complets à partir de 7,50$ le midi. Service de 55 minutes pour les gens pressés, ou sans hâte pour ceux qui veulent savourer l'expérience.

UN JARDIN D'AGRÉMENT SUR LE TOIT.

Sur un gratte-ciel perché... loin des bruits de la ville, notre jardin paysager de 2½ acres vous offre un refuge à l'année... pour déambuler le long des ruisseaux... méditer sous les arbres ou conter fleurette au clair de lune.



VOUS ALLEZ VOUS MARIER?

De récentes rénovations ont fait de notre salle de bal, le décor rêvé pour le beau mariage que vous voulez avoir. Prenez rendez-vous, par téléphone, avec notre Directeur des banquets, qui s'occupera de tous les préparatifs de la réception. Demandez un exemplaire gratuit de notre "Carnet de Mariage" de 36 pages. Vous y trouverez les étapes à suivre pour réussir un beau mariage, ainsi que des coupons-rabais valables chez Lucas Joailliers, Limousines Samson, Fleuriste Notre-Dame-de-Grâce et Classy.



LE PORTAGE: C'EST TOUT UN SPECTACLE!



Au cours de l'année, Le Portage présentera toutes sortes de sensations et textures musicales: jazz, blues, pop et rock en versions traditionnelles et contemporaines. Il y aura deux spectacles tous les soirs, du mardi au samedi. Minimum en semaine: 4$ seulement. Vendredi et samedi: 6$. (Consultez la section des Spectacles le premier samedi de chaque mois et conservez notre Calendrier du Portage.)

NOUVELLE CUISINE KOSHER?

Oui, parfaitement! Pour la première fois à Montréal (et peut-être même au Canada)... une nouvelle cuisine non pas minceur, mais kosher, sera présentée à compter du mois de mars. Nous vous tiendrons au courant.

30° SOUS ZÉRO? PAS DANS L'EAU!



Venez passer un week-end de vraies vacances au Bonaventure Westin. Vous séjournerez dans une de nos accueillantes chambres fraîchement redécorées et vous aurez le plaisir de vous baigner dans une piscine extérieure chauffée à l'année. Même s'il fait 30° sous zéro, la piscine reste à 80°F et vous y entrez de l'intérieur. Quelle volupté! Les enfants adorent ça. (Tarifs spéciaux d'hiver: 78$ la nuit pour une famille de 4 personnes).

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS: 878-2332

LE BONAVENTURE WESTIN
Montréal

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-LIBANAISES DANS L'IMPASSE

Washington envisagerait des sanctions contre Israël

d'après AFP,Reuter,UPI,AP

■ Tandis que les chances de parvenir rapidement à un retrait des troupes étrangères du Liban ne semblaient pas avoir progressé, hier à Khalde, à l'issue de cinq heures de discussions tripartites libano-américano-israéliennes, la Maison Blanche et le département d'Etat se sont refusés hier à faire le moindre commentaire sur les rumeurs selon lesquelles le président Reagan pourrait décréter des sanctions contre Israël.

Au cours des discussions, tendues selon Radio-Beyrouth, le Liban a réaffirmé son opposition aux propositions israéliennes d'établissement, dans le sud du pays, de stations de contrôle dotées de personnel israélien, et de normalisation des relations entre les deux pays. Les participants n'ont même pas réussi à se mettre d'accord sur le lieu de la prochaine réunion. Un communiqué précise toutefois que cette réunion aura bien lieu, aujourd'hui ou demain « quelque part en Israël ».

A Washington, où l'émissaire américain Philip Habib est rentré hier soir pour consultation avec le président Reagan, le porte-parole de la Maison Blanche a fait part de la préoccupation des Etats-Unis devant le peu de progrès constaté au cours des pourparlers tripartites, tandis que des rumeurs persistantes circulant à Washington font état de possibles sanctions américaines contre l'Etat hébreu.

Toutefois les porte-parole officiels ont en particulier refusé de commenter une information publiée hier par le Washington Post indiquant que le Pentagone, le département d'Etat et le Conseil National de Sécurité auraient soumis à la Maison Blanche un plan prévoyant l'arrêt de l'importante aide militaire américaine à Israël (2.5 milliards de dollars prévus en 1983). L'interruption de cette aide à l'Etat hébreu serait destinée à conduire le premier ministre Menahem Begin à accepter de retirer rapidement ses troupes du Liban, précise le Washington Post.

« Nous n'évoquons jamais en public les options qui pourraient être à l'étude au sein du gouvernement », a souligné en privé un responsable du département d'Etat, à propos des rumeurs sur des sanctions contre Israël qui circulent dans les milieux diplomatiques à Washington. Le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a néanmoins déclaré que Washington demeure « très préoccupé par la lenteur » des négociations sur le retrait des forces étrangères du Liban et qu'officiellement Washington demeure toujours opposé à couper l'aide à Israël.

En revanche, ce n'est pas un hasard si à la Maison Blanche, comme au Département d'Etat, on n'a pas voulu démentir que le président Reagan ait envoyé début janvier un « message confidentiel » au premier ministre Menahem Begin pour lui dire qu'il ne serait pas le bienvenu à Washington tant que les forces israéliennes n'auront pas commencé à se retirer du Liban. Pour l'Egypte, dont le président arrive demain à Washington, comme pour la Jordanie, appelée à jouer un rôle-clef dans tout règlement du problème palestinien, le maintien des forces israéliennes constitue un test majeur de la crédibilité des Etats-Unis au Proche-Orient

Par ailleurs, les tensions qui se manifestent depuis une semaine sur le terrain entre Israéliens et Américains ont pris une nouvelle dimension hier après l'explosion d'une roquette à 400 mètres seulement du Lebanon Beach Hotel, dans la banlieue de Beyrouth, où se déroulent les négociations tripartites sur le retrait des forces étrangères du Liban. Les circonstances de cette explosion, qui a atteint un point de contrôle israélien une demi-heure à peine avant la reprise des négociations et a blessé légèrement un soldat, n'ont pas été élucidées.

Selon le commandement militaire israélien, la roquette « Katioucha » a été lancée depuis le quartier de Hay El-Sellom, contrôle par le contingent américain de la Force multinationale de paix. Cette accusation a été aussitôt démentie par un porte-parole des « marines », qui a déclaré n'avoir « pas eu connaissance d'un tel tir ». Après cette explosion, le général Amir Drory, commandant les forces israéliennes au Liban, a déclaré que les combattants palestiniens profitent de la présence américaine dans le sud de Beyrouth pour attaquer des cibles israéliennes. L'explosion de la roquette n'a pas empêché les délégations américaine, israélienne et libanaise de se retrouver autour de la table des négociations à Khalde.

Italie: épilogue de l'affaire Moro

d'après AFP, Reuter, UPI, AP

■ Cinq ans après l'enlèvement et l'assassinat du président de la démocratie-chrétienne italienne Aldo Moro, le dernier acte de ce drame national pour l'Italie s'est joué hier matin devant la Cour d'assises de Rome. Trente-deux emprisonnements à vie, ainsi que de multiples autres condamnations ont été prononcées au terme du procès le plus important qu'ait connu l'Italie depuis la Dernière Guerre mondiale.

Le tribunal n'a reconnu aucune circonstance atténuante au commando qui enleva Aldo Moro le 16 mars 1978 Via Fani à Rome, après avoir tué ses cinq agents d'escorte, et le séquestra pendant 55 jours, laissant planer l'espoir jusqu'au moment où un ouvrier agricole d'Emilie-Romagne, Prospero Gallinari, exécuta la sentence prononcée par un « tribunal populaire » en le tuant de 11 balles de mitraillette dans le garage d'un immeuble.

Le corps devait être retrouvé peu après en plein centre de Rome, abandonné dans le coffre d'une voiture symboliquement parquée à mi-distance des sièges de la démocratie-chrétienne et du parti communiste, les deux formations qu'Aldo Moro avait contribué à rapprocher.

En prononçant 25 réclusions à perpétuité (peine maximum en Italie) et sept emprisonnements à vie (susceptibles de remises de peine), assortis d'un isolement carcéral de deux ans pendant la journée, la Cour d'assises a suivi le réquisitoire intransigeant du ministère public, ne l'atténuant que pour deux terroristes. Parmi les condamnés à la peine maximum figure Mario Moretti qui, selon deux « brigadistes » ayant collaboré avec la police, était le « cerveau » de l'opération.

Parmi les autres figurent Nadia Ponti, Prospero Gallinari, Nathalia Ligas et Laura Braghetti, quatre membres notoires de la fraction dure des Brigades. Les six « brigadistes » repentis, qui acceptèrent de collaborer avec la police et de respecter la procédure judiciaire, ont reçu des peines moins sévères.

Le procès s'achève ainsi sans qu'on sache vraiment en quel lieu Aldo Moro a été séquestré pendant ces 55 jours qui ont tenu l'Italie et le monde en haleine. Des défaillances surprenantes sont apparues dans le dispositif de sécurité, pourtant impressionnant. Les circonstances de l'exécution du leader politique demeurent confuses.

DÉPÊCHES

PORTUGAL: Epreuve de force au Portugal où la crise politique provoquée le mois dernier par la démission du gouvernement de M. Francisco Balsemao est entrée dans une phase critique avec le refus du premier ministre sortant de collaborer avec le président Antonio Ramalho Eanes dans l'attente d'élections législatives anticipées. M. Balsemao a estimé qu'un premier ministre démissionnaire n'a pas les moyens politiques de prendre des décisions d'envergure. Depuis la démission du cabinet, le 19 décembre, tout débat sur le budget 83 est bloqué.

ISRAËL: La majorité gouvernementale qui soutient M. Menahem Begin en Israël a rejeté hier par 61 voix contre 51 une motion de censure déposée par le Parti travailliste après la publication de statistiques faisant état d'un appauvrissement croissant des citoyens israéliens. Cette motion de censure a été déposée par l'opposition après la publication de statistiques de l'Institut national d'assurance montrant que le nombre des citoyens israéliens vivant en deçà du seuil de pauvreté - 6,400 shekels par mois pour une famille de quatre personnes soit $260 environ - est passé de 2.8 à 6 p. cent depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin

SALVADOR: La police a arrêté hier à Washington plusieurs dizaines de manifestants qui protestaient contre le soutien de Washington au gouvernement du Salvador. La manifestation, qui rassemblait quelque 150 personnes, semblait destinée à dénoncer la décision du département d'Etat, vendredi dernier, de déclarer que la situation des droits de l'homme s'améliore au Salvador, ce qui permet au gouvernement américain de satisfaire une exigence du Congrès et de poursuivre son aide militaire à ce pays.

POLOGNE: Radio-Solidarité a repris de manière spectaculaire ses émissions hier soir, après trois mois d'interruption, le jour même de l'ouverture devant le tribunal militaire de Varsovie du procès de la première équipe de la station clandestine. Pour soutenir les dix accusés, Radio-Solidarité a demandé à la population de Varsovie de se rendre aux heures d'audience devant le siège du tribunal et de leur envoyer des cartes postales. Cette nouvelle émission a d'ailleurs coïncidé avec une manifestation de plusieurs centaines de personnes célébrant le 120ème anniversaire de « l'insurrection de janvier » contre la Russie tsariste.

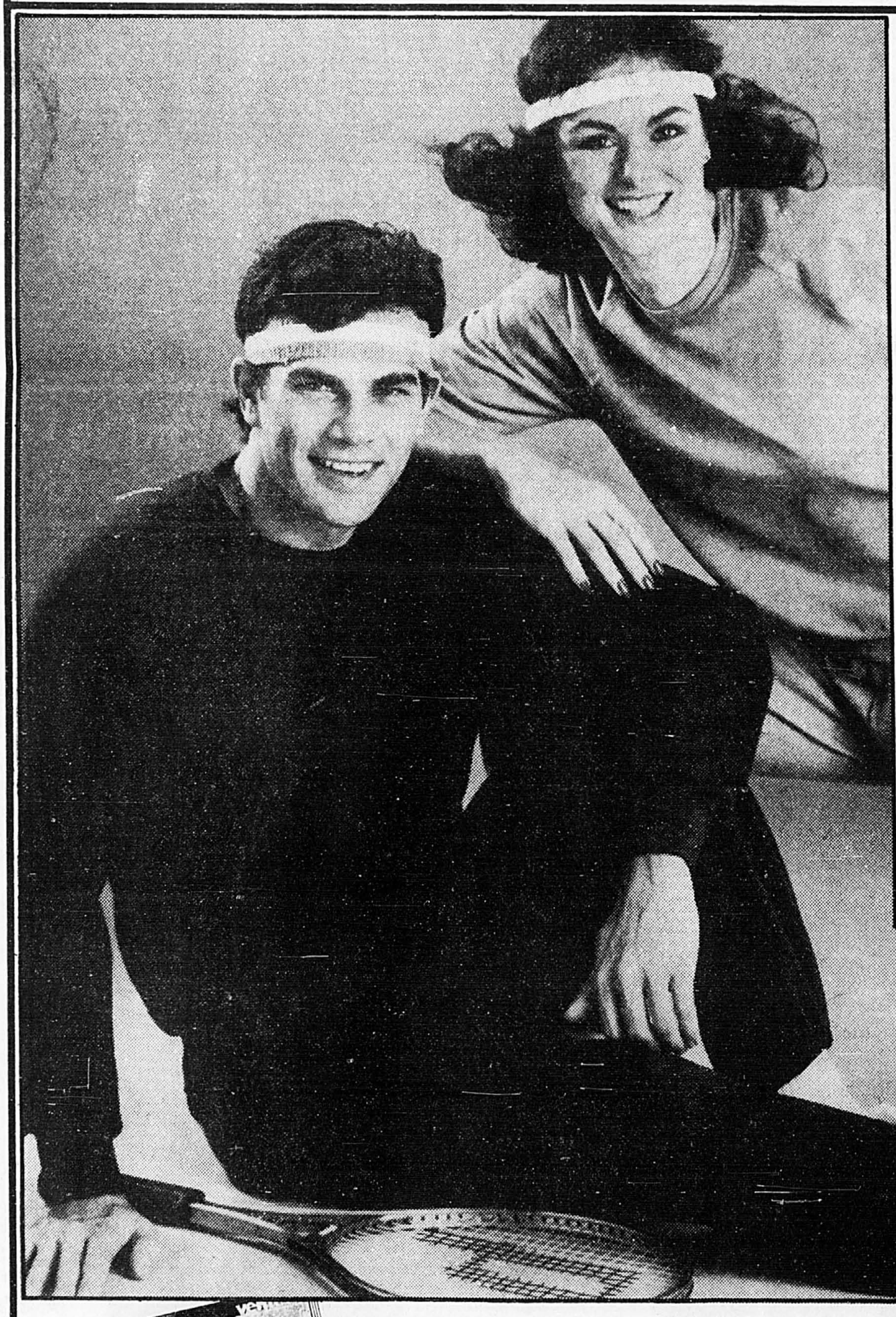
OPÉRATION GALILÉE: Les Israéliens détiennent « au moins 10,000 personnes » depuis le début de l'invasion du Liban, en juin 82, ont affirmé hier à Paris les responsables du Centre international d'information sur les prisonniers, déportés et disparus palestiniens et libanais. Se fondant sur « des listes établies par les familles », le Centre estime en outre que 1,700 personnes sont détenues par l'armée libanaise et que « au moins 800 » personnes ont été « enlevées » par les « forces libanaises » (milices chrétiennes unifiées), depuis septembre dernier. Selon le Centre, tous ces prisonniers, relèvent juridiquement de la troisième convention de Genève, pour les combattants, et de la quatrième pour les populations civiles. Le secret des lieux de détention et « l'interdiction faite aux détenus de contacter leurs familles ou des organisations humanitaires » est une violation de ces accords, de même que les « transferts en Israël » et le type d'interrogatoires auxquels sont soumis les détenus.

ANGOLA: Des Sud-Africains non identifiés ont attaqué la semaine dernière le barrage de Lamoan, faisant dix tués et un million de dégâts. La remise en état du barrage, le second en importance du pays, demandera au moins un an de travaux, selon les responsables angolais qui affirment que les dommages causés au barrage ont provoqué des inondations de terres cultivées, de maisons et de commerces dans trois provinces.

MALOUINES: Le représentant-adjoint argentin à l'ONU, M. Victor Beauge, a démenti, dans une lettre au secrétaire-général des Nations Unies les rumeurs de préparatifs militaires argentins dans l'Atlantique-sud en vue d'opérations contre les forces britanniques aux Malouines. M. Beauge a indiqué que son pays « observe scrupuleusement » l'arrêt des hostilités et reste fermement engagé dans la recherche d'une solution pacifique du conflit des Malouines.

NIGÉRIA: Exode massif au Nigéria où plusieurs centaines de milliers de travailleurs ghanéens ont été expulsés par les autorités nigérianes. Ceratins d'entre eux ont pénétré au Bénin et tentent de gagner la frontière béninotogolaise par des moyens de fortune. Plus de 100.000 autres attendent dans le port de Lagos l'arrivée problématique de navires qui pourraient les rapatrier. D'autres encore sont arrivés, hier, assoiffés et affamés, dans leur pays d'origine.

Les molletons tout confort de Simpsons... une aubaine à seulement $25 !



Simpsons est le seul endroit que vous devez visiter pour trouver les vêtements d'exercice à votre mesure. Vêtements de confection canadienne, en coton/polyester confortable. Que vous vous teniez en forme ou non... ils vous plairont à coup sûr. Et les couleurs fraîches et vibrantes vous éblouiront!

$25 Prix Simpsons

1. ENS 2 PCES EN MOLLETON POUR HOMMES. Maillot à encolure arrondie, pantalon avec taille et chevilles élastiques. Fusain, vert forêt, marine ou bourgogne. P(36), M(38-40), G(42-44), TG(46)

2. ENS. 2 PCES EN MOLLETON POUR DAMES. Maillot à encolure arrondie, pantalon à taille élastique et chevilles tricot. Lilas, turquoise, bleu poudre, rubis ou bleu roi. P(8-10), M(12-14), G(16).

Rayon 469, articles de sport, au sous-sol , centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



5 derniers jours.

Jetez un coup d'oeil à ce cahier Simpsons de 16 pages. Vous y trouverez une foule d'aubaines. Composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons MD

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à17h
COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

CENTRE-VILLE 977, ouest rue Ste-Catherine Montréal, Québec H3B 3Y7
FAIRVIEW 6790, autoroute Trans-Canadienne Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
LES GALERIES D'ANJOU 7895, boul. Les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
LE CARREFOUR LAVAL 3045, boul. Le Carrefour Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
LES PROMENADES ST-BRUNO 600, boulevard des Promenades St-Bruno, Québec J3V 5J9
CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4885 rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué H4T 1K5 (Une rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
Du lundi au mercredi: de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: de 9h30 à 21h
Samedi: de 9h à 17h